Soc
2996

"Freak shows": procès à Drummondville

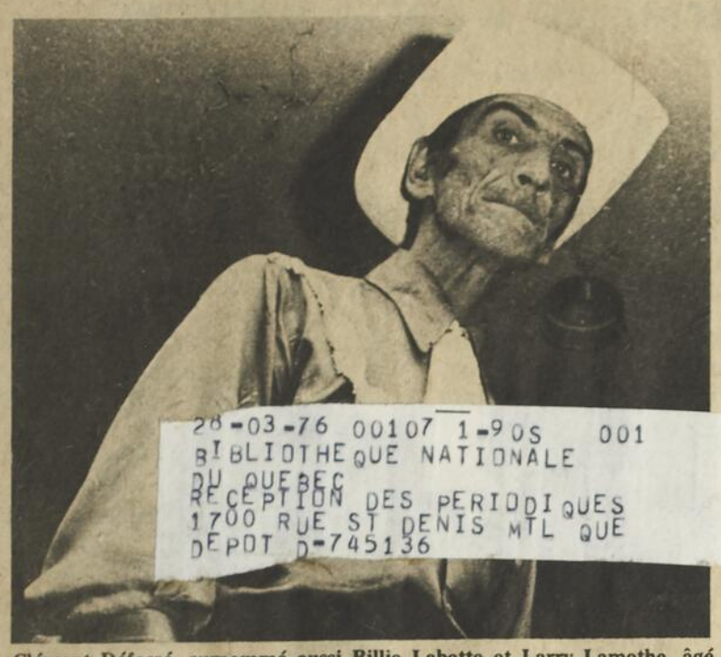
28-03-76 00107 1-90S 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

Clément Défossé, surnommé aussi Billie Labotte et Larry Lamothe, âgé de 52 ans, l'un des participants du "freak show" de Drummondville, a déjà passé 25 ans de sa vie en institution psychiatrique. Roger Dumais le présentait ainsi aux spectateurs: "Lui, je l'ai ramassé au Las Vegas Room sur la rue Saint-Laurent". Cinq dollars par soir pour faire rire de soi.

Photo LE JOUR: Pierre Boisclair

Roger Dumais sera mis en accusation; le gérant du Roc d'Or le serait aussi

par Pierre Vallières

Le promoteur de "freak shows" Roger Dumais-Dumesnil sera formellement mis en accusation au début de la semaine (vraisemblablement lundi) à Drummondville, relativement à la présentation de son spectacle du 22 août dernier à l'Hôtel Roc d'Or.

Il est fort possible également que le gérant de cet établissement, M. René Picard, soit accusé en même temps que Dumais d'avoir enfreint l'article 37a de la loi 88, qui interdit l'exploitation de déficients mentaux à des fins de divertissement et de rentabilité commerciale, quel que soit le degré de débilité ou de maladie mentale des individus ainsi exploités.

On ignore encore quand le procès proprement dit s'instruira mais, entretemps, l'enquête amorcée conjointement par la Sûreté du Québec et les ministères de la Justice et des Affaires sociales se poursuivra sur l'ensemble du phénomène des "freak shows" au Québec, phénomène que le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, entend faire disparaître complètement et définitivement.

L'enquête relative au spectacle présenté au Roc d'Or a apporté jusqu'à maintenant des révélations stupéfiantes. Ainsi, on a appris que l'un des "artistes" de ce "freak show", Clément Défossé, surnommé aussi Billie Labotte et Larry Lamothe, âgé de 52 ans, a passé 25 ans de sa vie dans des institutions psychiatriques, notamment à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et à Baie Saint-Paul.

Autres informations, en page 5

Le promoteur Roger Dumais, qui sera formellement accusé à Drummondville cette semaine d'avoir enfreint l'article 37a de la loi 88, est passible de fortes amendes. Mais l'important pour le ministère des Affaires sociales est de faire disparaître une fois pour toutes le phénomène des "freak shows" qui sont présentés un peu partout au Québec depuis plusieurs années.

Photo LE JOUR Pierre Boisclair

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

les samedi et dimanche 6 et 7 septembre
nuageux
pluie passagère
aperçu pour dimanche: nuageux et frais
Celsius (°C)
minimum 12
maximum 20

Deuxième année — No 155 | 20 pages | 25 cents | 1975

Les anglophones réagissent

Mobilisation contre la loi 22

Le député libéral George Springate.

George Springate attise le climat et parle sur les ondes de "petite Russie"

par Paule Beaugrand-Champagne

Sur un ton extrêmement émotif, mélodramatique et grandiloquent, George Springate, député libéral à l'Assemblée nationale, fait appel sur les ondes du poste radiophonique CFCF à toutes les vieilles peurs des citoyens pour les mobiliser dans sa lutte acharnée à la loi 22.

Du ton d'un général appelant ses armées sous les drapeaux, le député Springate déclare sur les ondes qu'on a maintenant un système d'espionnage au Québec, que le gouvernement demande aux citoyens de se dénoncer les uns les autres et qu'il ne manque plus que les médailles d'or en récompense pour ces délations. Il qualifie carrément la situation actuelle, dans le domaine linguistique, de "petite Russie".

Par cette méthode, le député Springate, assisté du commentateur radiophonique John Robertson, veut encourager la population à signer une pétition demandant l'abolition de la loi 22; chaque signature doit être accompagnée du versement de 25 cents pour le financement de l'envoi de télégrammes au premier ministre Bourassa. L'objectif: un million de signatures; la pétition est rédigée en anglais, en français et en italien.

Dimanche soir, CFCF fera une émission spéciale sur cette question, qui durera une heure. On veut avoir obtenu toutes les signatures pour le 15 septembre.

Beaucoup de travailleurs se plaignent d'être relancés jusque sur leurs lieux de travail et presque forcés par leurs contremaîtres de signer la pétition. Des employés de Bell Telephone et d'agences de livraison, que leurs fonctions amènent dans plusieurs entreprises, se sont vu chargés de distribuer ces pétitions. Même la téléphoniste du JOUR s'en est fait remettre une copie par un de ces employés.

Une Irlande?

La tension est à la hausse depuis les événements de cette semaine à St-Léonard et la décision des commissions scolaires protestantes de contrer la loi 22 devant la Cour supérieure; encore une fois, les Italiens sont pris entre deux feux.

Fabien Roy, député créditiste de Beauce-Sud, a déclaré à ce sujet, hier à Québec, que "si l'on ne veut pas faire du Québec une Irlande, le gouvernement a la responsabilité de rappeler la loi 22". Il a ajouté: "C'est une honte, c'est une loi humiliante pour les Canadiens français, parce qu'on n'a pas à marchander nos droits, notre culture, notre langue".

La Fédération des Italo-canadiens (région du Québec) a, pour sa part, réclamé du gouvernement qu'il corrige la loi, qui prête à interprétation, pour y enlever toute possibilité de discrimination à l'endroit des Néo-Québécois qui doivent avoir le choix de leur langue d'enseignement et de vie. "Nous croyons dans le bilinguisme et nous l'appuyons entièrement", déclare l'organisme qui croit que l'enseignement de l'anglais dès la première année, dans les écoles françaises, encouragerait les Italiens à choisir celles-ci pour leurs enfants.

Autres informations, page 3

Bellemare quitterait la direction de l'UN

Le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemarre, abandonnera prochainement son poste pour raisons de santé, a annoncé hier soir Radio-Canada. La nouvelle serait confirmée officiellement le 12 octobre, lors de la réunion du conseil national de l'UN. M. Bellemarre, qui est âgé de 63 ans, avait été élu député du comté de Johnson — et seul unioniste à l'Assemblée nationale — il y a à peine un an, le 28 août 1974. Le prochain conseil national de l'UN doit fixer la date exacte du congrès de leadership, prévu pour le printemps prochain. Radio-Canada croit savoir que parmi les candidats possibles à la chefferie de l'UN se trouvent le maire de Laval, M. Jacques Tétrault, et celui de Sherbrooke, M. Jacques O'Bready.

Le président du syndicat des fonctionnaires vivement contesté

(par P.B.-C.) — Le président du syndicat des fonctionnaires du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, est encore contesté et fort sérieusement. Une pétition réclamant sa destitution immédiate circule actuellement à Montréal dans les bureaux gouvernementaux. Le mécontentement des fonctionnaires de Montréal et de Québec est en effet très profond face aux négociations en cours.

"Notre convention collective a été vendue au gouvernement par le syndicat", nous déclarait hier un fonctionnaire, exaspéré par la trop grande rapidité avec laquelle la convention s'est négociée et la décision de l'exécutif syndical de demander la conciliation, alors que peu de points sont encore à régler.

Mais c'est surtout au sujet de la clause sur la rétrogradation que la majorité des fonctionnaires québécois sont en colère: ils ont perdu dans la nouvelle clause paraphée par leur syndicat plusieurs de leurs droits. (Voir à ce sujet l'article de Jacques Keable en page 4). Chez les dirigeants locaux et régionaux, on est moins inquiet cependant. "Il y a encore moyen de corriger le tir et d'aller chercher des choses", nous disait l'un d'eux qui estimait aussi qu'on ne devrait pas parler de destitution du président, pour l'instant.

A Montréal, cependant, on surveille l'exécutif de près et on procède à un regroupement des sections (ministères) afinde faire échec à "ceux qui à Québec font passer les intérêts de leur faction ou de leur parti électoral avant les intérêts du syndicat".

Une autre cause de tension vient de la recommandation qu'a faite récemment l'exécutif provincial de reporter les élections des chefs de sections au mois de novembre, alors qu'elles doivent, selon la constitution, se tenir en septembre ou octobre. Certains voient là une tentative d'éviter que les sympathisants de l'exécutif soient remplacés avant la fin de la négociation.

On en saura sans doute plus au début de la semaine, alors que le président Harguindeguy doit participer à une assemblée d'information sur la convention collective, à Montréal.

Autres informations, page 4

Une enquête de la CECO

Des quartiers de Montréal sous l'emprise de la pègre

par Pierre Tanguay

Certains quartiers montréalais sont sous l'emprise du crime organisé qui y a instauré une autorité de type féodal et contrôle diverses formes d'activités illégales.

Ce portrait est celui que la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) tentera d'établir lors de ses audiences d'automne qui reprendront quelque part entre le 18 octobre et le 1er novembre prochain.

C'est du moins ce que le JOUR a appris hier de source absolument sûre.

La CECO se servira pour son travail d'informations en provenance de diverses escouades policières qui possèderaient beaucoup de détails sur l'ensemble de la vie du crime organisé mais dont l'isolement, les unes par rapport aux autres, empêche souvent une lutte efficace.

Ce portrait ne sera que l'un des aspects traités au cours de ces nouvelles audiences qui débuteront plus tard que prévu à cause de la tournée de dernière heure que la CECO doit effectuer présentement dans les petits abattoirs du Québec.

Selon le responsable de l'information à la CECO, M. Raymond Bélanger, la Commission d'enquête aura définitivement besoin d'une prolongation de son mandat le 31 décembre prochain, si elle veut être en mesure de remettre son rapport sur les audiences d'automne au solliciteur-général, M. Fernand Lalonde.

Autres informations, page 3

$5,000 pour "déracinement social"

GASPE (LE JOUR) — Le Tribunal de l'expropriation, présidé par le juge Guy Dorion, a condamné le gouvernement québécois à verser $5,000 à un exproprié pour "déracinement social".

Le juge Dorion, en posant ce geste sans précédent, a qualifié l'expropriation de Forillon de "véritable déportation" et souligné que les dommages subis à l'exproprié, M. Mathias Riffou, sont évidemment considérables et très difficiles à évaluer en argent."

nos informations, page 4

à pleine terre

De la viande "maison"

Mon boucher n'a pas la même philosophie que le ministre de l'Agriculture Kevin Drummond.

Pour tout dire, il en a même une contraire.

Surtout depuis que le gouvernement a décidé de fermer les petits abattoirs qui ne répondraient pas aux normes d'hygiène édictées par l'ex-ministre déchu.

Notre chronique, page 2

Editorial

La relance du JOUR

par Yves Michaud

page 10

les régions

Chez les Savaria

La fête des Ambroises une expérience à revivre

Dans une ancienne grange de brique, une exposition de batiks, peintures, gravures, céramiques, laques et artisanat, mais surtout, accompagné des grillons, un récital de musique ancienne: flûte et clavecin, et un récital de guitare. Rarement la musique n'était aussi inspirante, soulevante qu'à cette ferme des Ambroises à Saint-Léon de Maskinongé. Et pour terminer la soirée, une chorégraphie exécutée sur les incantations de Jolivet.

Il aurait fallu y être durant cette longue fin de semaine de la Fête du Travail, presque loin de toutes villes, dans ces campagnes québécoises où le citadin que je suis redécouvre ce que c'est qu'une nuit noire, les bruits de la nature et le goût de prendre son temps, de flâner. Il y avait de quoi être séduit à cette ferme portant un si beau nom, "Les Ambroises", un nom qu'elle a toujours porté (ce qui prouve bien que nos ancêtres savaient bien nommer les choses), une immense maison victorienne en brique rouge où habite une famille qui prend rôle d'animateur culturel dans cette région, les Savaria.

Les Savaria avaient nommé leur projet des mots vagues, "Ressources Art/Vie". Leur gentillesse, leur jovialité, leur tenacité, leur originalité ont intéressé des gens des alentours, puis des artistes qui ne demandent qu'à s'évader de la ville. Dans les nombreux bâtiments de ferme désaffectés, on a installé des ateliers où de nombreux artistes peuvent exercer leur art. Bien sûr, on a commencé par donner l'exemple: le père étant professeur de musique, les enfants seront naturellement musiciens, et Catherine s'adonnera à la peinture. Tout au long de l'été, divers artistes et artisans se sont joints à ces animateurs de premier plan.

On a aménagé la luxueuse grange prévue pour l'élevage de chevaux de races selon les goûts des nouveaux propriétaires et tous étaient stimulés par le projet de la fête prévue pour la fin de l'été juste avant de devoir se séparer. La fête était la concrétisation du rêve et du travail, chargée d'émotion qui se réflétait chez les invités. On pouvait pique-niquer aux chutes de Ste-Ursule près de là et camper sur les bords de la petite rivière qui borde le domaine. Les Savaria avaient même obtenu la collaboration de certains fermiers de la région qui étaient prêts à accueillir les citadins en quête de dépaysement.

Puis au coucher du soleil, c'était le concert pour les yeux et les oreilles. Sur les murs de la grange, étaient accrochés des oeuvres d'Alex Bertarand, Marithé Roy, Yves Chevalier, Claude Laviolette, Eveline Tousignant, Paulette Marie-Sauvé, Alice Julien, Marie Anastasie, Lison Anctil, Françoise Guillamot Jacques Bernard et Catherine Savaria. Puis Gisèle Savaria est venue gratter de la guitare; j'ai surtout apprécié ses interprétations de Ponce et de Villa Lobos. Louise Bessette s'ingénia à faire revivre les grands classiques du clavecin; elle jouait avec âme, rythmant sa musique d'un balancement du corps. Mais la révélation, c'est cet exceptionnel flûtiste qu'est Marie-Isabau Savaria... On n'est pas habitué à autant de dextérité, de finesse, de délicatesse chez une interprète. Son exécution des trois incantations de Jolivet était d'une maîtrise, d'un brillant qui vous transportait et nul doute que le danseur Jean Etcheverry ne pouvait qu'être inspiré dans ses chorégraphies par ces incantations.

Simples, dépouillées, enracinées dans nos mythes et nos traditions, les trois danses d'Etcheverry alliaient la force, la souplesse, l'érotisme et le profond enracinement de son auteur. C'était bien terminer la soirée. Assis sur le foin, tout autour de l'ancien couloir où on allait soigner les bêtes (on a eu la bonne idée de conserver les carcans de fer qui retenaient le bétail), les spectateurs venaient d'assister à ces rares moments priviliégiés où il fait si bon vivre. Il faudra reprendre l'expérience l'an prochain et avertir plus de monde. Ca vaut vraiment le coup!

à pleine terre

Parlez-en à votre boucher!

par Jean-Noël Bilodeau

Ils vont fermer... ils fermeront pas! Un caucus de députés libéraux, leur valeureux ministre de l'Agriculture en tête, ont décidé d'accorder un nouveau sursis aux petits abattoirs pour leur donner une chance de survivre.

Et la raison donnée par le ministre Drummond est la suivante: "... afin de permettre aux petits abattoirs de pouvoir se conformer aux nouvelles normes, sans avoir à déclarer faillite."

Mon boucher, lui, savait ça depuis une semaine et prévoyait ça depuis pas mal longtemps... mais pas pour les mêmes raisons que le dit caucus et que le dit ministre.

Et si la situation l'ennuie, elle est cependant loin de l'énerver.

"Ils nous fermeront pas, a-t-il dit, pour la bonne et simple raison que les "gros" (sous-entendez Canada Packers, Swift etc...) ont pas fait assez de "réserves" pour combler les besoins du marché, si on ferme les "petits"... ça peut prendre encore un bon bout de temps... ça l'air que ça se promène à Québec de ce temps-citte".

Sans vouloir que son nom soit publié (le ministre a parlé de subventions... indirestes!) mon boucher m'a raconté... "que de toute façon, avant que ça se règle, ça peut prendre un joli bout de temps".

"Ils vont commencer par les abattoirs qui n'ont pas de frigidaires", a-t-il ajouté.

"Ceux-là, ça vaut presque pas la peine d'en parler... ils vont continuer comme avant, mais à domicile... au lieu de faire venir la vache à l'abattoir, c'est l'abattoir qui va aller à la vache... les voisins partageront les morceaux, comme si rien ne s'était passé."

"Nous autres, a-t-il poursuivi, on a des frigidaires. Comme les "gros" sont pas encore organisés pour "nous organiser avec leurs prix de fous", on va continuer la viande-maison comme avant!

... A part ça, m'a-t-il précisé, si j'avais jamais eu le malheur de vendre une viande pas bonne dans le coin, j'aurais été obligé de fermer ben avant que le gouvernement vienne m'obliger à le faire."

Entre le gouvernement et les "gros", il y a mon boucher et j'en connais plusieurs à qui il a raconté son histoire, des gens sérieux, amateurs de bonne viande, qui voient mal le jour où l'on devra se contenter des viandes "encannées" quelque part ailleurs que chez nous...

La fièvre des foins ... c'est la faute à la petite ambrosie! (ambrosia artemisiifolia L.)

par Roger N. Giroux, agronome (Collaboration spéciale)

OUI! C'est le temps misérable de la fièvre des foins pour ceux qui sont allergiques au pollen de cette mauvaise herbe (l'ambrosia artemisiifolia L.) aussi connue sous le nom d'herbe-à-poux. Selon les années les allergies apparaissent disons entre le 15 et le 30 août et persistent environ trois semaines.

Autrefois sur les fermes, avant qu'on identifie la cause de la fièvre des foins, on la reliait à une des corvées saisonnières de la ferme. Cependant, l'allergie n'apparaît pas au temps de la coupe des foins, mais plutôt au temps de la récolte des grains tels: l'orge ou l'avoine.

Les symptômes

Les symptômes de cette allergie ont sous certains aspects des ressemblances avec le rhume de cerveau, soient:

Beaucoup de sécrétions nasales, picottements aux creux des oreilles, et dans l'arrière-gorge et surtout aux coins des yeux avec larmoiement intense. Il y a aussi éternuement.

Malheureusement, je ne connais pas de statistiques existantes sur la proportion par 1,000, de gens souffrant de la fièvre des foins. Si de telles données n'existent pas, il faudra les obtenir par une enquête appropriée.

Quoi qu'il en soit le patient a l'impression qu'il a respiré des grains de poussières pleins de picots ou d'aspérités et il a raison.

Le pollen de l'herbe-à-poux est recouvert de petits piquants très irritants. L'herbe-à-poux est une plante très rustique. Elle va donc pousser à peu près n'importe où et il y en a sûrement dans votre voisinage.

Bien sûr, la pharmacopée moderne a des remèdes contre ce mal, mais n'y aurait-il pas d'autre façon d'empêcher cette engeance.

Un professeur, autrefois de la faculté d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, le Dr Elzéar Campagna, avait trouvé un moyen infaillible pourtant bien simple d'améliorer la situation. C'était d'instruire les gens sur la façon de reconnaître la plante et de l'extirper, de l'arracher avant sa pollennisation. Qui dit mieux?

Il avait formé des équipes volantes de jeunes gens, qui recherchaient les colonies d'herbe-à-poux et en faisaient l'éradication sans scrupule.

Il avait si bien réussi que tout le bas du fleuve, incluant la péninsule gaspésienne, fut déclaré territoire exempt d'herbe-à-poux. Ce fut un avantage touristique considérable pour la Gaspésie et le Dr Campagna en fut décoré par diverses agences touristiques américaines.

Nos municipalités, si cela n'est pas une mesure provinciale, doivent s'orienter dans le sens de la démarche du Dr Campagna.

Par exemple la Communauté urbaine de Montréal par son service de l'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments, devra inclure dans ses normes de pollution, le comptage des particules de pollen de l'herbe-à-poux, d'une part et d'autre part, voir à faire l'éradication complète de cette mauvaise herbe de tout son territoire. Grande herbe-à-poux, petite herbe-à-poux, que toutes les deux y passent.

De passage récemment à Montréal, bien que j'ai vu des colonies d'herbes-à-poux à peu près partout, j'en ai vu de très prolifiques sur St-Urbain, côté est de la rue, juste au sud de l'avenue des Pins. On aurait voulu cultiver ces plantes qu'on n'aurait pas mieux réussi. Il s'agit d'un secteur où les cliniques médicales, hôpitaux et Centres de recherche pullulent.

Le taux de particules de pollen dans l'air de ce secteur doit sûrement être élevé. Les personnes hospitalisées pour toutes autres causes et qui sont allergiques au dit pollen, surtout les grands opérés, doivent subir un tort considérable de cette situation et cela est probablement fatal à quelques-uns.

Donc, d'abord la C.U.M. sur son territoire et le gouvernement provincial dans les territoires non-organisés en Communauté urbaine, doivent instituer un système d'éradication de l'herbe-à-poux.

Je suis persuadé que, si comme le peuple chinois a réglé le cas des mouches en Chine, nous le peuple québécois, nous pourrions, avec tout juste un peu d'effort, régler le cas de l'herbe-à-poux et de la fièvre des foins qui en découle.

au jour le jour

A MONTREAL

Samedi

• Ouverture de la saison du Club de l'Age d'Or Préfontaine, à la salle Notre-Dame de l'Assomption. Mini-parade, à 16h, sur la rue Ontario. Grande danse avec le trio Jaco, à 20h.

• Epluchette de blé d'inde et danse québécoise, à 20h30, organisées par le Parti Québécois/Laval, au sous-sol de l'église Saint-Théophile, 6000, 31e avenue, Laval-ouest.

Dimanche

• Fêtes de l'immigrant portugais, à 11h, au 4397, rue Saint-Laurent et inauguration du Parc du Portugal. Invités: M. Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration et M. Jean Drapeau, maire de Montréal.

• Visite du Jardin botanique en vélo et tournée d'inspection du Vélodrome olympique, organisées par Le Monde à bicyclette. Départ à 11h à l'angle des rues Saint-Laurent et Jarry.

• Soirée oécuménique de solidarité avec le Chili, à 19h30, organisée par la Communauté Chrétienne Chilienne et les Chrétiens du Québec, au sous-sol de l'église Saint-André-Apôtre, 1201, rue Visitation.

AILLEURS AU QUEBEC
(Samedi et dimanche)

Saint-Tite: Festival western de Saint-Tite (jusqu'au 14 septembre).

ETUDIANTS!
ENSEIGNANTS

Ca "presse"! Faites-vous un "devoir" de

ABONNEMENT DE:
7 mois: $37.00
8 mois: $42.00
9 mois: $47.00
10 mois: $52.00
(Abonnements postaux)

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

Ci-inclus, $. . . . pour un abonnement scolaire de . . . . mois à compter du . . . . . .
NOM: . . . . . .
ADRESSE: . . . . . .

Aucun abonnement n'est remboursable

Téléphone du Nord:

les conseils de ville réagissent à la grève

ROUYN (LE JOUR) — Les conseils municipaux de plusieurs villes de l'Abitibi-Témiscamingue ont commencé à envoyer des télégrammes aux autorités concernées en vue de hâter le règlement de la grève qui touche, depuis le 26 juillet, quelque 45,000 abonnés de la compagnie Téléphone du Nord, une filiale de Bell Canada.

Le Syndicat canadien des travailleurs des communications (FTQ), qui représente les 422 grévistes, a entrepris une tournée en ce sens des conseils municipaux du Nord-Ouest, a révélé au JOUR le négociateur syndical, M. Robert Bouchard qui mène également la campagne de syndicalisation des employés de Bell Canada au Québec et en Ontario.

Depuis le début du conflit, ce sont les 80 cadres de Téléphone du Nord qui assurent le service. Un porte-parole de la compagnie a dû avouer qu'on se contentait d'effectuer dans la mesure du possible les réparations, d'assurer le service interurbain et de voir aux installations d'urgence. On ne fait aucune installation nouvelle et aucun déménagement d'appareils.

Doréa rouvrira ses portes le 15 septembre

(LE JOUR) — L'Institue Doréa de Franklin Centre, qui accueille les enfants qualifiés de déficients mentaux légers et moyens, rouvrira ses portes le lundi 15 septembre, après avoir été fermé pendant plus de sept semaines.

C'est ce que nous a déclaré Mlle Nicole Daoust, directrice intérimaire de ce centre d'accueil où règne depuis quelques mois un certain malaise, à tel point que les parents des enfants de Doréa (au nombre d'environ 70) ont fait part au JOUR de leur inquiétude.

Mlle Daoust a confirmé que l'Institut venait de traverser une "période de réorganisation" mais que l'on était prêt pour la rentrée, même si aucun directeur général régulier, n'a encore été choisi. Ce directeur, a-t-elle ajouté, doit être sélectionné par le Conseil d'administration aux alentours du 20 septembre.

En fait, Doréa est sans directeur depuis plusieurs mois. On avait pressenti, pour occuper ce poste, M. Gustave Gauthier, qui dirige actuellement le département d'orthophonie de l'hôpital Sainte-Justine pour les enfants, à Montréal, service qu'il a mis sur pied il y a une vingtaine d'années. Or, M. Gauthier s'est récusé et son refus ne serait pas étranger à de graves divergences qu'il nourrirait à l'endroit des méthodes utilisées à Doréa pour la rééducation des enfants émotionnellement perturbés

Rejoint par LE JOUR, M. Gauthier n'a voulu faire aucun commentaire là-dessus, mais il a confirmé qu'un groupe de parents de Doréa avait signé une pétition réclamant sa nomination comme directeur de l'Institut.

Quoi qu'il en soit, Doréa rouvre ses portes dans une semaine et demie et la direction avise les parents que des autobus iront chercher les enfants au terminus Berri-Demontigny à Montréal, vers 14h30, le lundi 15 septembre.

Les ouvriers de Tembec investissent dans Tricofil

Les ouvriers du moulin Tembec à Témiscaming, par l'intermédiaire de leur syndicat affilié aux Travailleurs canadiens du papier (FTQ), viennent d'investir un montant de $1,000 dans la Société populaire Tricofil de Saint-Jérôme, qui a pris en charge la réouverture de la filature de l'ex-Régent Knitting. Comme à Tricofil, mais dans une moindre mesure, les ouvriers de Tembec participent à la gestion de leur entreprise. Le secrétaire du syndicat à Témiscaming, M. Emile Brazeau, a rappelé que l'on avait subi là-bas le même sort que les tisserands de Tricofil lorsque la compagnie CIP a décidé de fermer son moulin. En plus du chèque de $1,000 du syndicat, plusieurs ouvriers de Tembec ont investi à titre individuel dans l'expérience de Tricofil, qui poursuit sa campagne de souscription.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Lithographié par Journal Offset Inc. 254 Benjamin-Hudon, à Ville Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'Agencé France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine; par la poste; $60.00 par année $32. par six mois et $18.00 par trois mois. Edition du samedi: $15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Editorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Jacques Parizeau.

Chef de pupitre: Roch Côté; adjoint: Jean-Noël Bilodeau.

Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Guy Rochette, Jean Chartier, Pierre Sormany, Antoine K. Char, Jacques Keable.

Informations générales Alain Duhamel, Louis Fournier, Pierre Tanguay et Gisèle Tremblay.

Culture populaire: Henri Jalbert, Jean-Pierre Tadros, Bruno Dostie, Christian Nobert, Kathleen Francoeur, Pierre Vallières.

Photographie: Antoine Désilets, Claire Beaugrand-Champagne, Pierre Boisclair.

Caricature: Berthio

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Comptable: Ginette Roy

Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage: Michel Gagné, Roland Legault

Publicité: Directeur, publicité locale et nationale: Marcel Pinsonnault

Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Robert Pépin, Armand Lavigne, Francine Tremblay,

Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy

Petites annonces et avis légaux: Hélène Lespérance

LE JOUR

La lutte au crime sera modifiée

La CECO ne survivra pas sous sa forme actuelle

par Pierre Tanguay

Il semble désormais presque acquis que la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) ne survivra pas, dans sa forme actuelle du moins, à son mandat qui prend fin le 31 décembre prochain. Les dernières déclarations du solliciteur-général du Québec, M. Fernand Lalonde, de qui dépend la CECO, de même que celles du président de la Commission d'enquête, le juge Jean Dutuil, vont dans le même sens: la lutte contre le crime organisé à tout prix mais pas nécessairement dans les cadres de la CECO.

Hier, un quotidien québécois publiait une entrevue du ministre Lalonde dans laquelle il affirme étudier présentement le travail qui a été effectué depuis trois ans par la CECO, ses erreurs, ses côtés négatifs et ses côtés positifs. C'est à la lumière de ce bilan qu'il prendra sa décision quand à l'avenir de la commission.

M. Lalonde a par ailleurs ajouté qu'advenant une disparition ou une transformation de la CECO, il souhaitait voir le juge Dutil demeurer à la tête de la lutte contre le crime organisé.

Le juge Dutil a déclaré de son côté la semaine dernière qu'il jugeait essentiel l'existence d'une structure qui coordonnerait la lutte au crime. Nous devions d'autre part apprendre hier que le juge Dutil pourrait présenter très bientôt au solliciteur-général ses recommandations quand à un nouveau mécanisme de lutte au crime organisé. Cette question a d'ailleurs été abordée par les trois commissaires de la CECO qui en ont discuté entre eux.

On sait que la CECO a été vivement critiquée dans plusieurs milieux. Certains estiment qu'elle ne va pas assez loin dans la recherche des responsabilités. Certains jugent son travail inutile du point de vue policier mais essentiel politiquement au gouvernement Bourassa qui chercherait par là à se donner l'image d'une équipe au-dessus de tout soupçon qui ne craint pas la lumière de la vérité.

D'autres aussi craignent que la commission ne serve qu'à éclabousser l'équipe libérale et verraient d'un bon oeil qu'on mette fin aux travaux de la commission avant que des noms ne soient identifiés au monde du crime.

D'après nos informateurs, les corps policiers qui participent au "task force" de la CECO, au travail de recherche et d'enquête' seraient très anxieux quand à la destinée qui guette la Commission d'enquête.

La CECO en tournée

Pendant qu'à Québec on décide du sort de la CECO, les membres de la commission poursuivent leur tournée des petits abattoirs de la province.

Cette tournée devait permettre à la CECO de se faire une idée du fonctionnement de ses petits abattoirs qui ont été au centre des dernières audiences publiques sur le commerce de la viande avariée.

Les commissaires ont décidé d'allonger cette tournée jusqu'au milieu de la semaine prochaine pour visiter en tout une vingtaine de propriétaires d'abattoirs.

Les trois commissaires ont pris connaissance des problèmes des petits abattoirs et ils semblent bien que leur recommandation au gouvernement ira dans le sens du maintien d'un certain nombre d'entre eux afin d'éviter comme le disait le juge Dutil, la création de véritables monopoles dans l'industrie de la viande au Québec, comparables au monopole de fait qui a existé dans le sucre.

Le ministre Fernand Lalonde nommé "Solliciteur général" a fait savoir lors d'une entrevue que le mandat de la CECO ne serait pas renouvelé sous sa forme actuelle à la fin de l'année. Le juge Dutil ne combattra plus la pègre de la même façon que le printemps dernier.

Dès cet automne

On ne suivrait même plus la CECO à la télévision

(P.T.) — La télédiffusion à l'automne des prochaines audiences publiques de la CECO est loin d'être une chose assurée. c'est en effet ce que nous déclarait hier le responsable des relations extérieures de la commission, M. Raymond Bélanger.

Selon lui les membres de la commission qui se penchent présentement sur le dossier télévision doivent faire face à des difficultés techniques très importantes.

L'expérience acquise lors de la première expérience québécoise de télédiffusion d'une enquête, le printemps dernier, n'a pas convaincu loin de là, tous les policiers qui participent à l'enquête.

Il est plus que probable que les réticences des policiers aient beaucoup à voir avec les difficultés techniques dont nous faisait part la CECO.

On sait que certains policiers estiment que la télédiffusion des audiences peut nuire à la qualité des témoignages et peut inciter les témoins à être moins volubiles.

D'après M. Bélanger c'est la semaine prochaine qu'une décision sera prise quand à la présence des caméras aux audiences publiques et quand à la durée de la télédiffusion quotidienne si télédiffusion il y a.

La CECO a dû repousser sa prise de décision d'une semaine à cause du chambardement des horaires causé par la tournée des petits abattoirs. La décision devra être prise assez rapidement toutefois afin de permettre à la compagnie de câblodiffusion de se préparer à entrer en ondes à temps pour le début des audiences, si on lui accorde la permission d'introduire ses caméras dans la grande salle du sixième étage du quartier-général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais.

Retard

Il n'y a pas que le dossier télévision qui soit retardé par la tournée. Tout l'échéancier des travaux se trouvera déplacé. Ainsi le rapport de la commission sur le commerce de la viande avariée qui devait être présenté au solliciteur-général, le 18 septembre prochain ne le sera vraisemblablement que la première semaine d'octobre.

Une centaine de copies seront alors disponibles pour la presse mais le grand public devra attendre un peu plus tard avant de pouvoir lire le rapport en entier.

Les audiences d'automne risquent aussi d'être retardées de quelques semaines. Elles devaient débuter à la mi-octobre mais M. Raymond Bélanger affirme qu'il est possible qu'elles ne commencent finalement qu'au début de novembre. Ce qui ne laissera que fort peu de temps pour entendre les témoignages publics et s'atteler à la rédaction du deuxième rapport.

les échos du jour

La Commission d'assurance-chômage dont l'adresse se lit comme suit: "Poste Restante (avec un "R" majuscule) Chute Au (avec une majuscule et pas de "x") Outardes, Conté (avec un "n") Saguenay", aurait-elle l'obligeance de retirer de la circulation les enveloppes pré-imprimées pleines de fautes qu'elle fait circuler méchamment depuis plus d'un an? •••

Tous les requins ne sont pas dans les salles de cinéma où l'on projette "Jaws". En effet, il y aurait, selon un quotidien de Québec, au moins quatre requins qui giseraient sur les rives du Saint-Laurent et du Golfe, soit à Gaspé, Les Méchins, Petite Matane, et près de Moisie sur la Côte-Nord. Mais la réalité ne dépasse pas encore la fiction. Si ces belles bêtes de quelques tonnes ont causé bien des désagréments aux pêcheurs dont ils ont dévasté les filets, avant de s'y étouffer, ils n'ont attaqué aucun baigneur.

•••

Et puisqu'il est question de plages et de baigneurs, mentionnons que notre directeur Yves Michaud se prélasse présentement sur les côtes de Bretagne. Vacances bien méritées soit dit en passant, puisque, sauf un court répit de 10 ou 15 jours l'an passé, Yves ne s'était pas permis la moindre relâche depuis les dernières élections.

•••

Il nous reviendra pour la rentrée sur nouveau format. "J'ai un mois pour préparer mon premier éditorial" a-t-il lancé en partant, non sans avoir confié à Jacques Parizeau la direction du journal pour ce mois d'abscence.

Pas de subventions aux écoles protestantes

Choquette dispose d'une arme pour intégrer les Néo-Québécois

(par P.B.-C.) — Le ministre de l'Education aurait au moins une arme à sa disposition pour contrer l'action des commissions scolaires protestantes anglaises qui acceptent les Néo-québécois refusés dans les commissions catholiques: il peut décider de ne pas les subventionner pour ces élèves venus d'ailleurs. La loi 22 ne permet pas, en effet, le "maraudage" d'une commission à l'autre.

Le PSBGM a annoncé ces jours derniers qu'il a commencé à accepter des étudiants refusés à St-Léonard et ville d'Anjou et la seule école protestante de ces deux quartiers est envahie, depuis hier, par des élèves italiens voulant étudier en anglais. L'école déborde littéralement.

On croit, à certaines heures, revivre les événements de 1969 qui ont mené à l'adoption de la loi 63. Mais s'il n'y avait aucune classe anglaise à St-Léonard cette année-là, il y en a aujourd'hui 106 sur 258, soit 41 p. 100, dans 11 écoles élémentaires. Ces écoles ont été fermées pendant trois jours cette semaine, devant le refus des parents italiens d'y conduire leurs enfants, inscrits malgré eux au secteur français, faute de places au secteur anglais.

Lundi matin, journée officielle de la reprise des cours dans les écoles de la commission scolaire Jérôme-LeRoyer, celle-ci devra décider si elle prend une action quelconque contre les parents qui refuseraient encore de laisser leurs enfants à l'école; la loi prévoit en effet que tout enfant de plus de six ans **doit** fréquenter l'école.

La peur

Selon des informateurs du JOUR à St-Léonard, beaucoup de parents italiens qui avaient demandé à inscrire leurs enfants à l'école anglaise, et qui se sont vus refuser cette possibilité, ne sont quand même pas fâchés de devoir les envoyer à l'école française. Mais ils ont peur de le dire et de laisser leurs enfants à l'école; ils se sentent obligés de les en retirer comme le Consiglio Educativo Italo Canadese le leur a suggéré cette semaine. On aurait fait pression sur eux pour qu'ils agissent comme tout le monde afin de permettre à ceux qui s'objectent à la loi 22 d'avoir gain de cause.

Un chef-d'oeuvre

Le député créditiste de Beauce-sud, M. Fabien Roy, a déclaré hier que le gouvernement Bourassa devrait avoir le courage de surseoir à l'application de la loi 22; il se félicite de l'avoir déjà réclamé en juillet 1974 avant même l'adoption de la loi, quand il constate la confusion qui existe depuis le début de la rentrée scolaire.

Le solliciteur général, M. Fernand Lalonde, responsable de l'application de la loi 22 dans son ensemble, a pour sa part, déclaré au quotidien "Le Soleil" que la loi 22 est un chef-d'oeuvre en tant que document juridique au niveau constitutionnel. "Tout a été pensé. J'ai très confiance à ce niveau", a-t-il dit.

Subissant trop de pressions, certains Italo-québécois ont peur...

M. Lalonde avait été invité à commenter la décision des commissions scolaires protestantes de contester cette loi en Cour supérieure. Pour lui, il faut éviter de se laisser impressionner par des "réactions excessives au niveau émotif".

Région de Québec

Dans la région de Québec, les problèmes de langue sont beaucoup moins aigus qu'à Montréal et le Parti québécois félicite les citoyens de l'agglomération québécoise de leur patriotisme. Il y a en effet eu diminution des transferts. Le Dr Jacques Boulay, porte-parole du PQ de la capitale nationale pour les questions de langue et de culture, estime que l'attitude prise par les commissions scolaires dans l'affaire des tests de langue prouve leur importance dans l'administration de la chose publique.

M. Boulay estime que ce qui se passe à Montréal fait la preuve "de l'incurie et de l'incompétence" du gouvernement Bourassa qui maintient sa loi 22 malgré le flot des transferts linguistiques, et constitue "une excellente illustration du fouillis provoqué par la loi 22 et ses règlements d'application".

Soyez-y!

Du 10 au 13 septembre

Soyez à la maison pour recevoir les recenseurs.
Cette année, le recensement a lieu au mois de septembre.

En effet, la loi concernant la liste électorale permanente prévoit que le recensement des électeurs a lieu chaque année du 2e mercredi qui suit la fête du Travail au samedi de la même semaine.

En plus du changement apporté à la période du recensement annuel, la loi précise maintenant que c'est le dernier jour de la révision annuelle qu'une personne doit avoir 18 ans accomplis pour que son nom soit inscrit sur la liste électorale.

En milieu urbain, deux recenseurs recommandés par les partis doivent visiter chaque foyer.
En milieu rural, un seul recenseur peut passer chez vous ou utiliser tout autre moyen pour recueillir les noms des électeurs.

Si votre nom n'apparait pas sur la liste électorale, vous pourrez en demander l'inscription à tout bureau de dépot ouvert dans votre district électoral, du 29 septembre au 4 octobre.

RECENSEMENT

PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

QUÉBEC

Assemblée spéciale des non-itinérants

CTCUM: une nouvelle grève dès la semaine prochaine?

(LE JOUR) — Tout indiquait, hier soir, que les 2,200 employés non-itinérants de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) seraient convoqués à une assemblée générale spéciale, d'ici le milieu de la semaine prochaine, afin de tenir un vote de grève.

Le front commun (CSN) des préposés à l'entretien et aux garages, employés de bureau et caissiers s'est réuni en Conseil syndical, en soirée, pour prendre connaissance d'une pétition réclamant cette assemblée et qui portait au-delà de 500 signatures.

Le droit de grève est acquis depuis mardi et les dernières séances de négociations ont abouti à un échec complet.

Lors de la dernière assemblée générale, le 20 août, 900 syndiqués avaient donné à leurs dirigeants le mandat de négocier avec la CTCUM jusqu'au 20 septembre. La prochaine assemblée pourrait fort bien renverser cette tendance et entraîner, à brève échéance, la paralysie — à nouveau — des autobus et du métro. La CTCUM a d'ailleurs annoncé qu'elle ne pourrait maintenir le service, avec les seuls chauffeurs et conducteurs, en cas de débrayage des employés sédentaires.

Une cinquantaine de clauses sont encore en litige et notamment les salaires. Le front commun réclame une augmentation de 40% en un an alors que la commission offre 23% en 2 ans.

québec

L'affaire des recenseurs

Le député de Rosemont dénonce le PQ local

par Pierre Sormany

Malgré une directive expédiée aux responsables de comtés par le directeur national du Parti québécois, leur déconseillant fortement de réclamer, pour la caisse électorale, une part de la rémunération que l'Etat verse aux recenseurs et reviseurs, le président du P.Q. de Rosemont a fait parvenir à tous les éventuels recenseurs du parti dans son comté une lettre où ils acceptaient ce travail . . . à condition d'y joindre un montant de $20.

C'est le député libéral de Rosemont, M. Gilles Bellemare, qui a sauté sur cette occasion hier pour dénoncer, dans un communiqué envoyé à tous les journaux, "l'hypocrisie et les contorsions pseudo-évangéliques des dirigeants du Parti québécois".

Le député libéral, qui se garde toutefois de mentionner que cette attitude du président Larouche de Rosemont va à l'encontre des résolutions adoptées au dernier Conseil national du P.Q., qualifie ce geste de "manipulation indécente des fonds publics". La rémunération des recenseurs est versée par l'Etat à titre de salaire "individuel", pour ceux qui acceptent de donner de leur temps pour le compte de l'un ou de l'autre des partis officiels.

Erreur corrigée

Au Parti québécois hier, tout en confirmant la teneur de la lettre envoyée par M. Larouche à ses recenseurs, on s'est empressé de rappeler l'attitude du Conseil national sur ce sujet. En fait, sitôt que l'initiative "douteuse" du comté de Rosemont a été connue, une autre lettre aurait été envoyée, du bureau national, à chacun des recenseurs concernés, pour leur rappeler que la contribution réclamée par le P.Q. de Rosemont était entièrement facultative.

"Il n'est pas interdit, précise un communiqué du P.Q., d'inviter les recenseurs à le faire librement et volontairement. Le député libéral de Rosemont vient de découvrir que ce sont les membres du parti qui le financent d'une façon démocratique."

"Pour M. Bellemare, la distribution de "jobs" rémunérés par l'Etat constitue une opération de petit patronage et de récompense aux amis du parti. Pour le Parti québécois, il s'agit de demander à ses membres de faire preuve de militantisme".

Mais le P.Q. s'en prend surtout aux retards inexcusables que met le gouvernement Bourassa à présenter son projet de loi sur le financement ouvert des partis politiques (dont une version a pourtant été présentée il y a plusieurs mois, mais subit depuis lors une cascade de délais injustifiés). "Le vertueux M. Bellemare, poursuit le comité, au lieu de faire la morale aux autres, ferait mieux d'utiliser sa salive à dénoncer ce retard".

MOTS CROISES:

Germain nous quitte

Tous les amateurs de mots croisés seront sans doute désolés d'apprendre que Germain nous quitte après 18 mois d'un excellent travail. Prenant à coeur sa tâche, il mettait tellement d'heures à préparer ses mots croisés qu'il en est épuisé et préfère maintenant prendre un repos bien mérité. Le JOUR met tout en oeuvre pour lui trouver un remplaçant aussi valable. Merci à Germain de sa collaboration.

Les expropriés de Forillon

Un exproprié reçoit $5,000 pour "déracinement social"

par Jacques Guay
notre envoyé spécial

GASPE — Dernier épisode dans la cause des expropriés de Forillon. Dans une ordonnance émise le 22 août 1975, le Tribunal de l'expropriation a condamné le gouvernement québécois à verser $5,000 à un exproprié pour "déracinement social". Le juge Guy Dorion, après avoir rappelé que la Cour d'appel, en avril dernier, a qualifié l'expropriation de Forillon de "véritable déportation" souligne que les dommages subis par M. Mathias Riffou sont "évidemment considérables et très difficiles à évaluer en argent".

"Tel que l'a expliqué le fils de l'exproprié dans son témoignage, souligne le juge Dorion, son père est aujourd'hui âgé de 60 ans. Le Tribunal considère qu'il est évidemment incapable de reconstituer le milieu où il se trouvait avant la date de l'expropriation. Il était alors propriétaire de deux grandes terres contiguës sur lesquelles il faisait de la culture. L'été, il se faisait un petit revenu d'appoint par la location de ses camps de touristes, l'automne il vendait ses animaux et ses récoltes."

"Comme son fils l'exprime dans son témoignage, son père avait l'ambition de vivre. Il affirme, sans aucune contradiction, et le Tribunal n'a aucune difficulté à le croire là-dessus, qu'on "n'a pas su se réorganiser". Son père avait l'espérance de pouvoir bâtir ses enfants autour de lui; cette espérance est évidemment aujourd'hui détruite".

"Parmi les voisins qu'ils avaient à cet endroit, certains sont rendus à Cap-aux-Os, d'autres à Cap-des-Rosiers. Ils n'ont plus les mêmes voisins."

"Les conditions de vie de cette famille sont complètement modifiées et ne ressemblent aujourd'hui en rien à ce qui existait avant cette expropriation. Alors qu'il possédait autrefois deux terres contiguës, il n'a aujourd'hui qu'une petite terre de forme triangulaire."

Tout comme dans les ordonnances rendues dans six causes-types par l'ancienne Régie des services publics en février 1973, le juge Dorion se scandalise du comportement des évaluateurs et des représentants du ministère québécois des Travaux publics. Qu'on juge par ces passages: "Le présent cas en est un des plus pathétiques et la preuve a démontré que cet exproprié, en plus d'avoir à souffrir des erreurs sérieuses, nombreuses et importantes de la part des évaluateurs des expropriants, a eu à souffrir d'une incompréhension totale de ses problèmes de la part de l'expropriant et d'exactions et d'ennuis inutiles et qui ne faisaient qu'ajouter un aspect révoltant au sort déjà pénible qu'il devait connaître et que la Cour d'appel a qualifié de véritable déportation..."

"Signifier des procédures d'expulsion au moment où l'exproprié est accidenté, comme le souligne son fils Jocelyn, n'était certainement pas une façon très humaine de traiter le problème. Il en est ainsi de l'insistance à procéder à cette expulsion sans qu'aucun sou n'ait alors été versé à l'exproprié pour se reloger. Enlever les clôtures de façon à ce que les animaux ne puissent plus paître à l'extérieur jusqu'à la fin de juin 1972, n'était pas de la plus fine psychologie. Terroriser Mme Riffou et ses filles en incendiant tout autour des autres immeubles expropriés ajoutait encore plus de cruauté au traitement infligé à cette famille. Enfin accorder à l'exproprié, en 1971, la permission d'exploiter ses cabines pour ensuite la lui enlever deux ou trois jours plus tard constitue des procédures d'harassement absolument indignes non-fondées".

Le ministère des Travaux publics offrait à M. Riffou, en 1970, $18,540. Il fit plus tard une offre finale de $23,500 et, peu de temps avant que la cause ne se rende devant le Tribunal de l'expropriation, un règlement hors-cour de $34,000 qui fut refusé. M. Riffou a finalement obtenu $38,636.

La majorité a cédé au chantage

GASPE (J.G.) — La dernière ordonnance du Tribunal de l'expropriation marque une étape importante dans la guerre menée depuis quelques années par des expropriés québécois tant en Gaspésie qu'à Sainte-Scholastique mais elle ne met pas fin, encore, aux pénibles séquelles de la création d'un parc fédéral dans la péninsule de Forillon.

A l'origine, en 1970, il y eut 1,200 expropriés et 1,800 dossiers d'expropriation. La majorité des expropriés avait plié devant le chantage exercé contre eux par les Travaux publics du Québec et ses agents.

Une centaine ont refusé les offres et six causes-types ont été portées devant la Régie québécoise des services publics qui a tranché en leur faveur en février 1973. Le gouvernement québécois a porté le tout en appel et a perdu ses causes en avril 1975.

Dès lors le ministre responsable à l'époque, M. Raymond Mailloux, a annoncé qu'il n'ira pas devant la Cour suprême et qu'il était prêt à négocier sur la base des ordonnances les cas en suspens et à réouvrir tous les dossiers de ceux qui habitaient sur les lieux lors de l'expropriation.

En juillet dernier, le Tribunal de l'expropriation a siégé à Percé et entendu dix nouvelles causes dont celle de M. Riffou. Il y eut règlement dans cent autres cas.

Mais maintenant, l'Association des expropriés réclame qu'on réouvre également les dossiers de ceux qui, sans habiter les lieux, y possédaient des terres à bois ou agricoles qui refusent l'offre de 25% de plus que le montant déjà versé pour les autres. Ils demandent qu'on leur donne ce qui a été accordé dans les cas de ceux qui ont contesté devant les tribunaux:

1. - 60% de plus dans le cas des boisés;

2. - 100% de plus dans le cas des terres agricoles;

3. - de 25 à 30% de plus pour les constructions;

4. - divers dommages dont le déracinement social.

Quant à leur avocat, Me Lionel Bernier, il vient d'accepter de devenir adjoint et directeur général de l'assistance judiciaire pour le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie.

A trois conditions: demeurer à Gaspé, terminer les causes d'expropriation et être en charge de dossiers spéciaux. Il entend s'attaquer particulièrement aux problèmes que connaissent les citoyens avec certaines lois et particulièrement les lois de l'expropriation, celles des accidents de travail et l'assistance-sociale.

Les bandes dessinées québécoises

Inquiétudes syndicales des fonctionnaires provinciaux

par Jacques Keable

(Québec) — Des questions pour le moins ambiguës surgissent dans l'entourage du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, présidé par M. Jean-Louis Harquindeguy. Et le clair-obscur, dans lequel baigne au moins une des clauses déjà acceptées par le Syndicat, sème chez plusieurs fonctionnaires une inquiétude qui frise la colère, quand elle ne s'affiche pas carrément comme telle.

Entre-temps, toutefois, le Syndicat a annoncé, hier, qu'il venait de demander la conciliation. Ce qui signifie que la grève pourrait être déclarée le 5 novembre. Précisons toutefois que le président Harguindeguy entrevoit cette possibilité comme peu plausible: "on sort perdant", dit-il, d'une grève contre le gouvernement. "Il y a, ajoute-t-il, d'autres moyens de pression qui peuvent nous permettre d'atteindre nos objectifs sans passer par la grève". Donc, une possibilité fort réduite de ce côté.

Rétrogradation

La question de la rétrogradation est au coeur de l'ambiguité actuelle. On entend, par rétrogadation, le fait de déplacer un fonctionnaire vers un poste inférieur à celui qu'il occupait, en réduisant son salaire conformément au nouveau poste occupé.

Dans la convention collective actuellement en vigueur de même que dans les règles de fonctionnement de ce qui s'appelle la Commission de la fonction publique, il est prévu qu'un fonctionnaire ne peut être dégradé que s'il est d'accord avec cette rétrogradation et donc s'il y donne son accord. Dans ce cas, la Commission de la fonction publique détermine le nouveau poste que peut occuper le fonctionnaire.

Si, cependant, le fonctionnaire ne donne pas son assentiment à cette rétrogradation, la Commission de la fonction publique ne bouge pas et, en conséquence, le fonctionnaire ne peut être rétrogradé. C'est là une protection assez étanche contre les décisions arbitraires des chefs de service, estiment les fonctionnaires.

Nouvelle clause

La nouvelle clause, relative à la rétrogradation, clause qui a déjà été paraphée, prévoit un mécanisme d'arbitrage complexe. Ce qui a pour conséquence d'ouvrir la porte à des rétrogradations sans le consentement des fonctionnaires. Le mécanisme prévu serait complexe et long, mais il existerait bel et bien. Et la formule de rétrogradation, d'étanche qu'elle était, deviendrait largement utilisable par l'employeur, malgré les restrictions théoriques prévues par cette clause d'ailleurs fort longue.

Suite à la dénonciation publique de cette clause et suite à des pressions émanant des fonctionnaires, l'exécutif du syndicat a légèrement modifié la clause, rendant la rétrogradation un peu plus compliquée, mais la clause reste bel et bien en place, dans le projet de conventions.

Un vieux désir

Il est donc difficile de ne pas voir dans cette clause nouvelle un recul très important par rapport à la convention actuelle.

Et au Parlement, les journalistes savent que, régulièrement, les députés et ministres déplorent, en public et en privé, l'inamovilité des fonctionnaires. On peut présumer qu'ils voient dans cette clause, acceptée par l'exécutif du syndicat, une merveilleuse porte ouverte à des déplacements de fonctionnaires. Ce qui ne manque d'ailleurs pas d'inquiéter plusieurs de ces fonctionnaires....

Les assemblées

Le président Harguindeguy a, à deux reprises récemment, dû affronter des assemblées honteuses de fonctionnaires syndiqués. Une fois à Montréal et le lendemain à Québec. Il a donc été décidé, par l'exécutif, a annoncé M. Harguindeguy, qu'on ne tiendrait plus d'assemblées générales, mais plutôt des assemblées de sections. Il y a 150 sections, regroupant les quelque 33,000 membres du syndicat, soit 22,000 fonctionnaires et 11,000 ouvriers. De ce total, 7,000 environ sont à Montréal et c'est là qu'on retrouve le plus grand nombre d'adversaires du président actuel. A Québec, la présence des députés a souvent tendance à amener les fonctionnaires à se fier à eux de préférence au syndicat. D'où un militantisme un peu moins fort.

Le Front commun

Par ailleurs, le président Harguindeguy a réitéré, hier, son intention de ne pas s'intégrer au Front commun des trois centrales CSN-FTQ-CEQ, qui est actuellement en formation! Le président Harguindeguy soutient que les torts causés à son syndicat par le Front commun, en 1972, ne sont pas de nature à lui faire souhaiter une nouvelle alliance.

A la question de savoir s'il ne voyait pas là la possibilité pour le gouvernement de jouer les groupes de syndiqués les uns contre les autres, M. Harguindeguy a déclaré qu'il se préoccupait de son groupe d'abord, qu'il n'était pas vendu et au gouvernement et que les intérêts des membres de son syndicat prévalaient toujours.

Le vote

Les syndiqués, fonctionnaires et ouvriers, seront appelés à voter en bloc le contenu de la convention collective négociée par leurs dirigeants.

Et si c'est sur la clause de rétrogadation que les fonctionnaires ne sont pas d'accord? "On en tiendra compte", de dire le président.

C'est une négociation à suivre. Entre-temps, malgré les déclarations du président Harguindeguy, plusieurs fonctionnaires estiment qu'ils manquent d'information et qu'ils ne sont pas assez consultés.

Pour que la convention soit acceptée, il faudra une majorité des fonctionnaires présents lors de la consultation.

canada

Juneau juge sévèrement le comportement de la Bell

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre fédéral des Communications, M. Pierre Juneau, a déclaré vendredi ne pas prendre à la légère la décision de Bell Canada de réduire délibérément ses services d'installation comme moyen de pression auprès de la Commission canadienne des transports.

"S'il est vrai que le conseil d'administration de Bell a choisi cette voie en vue d'ameuter la population et d'influencer le gouvernement, il s'agit sans aucun doute d'une chose assez grave", a déclaré M. Juneau à la presse, alors qu'il participait à Ottawa au congrès annuel de l'Institut d'administration publique du Canada.

En agissant de la sorte, Bell Canada va à l'encontre de l'esprit de la dernière décision de la CCT, qui a jugé, le mois dernier, que la compagnie pouvait continuer de maintenir la qualité de ses services téléphoniques avec le redressement tarifaire accordé, a-t-il ajouté.

M. Juneau n'a toutefois pas élaboré sur les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour mettre un terme à cette pratique, disant attendre les conclusions d'un rapport qu'il a demandé sur cette affaire vendredi dernier, jour de son assermentation au Cabinet.

Le mois dernier, la CCT n'accordait que la moitié des $28 millions que Bell cherchait à obtenir par le truchement d'une hausse tarifaire d'urgence visant à accroître son taux de rendement.

Au cours d'une entrevue à la presse, le président de Bell, M. Robert Scrivener, a déclaré que la compagnie en est par la suite venue à la conclusion qu'elle doit susciter une confrontation pour obtenir gain de cause.

Le 27 octobre prochain, la CCT tiendra une audience pour étudier une nouvelle demande de hausse tarifaire de $10 millions, ainsi que pour réviser la dernière requête de Bell.

M. Pierre Juneau

Câble

Au sujet du litige qui oppose les gouvernements fédéral et québécois concernant la juridiction sur la câblodistribution, M. Juneau a dit être déterminé à trouver une solution pratique pour la population, mais qui respecte la position fédérale, telle qu'exprimée par son prédécesseur, M. Gérard Pelletier.

La situation n'en demeure pas moins compliquée, a-t-il affirmé, puisque notamment nous possédons peu d'informations sur le moratoire proposé récemment par le nouveau ministre québécois des Communications, M. Denis Hardy.

Sur le plan judiciaire, M. Juneau a par ailleurs rejeté l'idée d'une référence à la Cour suprême, certaines des causes actuellement devant les tribunaux devant vraisemblablement déboucher devant la plus haute cour du pays.

Les conservateurs livreront une dure bataille dans Hochelaga

(LE JOUR) — Les progressistes - conservateurs du Québec, avec l'appui de la direction nationale du parti, se préparent fébrilement à livrer "une bataille rangée" dans Montréal-Hochelaga à l'occasion de l'élection partielle qui décidera de l'avenir politique du nouveau ministre fédéral des Communications, M. Pierre Juneau, à qui le premier ministre Trudeau vient de confier la tâche d'assurer la relève de M. Gérard Pelletier, nommé ambassadeur à Paris. Lors d'une conférence de presse tenue en matinée, hier, à Montréal, le président de l'Association progressiste - conservatrice du Québec, M. Claude Dupras, a indiqué que cette élection partielle sera l'occasion pour le PC de manifester "avec dynamisme" la détermination du parti de s'imposer au Québec d'ici les prochaines élections fédérales.

M. Dupras a profité de cette "rentrée d'automne" pour signaler, entre autres, que le député de Joliette, M. Roch LaSalle, agira comme organisateur-conseil du candidat conservateur dans Montréal-Hochelaga et que le nouveau directeur national associé du parti, M. Raymond Grenier, présidera l'assemblée de mise en nomination, demain où seront également présents les trois députés québécois du PC, MM. LaSalle, Wagner et Graftey.

Il est fort probable que le candidat conservateur soit M. Jacques Lavoie, qui, en juillet 1974, avait réduit à 4,035 voix la majorité de M. Pelletier. M. Lavoie jouit de solides appuis dans le comté, y compris d'éléments indépendantistes.

De toute façon, M. Claude Dupras a indiqué hier que les mises en nomination sont ouvertes jusqu'à l'appel final du président d'élection, le soir même de l'assemblée qui se tiendra en l'école Saint-Anselme, 2264, rue Hogan.

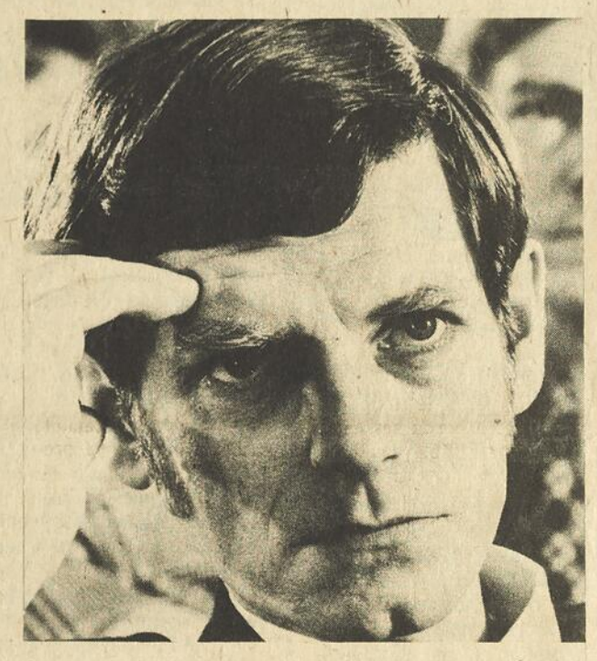

M. Jacques Lavoie, candidat probable du PC dans Hochelaga

Il paraît évident que les conservateurs du Québec entendent utiliser l'élection partielle du 14 octobre prochain pour arracher le comté de Montréal-Hochelaga aux Libéraux. Cet objectif n'est pas illusoire, si l'on tient compte du fait que M. Pierre Juneau, malgré son long règne à la tête du CRTC, demeure un parfait inconnu pour les gens du comté... et si, de surcroît, le candidat conservateur parvient à obtenir l'appui officieux des militants du Parti québécois. Ce dont il est question ces jours-ci au sein des associations du PQ des comtés de Sainte-Marie et d'Hochelaga-Maisonneuve.

En tous cas, une élection à suivre.

Roger Dumais-Dumesnil sera formellement accusé cette semaine à Drummondville

Les déficients n'étaient pas conscients d'être ridiculisés

par Pierre Vallières

De source officielle, LE JOUR a appris hier que des accusations seront portées vraisemblablement lundi contre le promoteur de "freak shows" Roger Dumais-Dumesnil et possiblement aussi contre le gérant de l'Hôtel Roc d'Or de Drummondville, M. René Picard.

Les mises en accusation se feront à Drummondville même, où a été présenté le spectacle du 22 août dernier, spectacle qui, par son caractère, violait l'article 37a de la loi 88 interdisant l'utilisation sur des scènes de cabarets de déficients mentaux, quel que soit le degré de débilité ou de maladie mentale des individus ainsi exploités à des fins de divertissement et de rentabilité commerciale.

L'enquête policière sur le spectacle présenté au club Lido de l'Hôtel Roc d'Or est à toutes fins pratiques complétée, bien qu'il reste encore un des participants à identifier. On sait que les membres de la troupe "Les Laisse-Moi Aller" portent tous des surnoms et qu'il est parfois difficile de retracer leur véritable identité.

Vingt-cinq ans en institution psychiatrique

Parmi les éléments-chocs découverts par les enquêteurs de la Sûreté du Québec et des ministères de la Justice et des Affaires sociales, on retrouve cette révélation stupéfiante: l'un des "artistes" du spectacle du 22 août, Clément Défossé, surnommé aussi Larry Lamothe et Billie Labotte, âgé de 52 ans, a passé 25 ans de sa vie en institution psychiatrique, notamment à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et à Baie Saint-Paul.

Roger Dumais le présentait ainsi aux spectateurs: "Lui, je l'ai ramassé au Las Vegas Room sur la rue Saint-Laurent". Il travaille aujourd'hui dans une salle de quilles de Victoriaville.

L'enquête policière a également permis de démontrer que les déficients mentaux livrés en spectacle dans des hôtels n'étaient pas conscients d'être l'objet de la risée de la clientèle. A ce sujet, il convient de souligner que les enquêteurs ne limitent pas leurs recherches au seul spectacle du Roc d'Or ni aux seuls "artistes" qui y ont participé, mais fouillent l'ensemble du réseau. Depuis la publication des reportages du JOUR, certains ont décidé de renoncer complètement aux spectacles et de rompre avec Roger Dumais.

Ce dernier, jusqu'à récemment du moins, était une véritable idole pour les déficients mentaux qu'il avait recrutés un peu partout. Et cela même s'il ne leur versait qu'un ridicule cachet de $5 par spectacle et qu'il les tournait en ridicule chaque soir devant des salles combles de spectateurs hilares.

Les enquêteurs n'ont toutefois pu déterminer avec certitude la somme versée à Dumais pour chaque spectacle présenté. Les informations obtenues à ce sujet fluctuent entre $150 et $300 par soir.

Dumais voyait à tout

Les propriétaires d'hôtel faisaient affaires directement avec Dumais qui, lui, se chargeait du choix et du transport des "artistes", en plus de leurs cachets. Règle générale, Dumais établissait son programme vers 18h et les spectacles étaient présentés en fin de soirée. Exceptionnellement, certain d'entre eux l'étaient en matinée.

Cette semaine, Roger Dumais a été longuement interrogé par les enquêteurs sur le fonctionnement de sa "troupe" ainsi que sur ses motivations. Il semble qu'il fondera sa défense sur des témoignages de psychiatres. L'accusation a elle aussi retenu les services de psychiatres du ministère des Affaires sociales et se sent prête à démontrer que les participants au spectacle du 22 août dernier étaient bel et bien des déficients, à des degrés divers, même si tous n'ont pas fait de séjours dans des institutions psychiatriques.

Il n'est pas exclu que les cinq participants à ce spectacle soient eux-mêmes appelés à témoigner si la preuve l'exige. Cela devrait se faire, dans leur cas du moins, à huis clos.

On ignore quand le procès proprement dit aura lieu, mais entre-temps l'enquête amorcée il y a deux semaines se poursuivra sur l'ensemble du phénomène des "freak shows". Cette enquête, qui déborde largement le cas du Roc d'Or de Drummondville, vise moins à multiplier les poursuites qu'à éliminer le phénomène une fois pour toutes. Dans ce cas-là du moins, Québec a décidé d'aller jusqu'au bout de l'action entreprise.

Nouvelle offensive des 3 centrales

Pour boycotter le code postal, ne collez plus de timbres quand vous payez vos comptes!

par Louis Fournier

Ne collez plus de timbres sur les enveloppes quand vous payez vos comptes à de grandes entreprises qui utilisent le code postal comme Bell Canada, Gaz Métropolitain, l'Hydro-Québec, les compagnies d'essence et de crédit!

C'est le "bon conseil" que vous donnent les trois grandes centrales syndicales du Québec qui ont annoncé, hier, ce moyen ingénieux d'intensifier la campagne de boycottage du fameux code postal, lancée il y a plus d'un an déjà.

La loi n'oblige pas les usagers des Postes à affranchir le courrier, a-t-on rappelé, de telle sorte que si les compagnies veulent percevoir les chèques inclus dans les lettres non affranchies, elles devront payer le double du prix de l'affranchissement, soit 16 cents pour chaque enveloppe qui devrait porter un timbre de 8 cents.

Cette nouvelle offensive vise donc les grosses compagnies mais on a soutenu, hier, que c'était pour les aider à ne pas céder "au chantage du gouvernement fédéral". Ce chantage, selon les trois centrales, c'est le suivant: Ottawa tente d'imposer le code postal "par la force" en obligeant les principaux usagers - les compagnies - à utiliser ce code avant le 1er octobre prochain, sans quoi elles perdront leurs taux d'affranchissement spéciaux.

$20 millions

La FTQ - qui représente les employés des Postes au Québec - la CSN et la CEQ, dans leur déclaration conjointe, rappellent que le gouvernement fédéral a dépensé, à ce jour, plus de 20 millions pour imposer le code postal et, ajoute-t-on, "il s'obstine toujours à refuser de négocier les effets de la mécanisation des opérations postales". Or, l'introduction du code et la mécanisation feront perdre plusieurs milliers d'emplois et entraîneront la déclassification de centaines d'autres, soutient le syndicat, qui n'est pas opposé pour autant à l'amélioration du service.

Les trois centrales ont aussi affirmé, hier, que le ministère des Postes fait de la fausse représentation en prétendant que l'inscription du code sur les lettres accélère la livraison du courrier. En effet, dit-on, les machines qui liront le code et trieront le courrier ne sont même pas encore installées! "Au contraire, ajoute-t-on, la population a l'assurance des postiers qu'ils accorderont la priorité au courrier qui ne porte pas le code postal".

MM. Pepin, Laberge et Charbonneau concluent leur déclaration en remerciant "tous ceux qui ont fait un succès jusqu'à présent de la campagne de boycottage" et les invitent à poursuivre leur action en faisant maintenant pression sur les grandes entreprises qui utilisent le code postal.

CÉLÉBRATION DE LA RENTRÉE

7 septembre 1975
A 11 heures

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE ST-ALBERT-LE-GRAND
2715, chemin de la Côte Ste-Catherine

COURS DE PARAPSYCHOLOGIE

Professeur: Institution chrétienne Christian Gordon Membre de l'A.S.P.R et de la T.S.P.R.

Premier cours: Mardi, le 9 septembre à 19:30 Heures.

Au: 1215 Boul. Saint-Joseph est,

Renseignements: 464-1158

Université du Québec à Montréal

Service de l'Education permanente

COURS DU SOIR

LANGUES VIVANTES
Allemand
Anglais
Arménien
Espagnol
Français
Italien
Russe

INSCRIPTION:
2 septembre au 18 septembre 1975, du lundi au jeudi de 9h à 20h et le vendredi de 9h à 17h.

DÉBUT DES COURS:
Semaine du 22 septembre 1975.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
Ecole Française
Service de l'Education permanente
Université du Québec à Montréal
1187, rue de Bleury
Local 5930, 5e étage
Montréal H3C 3P8
Tél.: 876-3237

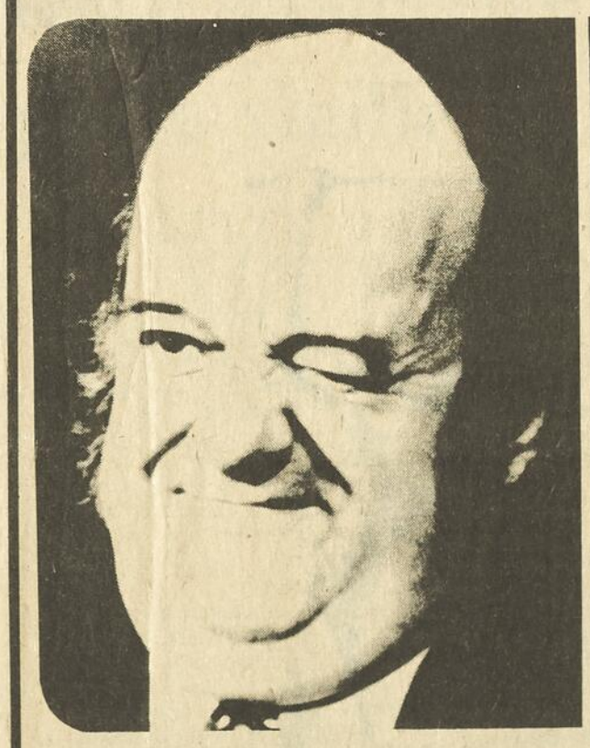

l'éducation des adultes c'est pour vous

Consultez les Services d'Education des Adultes de votre Commission scolaire

Commission des écoles catholiques de Montréal. 273-0481
Commission des écoles catholiques de Verdun. 769-2771
C.S. du Sault-Saint-Louis. 365-4600
C.S. Jérôme-Le Royer. 642-9520
C.S.R. Carignan. 742-3721
C.S.R. Chambly. 670-3130
C.S.R. Chomedey de Laval. 663-8316
C.S.R. Davignon. 273-1800
C.S.R. Deux-Montagnes. 473-4694
C.S.R. Duvernay. 324-6420
C.S.R. Honoré-Mercier. 348-4951
C.S.R. Lakeshore/Baldwin-Cartier. 697-1990
C.S.R. Laurentides. 326-0333
C.S.R. Le Gardeur. 581-9671
C.S.R. Lignery. 659-9181
C.S.R. Meilleur. 372-0221
C.S.R. Sainte-Croix. 748-7847
C.S.R. Salaberry. 371-2000
C.S.R. Vaudreuil-Soulanges. 455-9311
C.S.R. Yamaska. 773-8401
C.S.R. Youville. 429-4671

monde

Hier matin sur la Côte Ouest

Le président Ford a échappé à une tentative d'assassinat

par Louis Foy
envoyé spécial de l'AFP

Sacramento (Californie) — (AFP) — Le président Ford a échappé hier à une tentative d'attentat à Sacramento au moment où il serrait des mains dans la foule en sortant de son hôtel pour aller rendre visite au gouverneur Edmund Brown.

Une jeune femme blanche aux cheveux roux, habillée de rouge, d'une vingtaine d'années a sorti un revolver et l'a pointé sur M. Ford qui se trouvait alors à quelques mètres d'elle. Deux agents du service secret qui se trouvaient à proximité ont aussitôt bondi sur la jeune femme, lui ont tordu le bras et l'on entraînée au sol en la désarmant avant qu'elle ait eu le temps de tirer.

M. Ford, qui avait vu l'arme, a fait un brusque mouvement pour y échapper tandis que d'autres agents du service secret l'entraînaient rapidement à travers la rue en direction du palais du gouverneur.

Une foule importante attendait M. Ford par une belle matinée ensoleillée de fin d'été pour le voir traverser le parc qui entoure le palais du gouvernement où le président devait plus tard prononcer un discours devant la législature.

La jeune femme, répondant, selon la police de Sacramento, au nom de Lyne Alice Fromme, 26 ans, s'est écriée au moment où les agents du service secret la désarmaient: "Doucement, les gars. Je suis tranquille. Le revolver n'est pas parti. Ce n'est pas une personnalité", faisant apparemment allusion à M. Ford. Elle ne paraissait pas cohérente.

La police de Sacramento l'a aussitôt emmenée dans une voiture pour l'interroger. Elle était souriante et ne paraissait pas se rendre compte de l'acte qu'elle avait tenté de commettre.

Un homme d'une cinquantaine d'années qui avait pris une journée de congé pour voir le président, venait de lui serrer la main quand l'attentat s'est produit.

"Aussitôt après j'ai vu M. Ford s'esquiver et j'ai vu le revolver", a-t-il dit.

Le porte-parole de la Maison Blanche a confirmé que l'auteur de l'attentat était une jeune Américaine de 26 ans, Mlle Lyne Alice Fromme, sans adresse connue. Elle mesure 1m60, pèse environ 55kg, avec des cheveux roux. Son arme était un revolver automatique calibre 45 et elle était chargée, a précisé le porte-parole.

Selon des renseignements non confirmés elle aurait appartenu à la secte dirigée par Charles Manson, accusé d'avoir assassiné Sharon Tate, la femme du metteur en scène américain Roman Polanski.

Le président Ford, qui est tenu au courant de toutes les circonstances de cet attentat, a décidé de ne pas modifier l'horaire de ses activités de la journée.

Après son entretien avec le gouverneur Brown et son discours devant la législature de l'Etat de Californie, le président doit donner une interview à une station de télévision à Sacramento avant de reprendre son avion dans l'après-midi (heure de Californie) pour Washington où il arrivera samedi à 02h45 GMT.

L'identité de l'auteur de l'attentat a été communiquée au Federal Bureau of Investigations (FBI) qui fait des recherches sur ses antécédents politiques et sur son passé judiciaire.

Mme Ford, qui était restée à Washington, a été mise au courant de la tentative d'attentat par le service secret.

L'agent qui a arraché l'arme s'est légèrement coupé à un doigt en l'enlevant à la jeune femme qui faisait des efforts pour la conserver. Cet agent, M. Larry Blumdorf, a été aidé par deux policiers de Sacramento, MM. Gaylin Peterson et Thomas Maccarter, qui ont mis les menottes à la jeune femme.

Lynne Fromme est désarmée!

Lynne Fromme du groupe Manson

Téléphoto AP

NEW YORK (AFP) — Lynne Fromme, 26 ans, qui a tenté d'abattre hier matin le président Gerald Ford à Sacramento (Californie) a appartenu à la "Famille Manson" dont six membres ont été condamnés pour le meurtre de l'actrice Sharon Tate et de six autres personnes le 9 août 1969.

Rousse, le visage parsemé de taches de rousseurs, le front large, le menton pointu, Lynne Fromme avait déjà fait longuement parler d'elle en 1969, dans la presse américaine, au moment du procès du "père spirituel", Charles Manson.

A l'époque, Lynne Fromme âgée de 21 ans, avait déclaré après le massacre d'Hollywood, où était située la demeure de Roman Polansky, le mari de Sharon Tate: "Je ne peux pas croire les histoires que l'on raconte sur nous. Charlie (Manson) est un être si chaleureux et si formidable. Vous devriez le voir avec les animaux. Il peut passer des heures et des heures à s'en occuper. Nous menions une vie propre et saine."

Charles Manson a été condamné à mort et se trouve toujours emprisonné.

Les attentats contre les présidents américains

NEW YORK — (AFP) Voici les attentats commis contre des présidents américains ou des candidats à la Maison-Blanche:

Abraham Lincoln (seizième président) assassiné le 14 avril 1865 dans un théâtre de Washington par John Wilkes Booth, partisan de la cause des Confédérés.

James Abram Garfield (vingtième président) abattu le 2 juillet 1881 par un chômeur, Charles Guiteau.

Garfield est décédé le 19 septembre 1881 des suites de ses blessures.

William McKinley (vingt-cinquième président) assassiné par un anarchiste, Léon Czolgosz, le 6 septembre 1901 à Buffalo (Etat de New York). McKinley est décédé le 14 septembre des suites de ses blessures.

John Kennedey (trente-cinquième président) assassiné à Dallas (Texas) le 22 novembre 1963. Le meurtrier présumé est Lee Harvey Oswald abattu à son tour par Jack Ruby.

Un attentat sans conséquences avait été commis contre le président Théodore Roosevelt en 1912.

Le président Warren Gamaniel Harding (vingt-neuvième président) est décédé subitement de façon mystérieuse à San Francisco le 2 août 1923.

Robert Kennedy: assassiné en juin 1968 à Los Angeles alors qu'il venait de remporter, en tant que candidat démocrate, l'élection primaire de Californie. L'assassin, Shiran-Shiran est toujours emprisonné.

George Wallace: abattu à Laurel (Maryland) le 15 mai 1972 par Arthur Bremer alors qu'il cherchait à obtenir l'investiture de son parti pour les élections présidentielles. Celles-ci furent remportées par le républicain Richard Nixon. George Wallace, gouverneur d'Alabama, est resté paralysé des deux jambes à la suite de cet attentat. Il doit annoncer prochainement officiellement sa candidature à l'investiture de son parti pour les élections de 1976.

Coup d'Etat déjoué pour la treizième fois au Soudan

KHARTOUM (AFP) — Une nouvelle tentative de coup d'Etat (la treizième depuis l'avènement au pouvoir du président Gaafar El Nimeiry, il y a six ans) a été rapidement matée par les troupes loyalistes, hier matin à Khartoum.

Le lieutenant-colonel Hassan Al Hussein Osman, qui se trouvait à la tête des conjurés, dont on avait annoncé la mort, n'a été que blessé et se trouve dans un hôpital militaire de Khartoum.

En fin de matinée, vendredi, le général Mohamed Albagir Ahmed, premier vice-président soudanais, annonçait que les forces armées loyales "contrôlaient toutes les zones stratégiques". "Nous traquerons et abattrons, a-t-il ajouté, tous les rescapés d'anciens régimes qui se nourrissent encore de leurs mauvais rêves". Selon lui, les véritables instigateurs de la rébellion étaient des "éléments clandestins", dont il a demandé la dénonciation.

Dans une allocution diffusée par "Radio Soudan" immédiatement après échec du coup d'Etat, le commandant Abul Gasim Mohamed, vice-secrétaire général de l'Union socialiste soudanaise et le général Bashir Mohamed Ali, chef d'état-major, ont imputé cette "mutinerie" à une poigée de soldats. Le commandant Abul Gasim a accusé les communistes, les frères musulmans et les dirigeants des partis dissous d'en être les instigateurs. La tentative, selon eux, a duré deux heures.

Le fait est que "Radio Soudan" semble avoir été entre les mains des rebelles de 4h00 à 07h00 GMT vendredi matin. Depuis le début habituel de ses émissions, la station a diffusé de la musique militaire et à 04h35, le lieutenant-colonel Hassan Al Hussein Osman, l'auteur de la tentative de coup d'Etat a lu, à plusieurs reprises, un communiqué annonçant le renversement du régime du président Nimeiry, la dissolution du cabinet, de l'assemblée du peuple, du parlement, de l'Union socialiste soudanaise et d'autres organismes politiques. Il déclarait également que les prisonniers politiques seraient tous libérés et que le Soudan redeviendrait une démocratie libérale.

A 07h00 GMT, la radio cessait ses émissions et à 07h10, deux hauts responsables soudanais annonçaient que la mutinerie avait été écrasée.

A 08h15, enfin, le général Mohamed Albagir Ahmed, annonçait que l'auteur de la tentative de coup d'Etat avait été tué. "Sa voix a été réduite au silence pour toujours", a-t-il déclaré.

Pour le porte-parole du gouvernement, M. Ahmed Abdel Halim, ministre de la culture et de l'information, il n'aura fallu que deux heures pour mettre les mutins à la raison. Il a attribué le complot à "des éléments de groupe réactionnaires manipulant de jeunes officiers des forces armées et des soldats".

Prenant la parole au début de l'après-midi vendredi, le président Nimeiry déclarait que les auteurs de la tentative avaient pour objectif de la supprimer, ce qui, selon eux, aurait entraîné la chute de son régime. Les conspirateurs qui n'ont pas été tués, a-t-il dit, seront traités de façon équitable.

Le Soudan s'il ne détient pas le record des complots arrive vraisemblablement parmi les tout premiers pays. En vingt ans, les trois régimes successifs se sont instaurés à la suite d'un coup d'Etat et, entre temps, treize tentatives infructueuses s'y sont déroulées. Le premier coup d'Etat en 1958 porta au pouvoir le marechal Abboud. Il fut renversé en 1964 par un régime parlementaire dominé par la puissante secte musulmane des Ansars. Le 25 mai 1969, ce régime était à son tour renversé par une junte militaire dirigée par le colonel El Mineiri qui instaura un régime socialisant.

Parmi les coups d'Etat avortés, le plus grave fut celui du 19 juillet 1971. Il fallu trois jours au président Nimeiry pour le mater. Une impitoyable répression contre les communistes s'en étant suivie. Le Soudan est une fois en demi plus grand que le Québec Il compte 17 millions d'habitants dont 58 pour cent sont des Noirs et 32 pour cent des Arabes.

Le président Nimeiry a repris le pouvoir après trois heures d'insurection sous la direction du major Osman. Le Soudan est le plus grand pays d'Afrique et fort riche en pétrole.

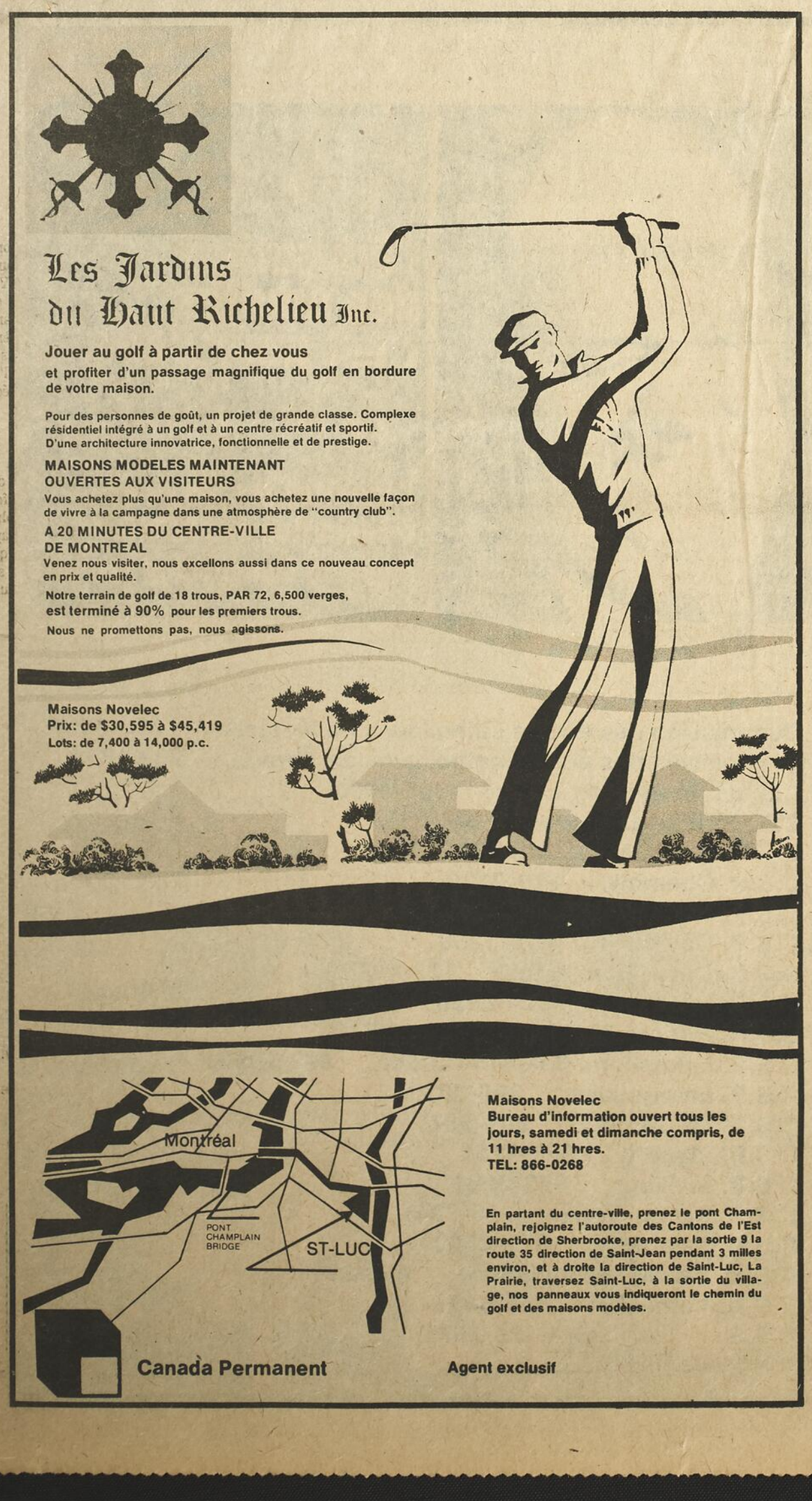

monde

L'Assemblée générale du Mouvement des forces armées au Portugal

• Vasco Gonçalves a définitivement terminé sa carrière
• Le Conseil de la révolution s'épurera de lui-même
• Dorénavant, le MFA sera aussi composé de modérés

L'importante assemblée du Mouvement des forces armées portugaises a eu lieu hier dans une ville conservatrice du pays. Le général Vasco Gonçalvès a officiellement été démis de ses fonctions; non seulement comme premier ministre mais aussi comme chef des forces armées. Le MFA qui s'était épuré au cours de la semaine donne ainsi satisfaction à l'une des conditions essentielles posées par les socialistes pour leur participation au gouvernement. En outre, le Conseil de la révolution verra lui aussi à s'autoépurer avant que l'assemblée du MFA ne prenne une décision finale sur sa composition.

par Jean-Maurice Basset

LISBONNE (AFP) — L'assemblée du Mouvement des forces armées qui s'est tenue hier à l'école pratique du Génie de Tancos, s'est achevée par un communiqué qui apparaît aux observateurs comme une nouvelle tentative de compromis entre les tendances rivales de l'armée portugaise.

Si la démission du général Vasco Gonçalves de son poste de chef d'état-major général des forces armées, où sa mise à l'écart était généralement attendue, la constitution d'un nouveau Conseil de la révolution ne l'était pas et a surpris bien des observateurs. Il est difficile de faire des pronostics sur le déroulement des événements au Portugal, les décisions de ce soir en apportent une nouvelle preuve.

La démission du général Vasco Gonçalves permettra peut-être de débloquer la crise politique qui dure depuis bientôt deux mois. Elle était un des préalables à la participation des socialistes et du Parti Populaire Démocratique (P.P.D.) à un gouvernement d'unité et de salut national. Contesté par une grande partie de ses troupes, le général Vasco Goncalves démissionne d'une fonction qu'il n'aura en fait jamais exercée. Ce départ constitue une défaite pour les éléments les plus progressistes de l'armée et donne satisfaction aux partisans du groupe des neuf animé par le major Melo Antunes, ancien ministre des affaires étrangères.

Les décisions prises, en ce qui concerne les modifications apportées à la composition du Conseil de la révolution, ont surpris tout le monde, d'autant plus que l'on considérait que l'absence des délégués de l'armée de terre et de l'armée de l'air, à l'exception de leurs chefs d'état-major respectifs, les généraux Carlo Fabiao et Orais Da Silva, empêchait l'assemblée du M.F.A. de siéger valablement.

Il est d'ailleurs probable que des délégués absents de la réunion fassent des réserves sur les décisions prises. Le général Otelo Saraiva de Carvalho, chef du Copcon, a pour sa part déclaré que la crise politico-militaire n'était pas terminée et que le désunion persistait au sein des forces armées.

Dans sa nouvelle composition le Conseil de la révolution passe de 29 membres à 21, y compris le président de la république, le général Costa Gomes. Ont été éliminés le général Vasco Gonçalves le général Eurico Corvacho qui quittera donc le commandement de la région militaire nord, le capitaine Ferreira de Macedo, tous deux amis du général Vasco Gonçalves, le capitaine de frégate Victor Crespo signataire du manifeste des neuf qui semble-t-il ne voulait pas se représenter et le capitaine Ferreira De Sousa qui avait toujours joué un rôle très efface. Trois autres verront leur cas réglé par le nouveau Conseil de la révolution qui pourra les réintégrer, les majors Victor Alves et Melo Antunes, signataires du manifeste modéré des neuf, et le major Costa Martins ministre du Travail dans le gouvernement démissionnaire et proche du Parti communiste.

Marche des journalistes à Lisbonne

Les journalistes portugais ont tenu une marche de protestation à Lisbonne contre la mise à pied des journalistes non-communistes du quotidien Diaro de Noticias sis sur l'avenue de la Liberté.

Ce grand quotidien du matin appartenait autrefois à une grande famille. Depuis le coup d'Etat, il s'est distingué avec le concurrent O Seculo pour son soutien au régime. Les Portugais sont très critiques à l'égard de ces deux journaux, les seuls publiés à Lisbonne le matin. Après l'affaire de Republica, ce sont les journalistes du O Capital qui s'étaientvu frapper de l'interdit de critique par les travailleurs de l'imprimerie de ce journal. Cette fois, le "putsch" tenté par les communistes pour exclure les dissidents du Diaro de Noticias a cristallisé le mécontentement des journalistes.

Comme homme providentiel de la droite

Le général de Spinola se verrait damer le pion par l'industriel Galvao de Melo

par Antoine Merlino

PARIS (AFP) — L'ex-général portugais Antonio De Spinola, arrivé incognito à Paris il y a deux jours, prend son temps. La discrétion entourant son séjour paraît d'ailleurs adroitement respectée par les autorités françaises.

Dans la capitale française, l'ex-général poursuit activement ses contacts avec des hommes politiques portugais en exil et des personnalités des milieux d'affaires portugais de l'opposition en Europe, apprend-on de source informée vendredi.

Installé dans un confortable trois pièces au 25è étage d'un grand hôtel de la Rive Gauche, au tarif quotidien de plus de cinq cents francs, l'ex-général a établi avec la direction de l'hôtel un astucieux stratagène pour garder le secret sur l'identité de ses nombreux visiteurs.

Dans ce but, on laisse clairement entendre dans certains milieux de l'opposition portugaise que les partisans de l'ex-général de Spinola sont bien à l'origine des troubles survenus et entretenus dans le Nord du Portugal. Mais la campagne d'explications entreprise à Paris par l'ancien chef de l'Etat portugais soulève aussi, si l'on en croit certaines informations, quelques réticences de la part d'opposants au régime vivant en exil en Europe.

Pour prétendre devenir le grand rassembleur incontesté d'une opposition la plus vaste possible, l'ex-général Spinola n'est peut-être pas dit-on dans certains milieux d'opposants à Paris "la meilleure tête politique". On lui reprocherait notamment sa fuite le 11 mars, ses médiocres qualités politiques, puisqu'il "n'a pas réussi à dominer la situation, lors du putsch du MFA" et la baisse "très nette" de son prestige au Portugal.

L'ex-général, considèrerait cependant que ses partisans au Portugal sont en mesure de débaucher à son profit les rangs des modérés "complètement dépassés par la situation actuelle".

Dans ce domaine, l'ex-général De Spinola, toujours selon les milieux de l'opposition à Paris, aurait un rival de taille dont le nom est d'ailleurs souvent prononcé en ce moment dans la capitale française: M. Galvao De Melo. Cet élégant député du centre, âgé de la cinquantaine environ qui se veut réformateur et que les communistes qualifient de droitiste, pourrait, dit-on à Paris, prétendre aussi au "rôle d'homme providentiel".

Dans une conversation téléphonique avec un interlocuteur à Paris, M. Galvao De Melo a confirmé cette semaine qu'il se rendrait prochainement à Paris, peut-être en Suisse et même en R.F.A.

Ancien chef d'Etat-Major de l'aviation, M. Galvao De Melo jouirait d'un grand prestige dans l'aviation portugaise et parmi certains opposants. On fait valoir aussi qu'il a un atout considérable: il fut chargé par la junte de démanteler l'ancienne police politique "PIDE". Il a mis à l'abri dit-on, de gros dossiers fort compromettants pour bon nombre de personnalités politiques portugaises. C'est cela ajoute-t-on qui justifierait en grande partie son "impunité" actuelle.

Quoi qu'il en soit, dans les milieux de l'opposition portugaise en exil, on est persuadé que l'heure de la grande explication avec les communistes est arrivée.

On croit savoir à Paris qu'à la frontière hispano-portugaise une opposition active s'organise et pour ces mêmes milieux, il ne fait pas de doute que l'automne risque d'être chaud au Portugal.

La semaine monétaire a débloqué une impasse vieille de trois ans

(D'après AFP) — M. Johannes Witteveen, directeur général du Fonds monétaire international, a réaffirmé lors d'une conférence de presse son espoir de voir un accord se réaliser sur le régime des changes, lors des prochaines réunions du FMT en janvier 1976. Mais il a reconnu que cet accord sera difficile et que les discussions qui ont eu lieu cette semaine montrent que des divergences fondamentales sur ce sujet demeurent.

Pourtant, la réforme du système monétaire semble être sortie de l'impasse où elle se trouvait depuis trois ans, après l'accord partiel qui est intervenu contre toute attente, à Washington et qui a dégelé l'atmosphère de la négociation.

Les traditionnelles divergences franco-américaines ont pu être surmontées, au moins sur le problème de l'or, à partir du moment où M. Jean-Pierre Fourcade est arrivé à convaincre le président de la réserve fédérale américaine, M. Arthur Burns, que les Français n'avaient pas l'intention de recréer le système de Bretton Woods et l'étalon or, en souscrivant à l'abolition du prix officiel du métal.

Or, curieusement, ce dégel sur le problème de l'or et l'atmosphère de coopération qui a régné pendant ces négociations semblent avoir entraîné un léger rapprochement des positions sur la question, plus importante, du régime des changes.

Les Français commencent à parler de réduire l'importance du flottement plutôt que de retourner à des parités fixes ou stables. De leur côté, les Américains, par la voix de M. William Simon, secrétaire au Trésor ou de M. Edwin Yed, sous-secrétaire au Trésor, laissent entendre que l'on pourrait chercher à stabiliser un peu le système à condition de ne pas contrarier trop les lois du marché.

Le langage a donc évolué: personne ne parle plus de retour à des taux de change fixes ou de flottement totalement libre sans intervention des banques centrales.

Sans doute Français et Américains diffèrent-ils dans leur analyse des causes du flottement. Pour M. Yed ce n'est pas le flottement qui empêche la reprise économique, comme le prétend M. Fourcade, mais c'est la situation économique qui empêche le retour à un système stable. Il met donc l'accent sur l'harmonisation des politiques économiques, grâce à laquelle il espère voir se réduire les écarts de cours entre les monnaies. Les problèmes économiques ont d'ailleurs fait à Washington l'objet de nombreuses discussions qui l'ont parfois emporté sur les discussions purement monétaires. M. Yed a même proposé que le comité intérimaire chargé de la réforme du système monétaire international soit aussi un forum où l'on discute des politiques économiques.

Le directeur du F.M.I. a souligné lui aussi que l'amélioration du système du flottement des monnaies suppose un effort de coordination des politiques économiques des pays-membres, et a indiqué que d'"utiles discussions sur la situation économique" ont eu lieu à Washington.

Une bombe fait deux morts près des palaces londoniens

LONDRES (AFP) — Park Lane, l'artère des grands palaces londoniens au bord de Hyde Park, a vécu hier à l'heure de Belfast après l'attentat à la bombe au Hilton, qui a fait deux morts et une quarantaine de blessés, dont huit graves.

Soldats en gilets pare-balles et policiers casqués ont immédiatement bloqué le quartier où ont convergé, toutes sirènes hurlantes, les ambulances et les voitures de pompiers.

Contenus par des cordons de "bobbies", les membres du personnel de l'établissement et les clients, qui avaient été évacués après l'explosion, attendaient avec angoisse des nouvelles de leurs collègues et de leurs proches, restés à l'intérieur.

Un vieux portier, dont l'uniforme aux galons dorés portait des éclaboussures de sang, murmurait: "C'était pire que le blitz". Un chef cuisinier, en tablier et en toque, qui se trouvait près de la taverne, proche de la déflagration, racontait: "Le plafond s'est écroulé, les vitrines ont éclaté, tombant sur les clients. Il y avait de nombreux Américains, Scandinaves et des hommes d'affaires, venus participer à un séminaire".

COURS D'ASTROLOGIE

Professeur: ROLAND RHO

Premier cours: Jeudi, le 11 septembre
à 19:30 Heures
au: 1930 Boul. Saint-Joseph est,

Renseignements: 589-4317

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Centre de Croissance et d'Humanisme Appliqué
1500 Stanley
Suite 305
Montréal
Tél. 844-7729

UN CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ET D'INTÉGRATION ÉMOTIVE

PREMIERS ATELIERS DE LA SAISON

— Atelier d'Introduction à la Gestalt: redécouvrir ses besoins, apprendre à les exprimer... 3-4-5 oct.

— Rencontre avec l'Art: Gestalt et créativité artistique
Moniteur: Joseph Zinker ..... 24-25-26 oct.

— Atelier sur la Féminité I: expression directe de l'agressivité .. 31 oct. 1-2 nov.

Nombre limité de personnes, s'inscrire le plus tôt possible. Pour plus de renseignements, s'adresser au secrétariat: 844-7729.

DIRECTRICE: JANINE CORBEIL, psychologue, membre de la CPPQ, diplômée du Gestalt Institute of Cleveland, Ohio.

INSCRIPTION et demande du questionnaire d'admission

NOM: ..... TEL.: .....

ADRESSE: .....

NOM DE L'ATELIER: ..... DATE DE L'ATELIER: .....

l'économie

Le pipeline Sarnia–Montréal

Il suffirait de modifications mineures dans le tracé pour sauver les terres arables

–Les agriculteurs

par Pierre Sormany

En octobre dernier, la compagnie Interprovincial Pipeline, chargée de la construction de l'oléoduc Sarnia-Montréal, soumettait à l'Office national de l'énergie un nouveau tracé pour cette conduite, le tracé précédent, traversant le fleuve à la hauteur du Lac-des-Deux-Montagnes, ayant été qualifié de dangereux par les environnementalistes du gouvernement fédéral.

Après quelques jours d'audiences, le projet était finalement approuvé tel quel. Les agriculteurs de Saint-Janvier, Sainte-Anne-des-Plaines et Saint-Louis-de-Terrebonne ne savaient pas encore que le pipeline traverserait désormais leurs terres, les plus belles de la région, classées "Rural L" par le Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire de Mirabel (SATRA).

Tant pis pour eux!

Au cours d'une conférence de presse hier, dans la salle municipale de Sainte-Anne-des-Plaines, les producteurs agricoles, soutenus par l'UPA des Laurentides, ont mis en évidence les risques qu'ils courront désormais, à cause de cette décision:

- création d'un obstacle artificiel au drainage souterrain de leurs terres, la profondeur d'enfouissement du tuyau étant sensiblement la même que celle des drains agricoles;
- limitation et dévalorisation du terrain par la servitude qui l'affectera désormais;
- entrave temporaire à la bonne gestion des fermes, pendant la période de construction;
- dérangements futurs causés par l'entretien et les réparations de l'oléoduc;
- risques de désastre, si une fuite de pétrole survenait.

Devant ces dangers, les producteurs ont réclamé de l'Interprovincial, non pas qu'elle renonce à son projet ou qu'elle le modifie, mais qu'elle s'efforce d'adapter son tracé aux limites naturelles des terres (boisés, routes, etc) afin de minimiser son impact sur l'agriculture.

Les demandes étaient tardives, mais raisonnables. Pourtant, l'Interprovincial a fait la sourde oreille.

Expropriation injuste

Ignorant les démarches des agriculteurs, la compagnie a procédé à l'expropriation des terrains nécessaires à la réalisation de son projet, en utilisant la "Loi concernant les chemins de fer", que l'UPA qualifie volontiers de vétuste et rétrograde. Cette loi autorise une compagnie privée à exproprier dans certains cas, lorsqu'il s'agit d'imposer sur des terrains des servitudes relatives à la distribution d'un service "public". C'est la loi qui autorise notamment Bell Canada à installer ses poteaux de téléphone sur les terrains privés.

Actuellement, les travaux approchent de leur point de non-retour. Aux yeux des agriculteurs, si la conférence de presse d'hier ne donne pas les résultats escomptés, sous forme d'une modification du trajet, on sera devant un autre cas de dégradation des sols arables à cause d'une planification aveugle du développement.

Grève chez Sifto et Windsor

La pénurie de sel commence à toucher les consommateurs

par Louis Fournier

Si les consommateurs n'arrivent pas à se procurer de sel dans plusieurs magasins du Québec, et singulièrement dans la région de Montréal, c'est que les média d'information auraient créé une sorte de panique qui a provoqué une véritable ruée vers ce produit, surtout en pleine période de fabrication et de mise en conserve des marinades.

C'est en tout cas ce qu'a déclaré au JOUR, hier, un porte-parole de la compagnie Sel Sifto, à Montréal, une filiale de la Domtar, dont la principale usine est paralysée par une grève depuis le 23 mai à Goderich en Ontario. L'autre grand producteur canadien, Sel Windsor, est également touché depuis trois mois par un arrêt de travail à son usine ontarienne.

S'il est vrai qu'une certaine fringale de sel s'est emparée des consommateurs, il est aussi vrai de penser que ces grèves commencent à effecter sérieusement les livraisons des deux grandes compagnies. Et tout indique qu'on est encore loin d'un règlement. Le porte-parole de Sifto nous a avoué que l'usine d'Amherst, en Nouvelle-Ecosse, ne fournit que le tiers de l'approvisionnement habituel de Sifto au Québec.

Les grandes chaînes d'alimentation commencent à se ressentir des effets de la pénurie. Hier, le gérant du Cooprix du boulevard Saint-Joseph à Montréal, M. André Tremblay, nous a révélé que le magasin coopératif n'avait plus désormais de sel à marinades, et même de sacs de cinq livres.

Et les prix?

La pénurie de sel n'est pas vraiment artificielle, d'autant plus qu'un représentant de la compagnie Windsor a admis, récemment, que le règlement éventuel de la grève entraînerait sûrement une hausse des prix. Et cette hausse, on la fera avaler au consommateur en profitant du fait que le sel sera devenu plus rare.

Le problème ne touche pas seulement les consommateurs mais aussi les conserveries, qui se plaignent d'être mal approvisionnées. De ce côté aussi, on peut s'attendre à des hausses de prix.

Marché des options: Toronto se donne un délai

MONTREAL (PC) — Le président de la Bourse de Montréal, M. Michel Bélanger, a révélé cette semaine que des négociations ont été entreprises avec la Bourse de Toronto en vue de la formation d'une "chambre des compensations commune."

Les deux marchés des valeurs avaient annoncé plus tôt cette année leur intention de se lancer dans ce type d'activités commerciales.

M. Bélanger a précisé que la Bourse de Montréal se lancera dans l'échange d'option de 15 importantes compagnies canadiennes, à compter du 15 septembre, alors que Toronto n'abordera pas ce marché le 1er octobre, comme il était initialement prévu.

Dans un communiqué, M. Bélanger a ajouté que la Bourse de Toronto étudiera la documentation de la chambre de compensation des options de Montréal avant de décider si elle doit conclure une entente de principe avec le marché de Montréal.

LE JOUR

RECHERCHE UNE TÉLÉPHONISTE DE SOIR

FONCTIONS:
- Recevoir et acheminer les appels, prendre les messages
- Recevoir les gens à la réception
- Menus travaux de dactylo et de bureau

EXIGENCES:
- Expérience de téléphoniste préfrable
- Dactylo 30/40 mots minute

CONDITIONS DE TRAVAIL:
- Salaire compétitif (selon entente à la signature de la convention collective)
- Du lundi au vendredi de 17h.00 à 22h.00

Faire parvenir vos demandes à:

Jean-Pierre Nepveu
Directeur administratif
Le Jour
387, boulevard Lebeau
Saint-Laurent (Québec)

PROFESSEUR MASCULIN
demandé
- 2ème cycle élémentaire
- Quelques années d'expérience (2 ou 3)
- Ecole privée

Contacter:
Monsieur Périard
Tél.: Résidence - 376-6211
Bureau - 323-5802

C.L.S.C. KATERI

(Centre Local de Services Communautaires organisme de services de santé et sociaux de première ligne, rattaché à la loi 48 (Bill 65).

recherche

MÉDECIN

RESPONSABILITES:
- Participe à la programmation et assure la gestion des programmes sous sa responsabilité.

FONCTIONS:
- Dispense des soins de première ligne.
- Mise sur pied d'une médecine préventive.
- Collabore aux programmes de santé communautaire dispensés par les infirmières.
- Travaille en profondeur en vue de cerner la maladie et ses causes grâce à un travail multidisciplinaire.
- Etudes sur les besoins de la population dans les domaines de la santé.
- Etablir des contacts avec les établissements du réseau.
- Assurer la révision périodique des objectifs opérationnels des programmes sous sa responsabilité.

EXIGENCE:
- Omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins.
- Sensibilisé à la médecine communautaire.
- Volonté de travailler en équipe et auprès des groupes de citoyens.

TRAITEMENT:
- Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées, doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un "Curriculum vitae" avant le 17 septembre 1975 à 5 heures P.M. à l'adresse suivante:

Claude Langlois, Directeur général
C.L.S.C. Kateri
124, boul. Marie-Victorin
Ville Ste-Catherine,
Cté Laprairie.

COMMISSION SCOLAIRE DES CASCADES-L'ACHIGAN
CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTÉE

FONCTIONS:
Le Conseiller en enfance inadaptée est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle en enfance inadaptée. Il doit aussi conseiller les personnes concernées par ces questions.

Il a entre autre un rôle primordial d'animation pédagogique auprès des professeurs en enfance inadaptée. Il se tient au courant des recherches et innovations en ce domaine et tout particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériaux didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.

EXIGENCES:
Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en orthopédagogie ou en enfance inadaptée.

TRAITEMENT
Selon la convention collective du personnel professionnel.

LIEU DE TRAVAIL
Rawdon.

Faire parvenir un curriculum vitae avant le 10 septembre 1975 au:

Service du personnel
Commission Scolaire Des Cascades-l'Achigan
154 rue Queen Rawdon
Comté Montcalm, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

requiert les services

d'un PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

LIEU DE TRAVAIL:
Polyvalente Jean du Nord
110 rue Comeau, Sept-Iles

FONCTIONS:
Le psychologue effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail de son secteur en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la Commission.
Le psychologue a pour tâche principale la rencontre individuelle et/ou collective des étudiants du secteur enfance inadaptée (environ 260). ou autre. Il élabore conjointement avec les agents du même secteur des programmes dont le but est la réadaptation personnelle, scolaire ou sociale de l'étudiant.
Le psychologue agira en tant que consultant membre des services aux étudiants de l'école et de par ce fait se voit personne ressource en matière de psychologie.
Il monte et tient à jour le dossier de chacun des enfants du secteur enfance inadaptée.
Il doit être capable de fonctionner en équipe multi-disciplinaire et en avoir le désir.

EXIGENCES:
- Maîtrise en psychologie (psychologie scolaire de préférence).
- Connaissance du milieu scolaire.
- Formation en pédagogie souhaité.

RÉMUNÉRATION:
Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Education.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature au:

SERVICE DU PERSONNEL,
RÉGIONALE DU GOLFE,
30, RUE COMEAU,
SEPT-ILES, QUÉ.

Fin du concours: le 26 septembre 1975.

LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC (FAPUQ)
est à la recherche

D'UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Sous l'autorité de l'exécutif et du Bureau de direction, il exercera les *fonctions* suivantes:

1) gestion de l'organisme
2) coordination des activités
3) étude des dossiers et préparation de l'information pour les réunions
4) relations publiques auprès d'organismes syndicaux, professionnels et gouvernementaux
5) élaboration et application d'une politique d'information
6) analyse des politiques d'éducation au niveau universitaire.

Exigences:
- Détenir un diplôme universitaire, de préférence avoir poursuivi une carrière universitaire ou acquis de l'expérience dans le secteur universitaire;
- Personne dynamique ayant un esprit d'analyse et d'initiative; - expérience pertinente en gestion et capacité d'entregent; - facilité de travail en équipe; - être parfait bilingue.

Traitement et Avantages Sociaux:
A discuter selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 11 septembre 1975 à:

CONFIDENTIEL
M. Roland Proulx, président
F.A.P.U.Q.
2715 Côte Ste-Catherine
Montréal, Qué.
H3T 1B6

COORDONNATEUR PROJET SPÉCIAL
Cyclotourisme

Fonctions:
- En charge de la préparation, publicité et de la réalisation des projets C.C. - 76 au niveau du Québec
- Sous la supervision du directeur exécutif
- Agent de liaison avec le comité national

Le candidat:
- Diplôme d'études universitaires
- Technicien en loisirs avec expérience ou équivalent
- Maîtrise de l'anglais et du français souhaitable
- Expérience en organisation d'activités de masse

Conditions salariales:
$190/semaine - plus les frais de déplacement

Durée du travail: Un an

Faire parvenir curriculum vitae avant le **19 septembre 1975 à 16 heures à:**

La Fédération Québécoise de Cyclotourisme
1415 est rue Jarry
Montréal

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HONORÉ-MERCIER

requiert les services d'enseignants spécialisés pour enseigner aux classes:

A) DE RETARDÉS PÉDAGOGIQUES TGA
B) DE MÉSADAPTÉS SOCIO-AFFECTIFS
C) DE DÉBILES LÉGERS - AU SECONDAIRE
D) DE DÉBILES MENTAUX MOYENS
E) D'INFIRMES MOTEURS-CÉRÉBRAUX

D'UN ENSEIGNANT EN ANGLAIS

Qualifications: Légalement qualifié

Les candidats intéressés doivent communiquer par téléphone avec M. **Alain Joly** *à:*

(514) 348-4951 (poste 215)

COMMISSION SCOLAIRE DE VAUDREUIL

La Commission Scolaire de Vaudreuil requiert les services d'un professeur pour

1ÈRE ANNÉE ÉLÉMENTAIRE

QUALIFICATIONS:
- Brevet A ou Bacc. spécialisé à l'élémentaire (15 ans minimum)
- Sablier et maths modernes
- De préférence, avec expérience

Faire parvenir curriculum vitae avant le 12 septembre 1975 à:

M. Roland Daviau
Principal
Ecole Sainte-Marthe
Sainte-Marthe
Comté Vaudreuil

ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS:
- Agir comme personne ressource auprès des différents groupes du milieu
- Promouvoir la participation de la population aux activités et au développement du C.L.S.C.

QUALITÉS REQUISES:
- Sens de l'initiative
- Capacité de travailler en équipe
- Capacité de se déplacer assez régulièrement dans la région

QUALIFICATIONS:
- Diplôme du CEGEP ou de l'Université (En sciences sociales de préférence.)
- Connaître les méthodes propres au travail d'organisateur communautaire
- Minimum de deux (2) années d'expérience pertinente

LIEU DE TRAVAIL: Région de St-André Avellin, Comté Argenteuil

SALAIRE: Selon les qualifications et l'expérience

DATE LIMITE: Avant le 15 septembre 1975.

Veuillez adresser votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae à:

C.L.S.C. de la Petite Nation
A/S M. Gilles Bégin, dir. gén.
C.P. 120,
St-André Avellin, Cté Argenteuil
J0V 1W0

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE VERDUN
requiert les services d'un

DIRECTEUR DES SERVICES DE L'ÉQUIPEMENT

ATTRIBUTIONS
- Le directeur des services de l'équipement planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxiliaires (transport, alimentation), aux équipements communautaires
- Il avise le Directeur Général et assiste les autres directeurs de services et les directeurs d'école au sujet de l'équipement
- Il évalue le personnel sous sa responsabilité
- Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en génie, en architecture
- Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau 2 ou dans des fonctions administratives équivalentes
- Expérience pertinente dans la construction

SALAIRE
Selon la politique administrative et salariale du ministère.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

GILLES BEAUDRY
DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL
1100 - 5ème avenue
VERDUN

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DIDACTICIENS DU FRANCAIS, LANGUE MATERNELLE À L'ÉLÉMENTAIRE ET AU SECONDAIRE.

Pour agir comme personnes-ressources ou responsables de cours dans un programme de perfectionnement des maîtres de français, à titre de professeurs à temps plein ou de chargés de cours.

Postes ouverts:
Septembre 1975, janvier, juin et septembre 1976.

Qualifications:
Doctorat ou maîtrise soit en didactique du français, soit dans une discipline connexe (linguistique, docimologie, psycho-pédagogie, littérature, audio-visuel, etc...). Expérience dans l'enseignement élémentaire ou secondaire.

Faire parvenir le curriculum vitae le plus tôt possible à:
Arlette Joffe-Nicodème (madame)
Vice-doyen (éducation permanente et premier cycle)
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6203
Montréal, P.Q.

Université du Québec
Direction des études universitaires dans l'Ouest québécois

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

Fonctions

Sous la direction du directeur du personnel et des approvisionnements, analyse, planifie, coordonne et contrôle l'application des différentes politiques dans le domaine de l'administration du personnel telles que:

–recrutement;
–classification et administration des salaires;
–application du protocole et avantages sociaux.

Exigences

–Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée

–Posséder quelques années d'expérience dans un service du personnel ou un secteur connexe.

Lieu de travail

Rouyn

Traitement

Selon l'échelle de salaire en vigueur à l'Université du Québec.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant le 12 septembre 1975 à 17 h 00 au:

Service du personnel (concours no 121)
Université du Québec, DEUOQ
435, rue Gagné, C. P. 700
Rouyn (Québec)
J9X 5C6

75-76-040

COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS DE RÉADAPTATION EN EXTERNE

(2ème appel)

TÂCHES:
1- Développe des ressources externes dans un centre d'accueil et de réadaptation sociale pour handicapés physiques adultes
2- Structure: un réseau de foyers de groupe, un centre de jour et des services à domicile
3- Rédige les programmes, dirige le personnel nécessaire à l'opération de ses services.

EXIGENCES:
- Diplôme terminal en sciences humaines, en sciences de la santé ou éducation

- Expérience pertinente

RÉMUNÉRATION:
Selon l'évaluation des candidats

Faire parvenir curriculum vitae avant le ***15 septembre 1975 à:***

Maison Lucie Bruneau
2222 est - avenue Laurier
Montréal

HÔPITAL NOTRE-DAME

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

SALLE D'OPÉRATION
INFIRMIÈRES AUTORISÉES

Plusieurs postes vacants

Horaire: Rotation

Pour entrevue aux personnes intéressées s'adresser à:

Rita David-Desroches (Mme)
Bureau d'emploi
1560 est rue Sherbrooke
Montréal, Québec

Tél.: (514) 876-6930

La Commission Scolaire Chomedey de Laval

requiert les services de

PROFESSEURS

en enseignement professionnel au niveau secondaire.

- *3 professeurs (électrotechnique et électronique industrielle)*
- *3 professeurs (électricité de construction)*
- *2 professeurs (fabrication du meuble)*
- *1 professeur (menuiserie)*

EXIGENCES:
- compétence dans les métiers à enseigner
- le candidat accepte de s'inscrire aux cours nécessaires à l'abtention d'une qualification légale.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le *11 septembre 1975* en ayant soin d'indiquer *"Personnel et confidentiel"* au

Directeur du Personnel
125, boulevard des Prairies
Laval-des-Rapides
Ville de Laval, Québec

HÔPITAL NOTRE-DAME

Centre Hospitalier affilié à l'Université de Montréal

INFIRMIÈRES AUTORISÉES

Plusieurs postes vacants à temps complet.

ROTATION: Jour, soir, nuit.

—Condition particulière aux permanents (es) de soir et de nuit.
—Orientation spéciale de 4 semaines prévues pour les nouveaux et nouvelles diplômés (es) des Universités et Cegep.

***Pour entrevue** aux personnes intéressées, s'adresser à:*

MME RITA DAVID-DESROCHES
BUREAU D'EMPLOI
1560 EST, RUE SHERBROOKE
MONTRÉAL, QUE.

TEL: 876-6930

LE C.L.S.C. LONGUEUIL-OUEST RECHERCHE

Fonctions générales pour tous les postes:

– Organiser et amorcer la distribution des différents services du C.L.S.C.;
– Participer à la planification, à la programmation et au développement de programmes socio-sanitaires orientés vers le traitement et la prévention de la maladie.

Exigences générales pour tous les postes:

– Connaissance de la loi de la réforme des services sociaux et de santé du Québec et plus particulièrement aux objectifs et orientations des C.L.S.C.;
– Aptitude et intérêt pour le travail en équipe multidisciplinaire;
– Intérêt pour la prévention et l'éducation populaire;
– Détenir un minimum d'expériences pertinentes aux tâches décrites;
– Etre disponible pour travailler le soir occasionnellement;
– Appartenir à la corporation professionnelle pertinente à sa formation si le droit de pratique l'exige.

POSTES	FONCTIONS	EXIGENCES
Module Administration: Secrétaire de direction	– Assister le directeur général dans ses fonctions; – Assumer la coordination du secrétariat.	– Certificat de secrétariat – Excellente connaissance de la sténographie et de la dactylographie; – Excellente connaissance de la langue française.
Secrétaire dactylo-téléphoniste	– Exécuter du travail diversifié de bureau; – Recevoir les appels et les acheminer;	– Diplôme d'études secondaires – Très bonne connaissance du français; – Très bonne connaissance de la dactylographie.
Module Accueil Préposé(e) à l'accueil	– Concevoir, planifier et mettre sur pied le service d'accueil; – Assurer le maintien d'une atmosphère accueillante au CLSC; – Exercer des tâches de consultation, de dépistage, de référence et de relance; – Remplacer au besoin la réceptionniste-régistraire.	– Diplôme de conseiller social ou diplôme équivalent ou expérience pertinente.
Réceptionniste-régistraire	– Accueillir les usagers; – Répondre aux demandes d'information; – Etablir un système de référence – Assister le(la) préposé(e) à l'accueil dans ses tâches.	– Diplôme d'études secondaires; – Très bonne connaissance de la dactylographie; – Très bonne connaissance du français.
Module Santé 2 Médecins	– Mettre sur pied le module Santé; – Participer à l'élaboration du programme de santé curatif et préventif; – Dispenser des soins d'urgence de première ligne.	– Permis de pratique de la C.P. M.Q.
Infirmier(e) (Préventif)	– Analyser les besoins en santé de la population; – Travailler à l'élaboration des programmes de prévention, d'éducation et de soins; – Dispenser des services de prévention.	– De préférence, formation et/ou expérience en nursing communautaire.
2 infirmier(es) (Curatif)	– Participer à la mise sur pied du module Santé; – En collaboration avec les médecins, dispenser des soins médicaux tant à domicile qu'au C.L.S.C.	– Expérience des soins à domicile et/ou en clinique d'urgence; – De préférence, formation et/ou expérience en nursing communautaire.
Secrétaire médicale	– Assurer le travail de secrétariat pour le module santé; – Tenir à jour les dossiers médicaux des usagers; – Assumer la responsabilité des archives.	– Diplôme de secrétariat médical.
Module Social Travailleur social professionnel	– Planifier et mettre sur pied les services de consultation et d'intervention sociale et psycho-sociale; – Etablir des contacts avec les établissements du réseau; – Dispenser des services de première ligne.	– Posséder des études universitaires en service social; – Expérience dans l'intervention collective.
Psychologue	– Participer à la planification et à la mise sur pied des services de consultation et d'intervention sociale et psycho-sociale; – Collaborer à l'élaboration et à la mise sur pied de programme de prévention; – Dispenser des services de première ligne.	– Posséder une maîtrise en psychologie; – Expérience clinique et de thérapie de groupe.
3 Aides familiales	– Dispenser aux personnes en perte temporaire d'autonomie des services d'ordre matériel, tels: préparation de repas, entretien journalier, lessive, ravitaillement, soins d'hygiène personnelle, etc...	– Etre disponible pour suivre une période de formation; – Etre disponible pour travailler le jour et le soir.
Module Action communautaire Organisateur communautaire	– Agir comme personne-ressource auprès des différents groupes du milieu; – Promouvoir la participation de la population aux activités et au développement du C.L.S.C.; – Conseiller les membres de l'équipe multidisciplinaire sur les domaines relevant de la recherche-action.	– Formation universitaire en sciences humaines ou expérience de 2 à 3 ans en animation ou organisation communautaire.

Salaire:

Selon la formation académique et l'expérience du candidat et en conformité avec les normes de rémunération du Ministère des Affaires Sociales.

Date limite:

Faire parvenir votre demande écrite accompagnée de votre curriculum vitae *avant le 19 septembre 1975* à l'adresse suivante:

C.L.S.C. Longueuil-Ouest
a/s Directeur général
1565, Brébeuf
Longueuil

LE PAVILLON D'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE H.M. INC.

On demande une

SECRÉTAIRE

Exigences:
– Compétence et expérience dans le domaine
– Capacité de planifier et d'organiser
– Capacité de travailler en équipe
– Intérêt pour l'éducation populaire
– Connaissance des milieux populaires
– Disponibilité, participation aux structures décisionnelles de l'organisme

Salaire:
Selon l'échelle en vigueur dans l'organisme

Faire parvenir un curriculum vitae **avant le 12 septembre 1975** *au:*

Pavillon d'Éducation communautaire H.M. Inc.
1678 de Lasalle
Montréal, Québec

Tél.: 259-4945

COLLÈGE DU NORD-OUEST
ANIMATEUR DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES

Fonction:
– En général, l'animateur des activités socio-culturelles a comme fonction, de concert avec les étudiants et dans le cadre des politiques du collège, évaluer les besoins **socio-culturels** du milieu et d'apporter la contribution de ses ressources à l'organisation, à la promotion et à l'animation des activités propres à la satisfaction de ces besoins
– En particulier, il offre sa collaboration à tout étudiant ou groupe d'étudiants qui désirent organiser une activité ou réaliser un projet. Il fournit, au besoin, une aide technique (équipements, locaux), et voit à l'appui financier. Il accueille et facilite les activités d'organismes ou d'associations divers, tels que Tourbec, Office franco-québecois, Jeunesse Canada Monde, et le reste
– Il met à jour l'ensemble des moyens dont le milieu dispose et qui peuvent servir à la réalisation des activités de son secteur. Il voit au respect des règles du jeu sur le fonctionnement des activités: définition de l'activité, structure de travail, rythme, financement et le reste
– Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction

Qualifications:
– Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans une discipline appropriée
– Expérience pertinente

Salaire et conditions de travail:
– Selon la politique administrative et salariale des professionnels.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 20 septembre** *à:*

Michel Barrette
Secrétaire Général
Collège du Nord-Ouest
C.P. 1500
Rouyn, Québec

Centre Communautaire Norman–Bethune (CLSC)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
. Sous l'autorité du Conseil d'administration, voit à l'administration générale du Centre.

. Est responsable de la planification, de la préparation des budgets et de la conception des programmes tels que définis par les citoyens du milieu.

. Voit au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.

. Etablit et maintient des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

. Exerce toute fonction que lui assigne le Conseil d'administration.

EXIGENCES:
. Le candidat devra avoir les qualités suivantes:

. De préférence, **résident** du milieu lavallois.

. **Connaissances** suffisantes du réseau des affaires sociales et de la réforme sociale au Québec.

. **Avoir la facilité** à communiquer tant avec les individus qu'avec les groupes.

. **Etre capable** d'animer une équipe multidisciplinaire d'une trentaine de personnes et d'en coordonner les activités en suscitant une prise en charge chez chacun de ses membres.

. **Expérience** pratique valable dans un poste semblable, impliquant des fonctions de direction et de coordination.

. **Aptitudes** en administration et en gestion de personnel et de services à la population et maîtrise du processus décisionnel.

SALAIRE:
. Selon les normes du ministère des affaires sociales et selon les qualifications et l'expérience.

. Le curriculum vitae des candidats (tes) doit parvenir avant le *4 octobre 1975* au:

CLSC Norman-Bethune
a/s 6m. Roger Moreau
35776. Chemin du Souvenir
chomedey, Laval

CONSEIL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION

Poste:
– Cadre chargé, sous l'autorité du directeur général du secteur de la planification des services sociaux et de santé au C.S.S.S.O. conformément à l'article 16 de la loi sur les services de santé et services sociaux (L.Q. chap. 48)

Fonctions:
– Promouvoir la mise en place de services communs, d'échanges de services, l'élimination des dédoublements de services et leur meilleure répartition dans la région.
– Assurer l'animation des tables sectorielles relatives aux différentes catégories d'établissement et des comités consultatifs régionaux.
– Susciter la participation de toutes les ressources requises dans le milieu et dans les établissements pour concourir à la réalisation des objectifs de planification de services.
– Responsabilité des études et recherches pertinentes à cette planification, des équipes, des ententes ou contrats de services nécessaires pour les mener à bonne fn
– Elaborer les recommandations à faire au ministère des Affaires sociales pour l'amélioration des services

Exigences:
– Formation universitaire de 2e cycle en administration ou en une discipline connexe
– Aptitudes à la recherche et à la conceptualisation
– Aptitudes à l'animation et au travail en équipe
– Au moins trois années d'expérience à un poste de responsabilité dans un organisme de services sociaux, de santé ou connexe.
– Capacité de se déplacer dans la région de l'Outaouais

Traitement:
– Selon les échelles en vigueur pour les cadres hospitaliers du Québec

Lieu de travail:
Hull

Fin du concours:
Le vendredi 19 septembre 1975 à minuit

Entrée en fonction:
Novembre 1975

Veuillez adresser votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

M. Jean-Bernard Guindon
Directeur Général
C.S.S.S.O.
4 rue Georges Bilodeau
Hull

éditorial

La relance du JOUR

Les journalistes du JOUR et leurs collaborateurs des services du tirage, de la publicité et de l'administration, se sont attelés à une tâche importante: le passage, prévu pour le 8 octobre, du format actuel du journal au semi format (tabloïd). Transformation importante, mais non radicale. Non seulement les grands objectifs du JOUR demeurent-ils intangibles, mais ils pourraient être rapprochés grâce à une pénétration plus large du journal dans des milieux vivants de la société québécoise qu'une présentation un peu trop sévère d'un quotidien du matin avait tendance à rebuter.

La suggestion de passer à un format plus pratique nous a été faite plusieurs fois au cours des derniers douze mois, soit à l'occasion des assemblées annuelles des actionnaires, soit au terme des discussions que nous avons eues avec nos lecteurs dans diverses régions du Québec. Accaparés par des tâches pressantes et les mille et un problèmes que cause la naissance d'un nouveau quotidien, il nous a été impossible avant les dernières semaines d'en mesurer les tenants et les aboutissants.

La recommandation en ce sens d'un comité consultatif composé de personnalités extérieures au journal et chargé d'analyser les divers aspects de son exploitation est venue à son heure. La cohésion rédactionnelle du journal assurée, les périodes de rodage des services du tirage et de la publicité ayant été complétées, les discussions sérieuses sur un changement de format pouvaient s'engager. Ce qui a été fait au cours des dernières semaines tant au niveau du conseil d'administration de l'entreprise que de la Société des rédacteurs chargée du contenu rédactionnel du journal.

L'on se méprendrait fort si l'on voyait dans la seule transformation du format du journal une panacée aux problèmes de rentabilité du quotidien national des Québécois. Soyons clair là-dessus. Pour les six premiers mois de la deuxième année de parution (mars à août inclusivement) le déficit d'exploitation a été réduit de moitié mais LE JOUR n'est pas rendu pour autant au point rêvé de l'équilibre budgétaire. La situation actuelle de la caisse et les améliorations envisagées pour l'automne nécessiteront de toute évidence un nouveau financement de la part des actionnaires, des lecteurs, des amis du Jour, et de tous les citoyens qui ne partagent pas nécessairement nos vues mais qui tiennent ce journal pour un élément indispensable et enrichissant du débat démocratique au Québec.

Devrions-nous nous excuser de la parcimonie de nos moyens et de la modestie de nos ressources? Il est incontestable que LE JOUR est né sans argent, sous le double signe de l'opposition et du droit du peuple québécois à forger son avenir politique et national. Avant même que le premier exemplaire sorte des presses le 28 février 1974, nombreux parmi les profiteurs du statu quo et les rentiers de notre dépendance politique, prédisaient sa chute le lendemain, dans quelques semaines, au plus tard dans deux ou trois mois. En tous les cas, à très court terme. Une année et demi s'est écoulée. Plus de dix-huit mois. LE JOUR est toujours là, après un été moins difficile que celui de l'année dernière, à court d'argent certes, râclant les fonds de tiroirs et économisant sur les bouts de crayons, mais toujours témoin d'une certaine idée du Québec et des Québécois.

La lumière brille pour deux raisons principales: la première vient du soutien de nos lecteurs et des appuis qui nous sont fournis occasionnellement par des personnes ou des groupes qui croient au caractère indispensable de nos luttes et de nos combats. La deuxième est moins connue. Elle tient à cette extraordinaire générosité des journalistes du JOUR et de leurs collaborateurs des services auxiliaires (tirage, publicité, administration). Ils sont une soixantaine à travailler dans les mêmes conditions monétaires du début du journal, à consentir des sacrifices importants, à reporter à plus tard les augmentations de salaires auxquelles ils ont incontestablement droit, malgré les accroissements spectaculaires du coût de la vie. Ce genre d'attitude ne court pas les rues. Il n'est que juste d'en faire état, et d'oublier nos réflexes de fausse pudeur en ces matières.

Cela dit, le changement de format le 8 octobre n'est qu'un volet du plan de relance du journal qui prévoit presque simultanément à cette période une intensification des efforts pour augmenter le nombre des lecteurs du JOUR et une campagne de financement pour nous permettre de faire face à nos obligations les plus pressantes. Sur tous les fronts, nous engageons une bataille majeure dont l'objectif est d'atteindre à relativement court terme le seuil plus tranquille et moins fragile de la rentabilité économique.

La nature du JOUR étant ce qu'elle est, ce journal ne roulera jamais carrosse doré. Sa vocation n'est pas le profit mais la défense de deux grandes idées: l'indépendance par opposition à la dépendance, et la démocratie sociale par opposition à la démocratie sauvage d'une minorité dominatrice et sûre d'elle-même.

Ces deux pôles fondamentaux de notre combat quotidien risquent de s'écraser si nous ne réussissons à court ou à moyen terme à équilibrer nos revenus et nos dépenses.

Un nouveau JOUR se lève sur un maximum d'espoirs et un minimum de craintes. Si les objectifs du plan de relance sont atteints grâce au soutien de nos lecteurs et aux appuis qui ont rendu possible jusqu'ici la permanence de cette extraordinaire entreprise, nous maintiendrons haut et fort dans l'univers concentrationnaire et fédéral du monde de l'information, la voix isolée mais combien précieuse des meilleurs accents de la parole québécoise.

Yves Michaud

commentaire

Les sophismes de Bell Canada

Contrairement à toutes les expériences connues, Bell Canada pense qu'il est possible de manger son gâteau et de l'avoir encore. La compagnie torpille à dessein son service à la clientèle, mais elle prétend conserver quand même son bon renom. Elle avise ses distingués clients qu'ils devront désormais patienter pendant des semaines ou des mois pour obtenir un service, mais elle exprime une vive déception lorsque les mêmes distingués clients adressent à l'entreprise des briques au lieu des fleurs traditionnelles.

Pour réussir son tour de force, Bell Canada devrait prouver à la satisfaction de tous que les perturbations dans le service sont la conséquence non d'une volonté d'intimidation de la part de l'entreprise, mais d'une incapacité réelle à maintenir le service à son niveau actuel. Si vraiment Bell Canada prouvait qu'elle ne peut, faute de $14 millions, tenir le coup pendant quelques courtes semaines, alors, peut-être, on déplorerait la baisse du service sans blâmer la compagnie.

Mais nous sommes loin de compte. N'en déplaise au vice-président de Bell Canada chargé de la région de Montréal, qui m'honorait, hier, de ses commentaires, rien ne prouve que Bell Canada ait un besoin immédiat, criant, poignant, de $14 millions. Que l'entreprise veuille ce montant pour améliorer sa position financière, c'est l'évidence même; que l'entreprise doive absolument obtenir ce montant ce matin, faute de quoi ses actionnaires lui faussent compagnie, nous n'en avons pas la preuve.

Quand le vice-président Palle Kiar proteste de la pureté des intentions de son entreprise, il ne convainc guère. "Je voudrais m'inscrire en faux, écrit-il, contre l'insinuation de M. Laplante que Bell Canada sacrifie ses abonnés pour satisfaire ses actionnaires". Fort bien, mais comment le vice-président Kiar réfute-t-il cette accusation? D'étrange façon. "Une telle façon de voir, déclare-t-il, est très éloignée de la réalité puisque, de toutes façons, **il faut les deniers des uns pour fournir le service aux autres"**. Ce qui confirme en tous points ce que j'ai dit! Bell Canada se préoccupe davantage d'obtenir les deniers des actionnaires que de donner les services aux abonnés.

M. Kiar aimerait nous faire croire qu'il ne peut en être autrement: sans le litigieux $14 millions, Bell Canada ne peut obtenir les deniers des actionnaires et elle doit diminuer le service aux abonnés. Allez-y voir! Je répète qu'en dépit des hausses substantielles survenues dans les coûts d'exploitation, Bell Canada ne cesse d'année en année d'améliorer sa situation. Je répète, à la suite de Jacques Lamarche et de plusieurs autres analystes, que Bell Canada jongle allègrement avec les chiffres et modifie constamment, sans qu'on sache pourquoi, ses programmes d'expérimentation et de construction. J'ajoute que Bell Canada a trouvé une façon profitable de tier parti des hausses dans les coûts d'exploitation: elle achète un certain nombre d'"item" de ses propres filiales, comme Northern Electric, ce qui lui permet d'empocher discrètement la hausse sans cesser de se plaindre.

De toute manière, l'alternative que doit accepter une entreprise de service public est nette: ou bien elle maintient la qualité de son service de préférence au niveau de son rendement, ou bien elle cède la place à l'Etat. Je n'ai pas tenté de démontrer que Bell Canada ne rencontre aucune difficulté, mais j'ai souligné qu'elle pratiquait une déplorable hiérarchie de valeurs M. Kiar réplique en prêtant aux difficultés une ampleur qu'elles n'ont pas. Je réaffirme donc, que Bell Canada doit surmonter ses problèmes dans le respect de ses abonnés, ou qu'elle doit disparaître. Or, je cherche aujourd'hui la preuve de ce respect.

Laurent Laplante

Des élèves italiens trouvent refuge chez les protestants

vous avez la parole

Quand une hospitalisation s'impose, les soins appropriés sont nécessaires

M. Claude Forget, ministre
Ministère des Affaires sociales

Dans les hôpitaux du Québec, les lits ne sont-ils réservés qu'à quelques catégories de malades, choisis au bon gré de certains médecins...?

Le 13 juin, l'infirmière visiteuse me conseillait de conduire ma soeur mourante, (tumeur du poumon avec métastases généralisées), à l'Hôpital Sacré-Coeur de Cartierville. Elle souffrait de céphalées intenses et continues et étouffait. Même si depuis juillet 1974 elle fréquentait cet hôpital régulièrement, pour des traitements en pneumologie et en hématologie, la responsable des soins à domicile de l'hôpital nous signale qu'il faut tout de même nous rendre à la salle d'urgence pour voir l'omnipraticien avant de voir les spécialistes concernés, et elle estime que dans l'état où se trouve la malade, il ne saurait être question qu'elle retourne à la maison.

Nous étions à l'urgence vers midi et ce n'est qu'à 6:00 heures du soir qu'un pneumologue s'est présenté, sans compter qu'il était d'une humeur massacrante. Je n'ai pas eu le temps de lui dire dans quel état alarmant se trouvait ma soeur, qu'il m'a coupé la parole en disant: "Ecoutez, Madame, **on n'a pas de lit pour une malade comme ça,** il faut les garder pour sauver des vies de jeunes mamans."! Peut-on manquer de jugemen à ce point et être aussi cruel?

Pourtant, combien de lits dans nos hôpitaux modernes sont occupés, à l'année longue, par des malades chroniques et des vieillards en quête de placement. Ce sont eux qui prennen la place des jeunes mamans et non de pauvres mourantes, comme ma soeur. Depuis février, nous l'avions soignée à la maison, malgré la gravité de sa maladie; mais quand une hospitalisation s'impose, chacun a droit à des soins appropriés, quelle que soit la maladie dont il souffre.

On a finalement décidé de garder ma soeur sous observation pour la nuit. Le lendemain, après qu'elle eut passé 26 heures couchée sur une civière, elle fut hospitalisée sans hésitation par un autre médecin que celui qui l'avait si mal accueillie. Elle expirait 36 heures plus tard.

La réponse que l'on fait le plus couramment à ceux qui se plaignent de situations semblables, c'est: "Que pouvons-nous faire? c'est le système hospitalier lui-même qui en est la cause"... et chacun s'en lave les mains!

Il y aurait pourtant bien des correctifs faciles à apporter, comme vider les hôpitaux des malades chroniques et des cas de placement, limiter l'accès aux salles d'urgence aux seuls cas urgents; alors on pourrait espérer que les personnes travaillant dans ces cliniques reçoivent les malades avec un minimum d'humanité et de savoir-vivre.

B. Michaud, i.l.
Montréal

L'indépendance d'un peuple, cela ne se transige pas...

"Le 6 août dernier, je répondais à une annonce parue le même jour dans "Le Jour" demandant les services d'un coordonnateur pour le Mouvement Québec Français. Après avoir envoyé un "curriculum vitae" indiquant mes "états de service" dans la lutte pour le français au Québec, je passais devant le Comité de sélection du M.Q.F.. C'est ainsi que je devais apprendre quelques jours plus tard la décision de ce comité de ne pas m'embaucher étant donné ma réputation d'organisateur intransigeant. Voici donc ce que j'ai tenu à rappeler aux membres de ce mouvement:

Lundi, le 25 août dernier, je me présentais devant vous afin de faire valoir mes antécédents pour le titre de coordonnateur du M.Q.F. que vous sollicitiez.

Depuis lors, j'ai appris que vous m'avez préféré un candidat plus conciliant étant donné ma réputation d'intransigeance. Etant donné ce qui précède, je me dois donc de vous rappeler les choses suivantes:

L'indépendance d'un pays et la survie d'un peuple, cela ne se transige pas. Pas plus que l'on peut espérer relancer un mouvement si l'on ne met pas à la barre des hommes résolus à le faire.

L'esprit de conciliation ou de compromis ou la compromission n'a jamais conduit un pays bien loin sinon à la débâcle. Faute de connaître ces principes élémentaires, vous rendez un très mauvais service à la cause que vous prétendez défendre. Les Anglo-Canadiens, eux, ne sont pas d'upes quand ils voient ce que votre esprit de compromis leur apporte de bénéfices. Pour ma part, je déplore le peu de sens des nécessités de l'action des gens du M.Q.F., en même temps que je me félicite d'être exclu d'un mouvement qui possède une volonté si peu farouche de défendre le peuple français du Québec.

Avec **l'assurance** qu'un jour les femmes et les hommes de caractère occuperont la place qu'ils méritent dans notre juste combat de libération nationale.

André Lamy
Montréal

Les charognards de notre culture

Pierre Vallières

Félicitations pour votre article dénonçant l'exploitation des déficients mentaux. Comme il est aberrant et écoeurant de voir des individus sans scrupule, en quête de publicité malsaine, profiter de la naïveté d'êtres humains sans défense!

Notre société serait-elle à ce point malade et moyenageuse pour encourager de tels spectacles cyniques? Qu'attend notre "force policière" pour faire respecter la loi? Elle semble beaucoup plus vigilante pour matraquer des grévistes. Pourquoi ne pas cadenasser ces endroits où règnent en maîtres des propriétaires avides de "faire une piastre" peu importe la manière. A-t-on analysé le niveau intellectuel des clients sont aussi responsables que les propriétaires?

Continuez, Pierre Vallières, à dénoncer ces "charognards de notre culture". Nous sommes avec vous.

Roger Dufour
Port-Alfred

le fond des choses

Le problème linguistique du Québec n'est pas un problème démographique

par Victor Piché et Joël Grégory
Dép. de démographie, Univ. de Montréal

Depuis quelques années, suite surtout aux travaux du département de démographie de l'Université de Montréal, le débat public sur le problème linguistique du Québec fait souvent référence à la dimension démographique. En effet, avec la chute récente de la natalité, les Québécois voient leurs proportions dans le tout canadien et même dans leur propre province diminuer sensiblement. Pour expliquer cela, un autre facteur démographique entre en ligne de compte et c'est celui de l'immigration: on constate que la plupart des immigrants qui arrivent au Québec adoptent l'anglais plutôt que le français et viennent ainsi grossir les rangs des anglophones. Devant ce phénomène que d'aucuns qualifient d'anormal, voire d'alarmant, les Québécois s'interrogent quant aux mesures à prendre.

Dans ce contexte, la démographie a été amenée à jouer un rôle de premier plan. On en a pour preuve les fait suivants: (a) un mémoire de maîtrise de Robert Maheu sur les transferts linguistiques (1) attire l'attention de toute la collectivité québécoise et lui vaut même un éditorial de la part de Claude Ryan (2); (b) on se souvient de l'importance donnée aux études des démographes lors des travaux de la Commission Gendron et de l'échange qui s'en suivit entre le Commissaire Matte et le démographe Maheu (3); (c) le gouvernement fédéral, dans la préparation de son Livre Vert sur l'immigration a également fait appel au démographe Jacques Henripin pour préparer une étude spéciale sur l'équilibre démo-linguistique au Canada (4); (d) enfin, et c'est probablement le phénomène le plus révélateur, on connaît les nombreux efforts, (par exemple le Livre Brun) déployés par le ministère de l'Immigration du Québec pour créer un ministère de la population et des ressources humaines.

Malheureusement, nous croyons qu'il existe une certaine méprise, non pas tant chez les démographes, dont la qualité des travaux n'est pas remise en question ici, mais chez ceux qui utilisent les résultats des démographes pour suggérer des solutions. Nous voulons identifier et clarifier cette méprise tout en montrant le rôle de la démographie - sa force mais aussi ses limites - dans le débat actuel sur la situation de la langue française au Québec.

Le rôle primordial de l'approche démographique a surtout consisté jusqu'à présent à circonscrire "quantitativement" la question linguistique. A ce sujet, le démographe possède de bons outils d'analyse et surtout l'habitude de travailler avec des données officielles (e.g. recensement, état civil) qui, soit dit en passant, sont loin d'être parfaites. En fait, on peut distinguer trois facettes de l'analyse qui caractérisent les travaux des démographes. D'abord, il s'agit de mesurer l'ampleur du phénomène: par exemple, existe-t-il des transferts linguistiques et en faveur de quel groupe? Ensuite, il faut décrire les composantes démographiques du phénomène: le rôle de la natalité, de l'immigration, de l'accroissement naturel, etc. Enfin, moyennant une certaine connaissance des tendances passées et présentes, le démographe peut présenter des perspectives à plus ou moins long terme.

Toutefois, il manque à cette approche une dimension fondamentale, à savoir, la mise en relation du phénomène démo-linguistique avec le système économique, social et politique. Certains diront qu'il n'appartient pas au démographe d'établir ces liens (ce à quoi nous nous objectons), mais alors, le démographe doit au minimum avertir les utilisateurs des limites inhérentes à ses analyses et à ses conclusions. Sinon, il risque de semer la confusion chez ceux qui assimilent mesure descriptive et explication causale. Nous touchons là à la limite la plus importante: décrire quantitativement un phénomène n'est pas synonyme de l'expliquer. Les composantes telles que natalité et immigration, si elles décrivent bien la dynamique démographique sous-jacente, ne sont pas pour autant les causes à l'origine du problème linguistique.

Trois interventions récentes illustrent ce que l'on peut appeler la "méprise démographique": Le Livre Vert fédéral, le Livre Brun québécois, et un éditorial récent de Jean Pellerin dans **La Presse** du 6 août dernier. Les trois documents définissent le problème d'une façon semblable, c'est-à-dire en terme démographique: les solutions proposées sont donc également démographiques. Par exemple, dans le Livre Brun québécois, il est dit en toute lettre au sujet de la relation démo-linguistique:

> **Face à une natalité en baisse et à des courants migratoires défavorables encore là, le Québec, ou du moins le groupe majoritaire, pourrait souhaiter recourir** à l'immigration de francophones ou de "francophonisables" **afin de renforcer le groupe majoritaire qui se sent néanmoins menacé.(5) (c'est nous qui soulignons.)**

Dans le Livre Vert fédéral, on reconnaît que le groupe francophone au Canada a perdu du terrain à la suite d'un accroissement naturel moins important et à l'anglicisation des immigrants. Donc, une politique d'immigration devra favoriser l'admission d'une proportion plus importante de personnes **plus susceptibles de s'intégrer à la communauté francophone** (6). L'on rejoint donc ici le concept de "francophonisable," même si le Livre Vert ne l'emploie pas explicitement. Enfin, dans un éditorial récent du journal **La Presse,** Jean Pellerin, inquiet devant les statistiques récentes sur les migrations et la diminution de l'importance numérique des franco phones au Québec, affirme que pour corriger la situation, "il n'existe que deux remèdes possibles: faire des enfants et attirer des immigrants de langue française" (7). On ne peût pas dire mieux!

Il est intéressant de noter que le problème linguistique au Québec est devenu plus **apparent** à la suite des changements démographiques récents. Avec la natalité proverbialement élevée des québécois, ceux-ci ne se sentaient pas menacés linguistiquement et numériquement sur leur propre territoire. Il a donc fallu une chute de la natalité pour que la question linguistique prenne le premier plan des débats publics et politiques. Toutefois - et c'est-là la méprise fondamentale - la baisse de la natalité n'est pas la cause du problème linguistique: celui-ci existait bien avant mais n'était pas reconnu, du moins explicitement. En effet, depuis très longtemps, l'immigration au Québec et au Canada a toujours défavorisé les francophones: c'est là le problème essentiel. Ce qui a changé, ce n'est pas le problème, c'est la solution démographique proposée. Dans le passé la menace linguistique a été évitée grâce à une natalité élevée; aujourd'hui, on voudrait l'éviter grâce à une immigration francophone ou francophonisable. D'ailleurs, l'expression même "revanche des berceaux" exprime bien l'existence du problème, c'est-à-dire, qu'on se vengeait de quelque chose: on devine bien de quoi! En fait, la revanche des berceaux est l'expression même de notre impuissance collective à faire face au vrai problème, celui de notre incapacité à intégrer les immigrants. L'élite (les définisseurs de situation) actuelle veut remplacer l'idéologie de la revanche des berceaux véhiculée par l'élite d'antan par l'idéologie de la revanche des immigrants francophonisables. Pendant ce temps, on refuse d'aborder le problème de fond.

Le problème linguistique du Québec est d'abord et avant tout un problème économique et politique. A ce titre, la solution doit être au niveau économique et politique: vouloir agir sur la natalité ou l'immigration n'est pas une solution acceptable. Premièrement, quel que soit le niveau de la natalité, il sera toujours aberrant de voir les immigrants s'angliciser au Québec. Changer la natalité ne ferait que changer les calculs savants des démographes: le solde linguistique des francophones serait nul ou positif plutôt que négatif! De toute façon, laissons les couples québécois avoir le nombre d'enfants qu'ils veulent selon leurs priorités à eux et non selon les priorités définies par une élite quelconque. N'oublions pas que ceux qui prêchaient de plus la revanche dans le passé n'étaient pas nécessairement ceux qui avaient le plus d'enfants. Pourquoi les couples québécois feraient-ils les frais de notre démission politique?

Quant à l'immigration, l'expression "immigrant francophonisable" est à ranger dans la même catégorie des concepts creux que celui de la souveraineté culturelle. Assez curieusement, l'Ontario et la Colombie-Britannique, par exemple, n'ont pas à se préoccuper d'attirer des immigrants "anglophisables". Et puis, même les immigrants francophones apprennent l'anglais au Québec ou bien fuient le Québec pour aller vivre en Ontario ou ailleurs.

Le problème fondamental est que les immigrants comprennent très tôt que la structure économique et sociale favorise les anglophones, que l'anglais est la langue qui permet une plus grande mobilité ascendante. Tant et aussi longtemps qu'il en sera sinsi, aucune politique des langues axée uniquement sur la quantité (nombre de naissances, nombre d'immigrants francophonisables) ne changera le fond du problème. Bref, l'anglicisation des immigrants n'est qu'un symptôme de notre situation économique inférieure.

Premièrement, une politique des langues demeurera inutile tant et aussi longtemps que les décisions les plus importantes concernant les intérêts économiques vitaux du Québec seront prises en dehors du Québec (Toronto et New York). Forcer les immigrants à apprendre une langue qui va les infériorisier dès le point de départ nous apparaît aberrant et sadique. Si on ne peut pas assurer les immigrants que notre langue est la langue de la réussite au Québec, de grâce, laissons-les tranquilles.

Deuxièmement, notre problème linguistique et culturel ne doit pas masquer un autre problème plus urgent qui est celui de la pauvreté et de l'inégalité sociale. Certes les deux problèmes sont liés: ce n'est pas par hasard que ce sont les francophones qui se retrouvent au bas de l'échelle économique et sociale. Ca aussi, les immigrants l'ont compris.

Enfin, il est évident que la dimension politique est également primordiale: compte tenu des tendances actuelles de nos dirigeants "québécois" tant à Québec qu'à Ottawa, nous sommes très sceptiques quant à leur bonne volonté à vouloir véritablement régler les problèmes. Si le Québec s'anglicise à petit feu, il ne faut pas chercher une solution du côté de la natalité ou de l'immigration. Il faut une fois pour toutes constater que, collectivement, nous devons prendre en main notre destinée économique pour que les nouveaux venus, et même les Anglo-Québécois, comprennent qu'au Québec, apprendre le français n'est pas un chemin qui mène inévitablement au chômage ou à un statut économique inférieur. Aussi longtemps que nous refusons de faire face à un problème qui dure depuis fort longtemps, en tout cas **bien avant la chute de la natalité,** il faut cesser de blâmer les immigrants qui, en apprenant l'anglais, ne font qu'exercer un choix **logique** et **intelligent.** Ils ont saisi qu'au Québec et au Canada, le français est une langue de deuxième et troisième classe vouée au folklore.

Notes

(1) **Robert Maheu,** Les francophones au Canada, 1941-1991, **mémoire de maîtrise présenté au Département de démographie de l'Université de Montréal, 1968.**

(2) **Claude Ryan,** Le Devoir, **30 avril 1970.**

(3) **Voir** Le Devoir.

(4) **Canada, Main-d'Oeuvre et immigration, Perspectives de la politique d'immigration, 1974, (Livre Vert); J. Henripin,** L'immigration et le déséquilibre linguistique, **étude préparée pour le groupe d'étude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, 1974.**

(5) **Ministère de l'Immigration du Québec,** Une problématique des ressources humaines au Québec, **Montréal, décembre 1974, p. 166. (Livre Brun).**

(6) **Livre Vert, op.cit., p. 14.**

(7) **Jean Pellerin, "Les migrations, phénomène croissant",** La Presse, **6 août 1975, p. A4.**

Rue Saint-Norbert, etc... (Photo Pierre Boisclair)

René Lévesque

Le cas norvégien...

"Maintenant que vous avez si bien analysé les peurs d'un petit peuple à portée de l'indépendance, m'écrivait-on avec pertinence il y a quelque temps, je crois qu'il serait encore plus stimulant pour nous de vous lire à propos de la Norvège. (Vous avez quelques fois effleuré le sujet.) Il y a là une nation vigoureuse de quatre millions d'habitants qui n'a pas manqué de courage quand ce fut le temps..." Le petit peuple dont je venais de décrire de mon mieux les aspirations encore confuses, où la peur du changement joue effectivement son rôle comme partout ailleurs, c'était l'Ecosse. Et certes, il n'est pas mauvais d'examiner à l'occasion ce genre d'évolution, dont les à-coups servent à montrer au moins que nous ne sommes pas les seuls à pratiquer cette espèce de valse-hésitation nationale... Mais il est vrai aussi que la petite Norvège, juste en face, de l'autre côté de la Mer du Nord, nous fournit depuis longtemps une inspiration autrement précise et stimulante. C'est dès 1968, d'ailleurs, au tout début du Parti québécois, que je faisais bien plus que l'effleurer. Dans "Option-Québec", cette année-là, j'en faisais même, avec le Marché Commun européen, l'un des deux cas dont le Québec et le Canada pourraient le plus avantageusement s'inspirer, le jour où la désuétude et la stérilité du statu quo seront devenues assez apparentes. Car il y a eu là-bas, entre cette petite Norvège compacte et vigoureuse et sa grande voisine suédoise, très précisément le genre d'expérience que nous proposons et que les piliers du vieux fédéralisme s'obstinent à prétendre inconcevable: un divorce pacifique après un siècle, puis un remariage réussi entre deux peuples égaux...

"Souveraineté-Association"

Je me permet de reprendre la brève narration que j'en faisais en 68: "Ils étaient unis sous la couronne suédoise depuis 1815... Mais les Norvégiens, moins nombreux et moins riches, se sentaient considérés comme des citoyens de seconde classe. Vers la fin du 19ème siècle, il y eut une lourde dizaine d'années de tiraillements de plus en plus sérieux. La minute de vérité arriva à la suite d'un conflit au sujet des agents diplomatiques et consulaires... Le 23 mai 1905, le Storthing (Parlement) norvégien vota une loi instituant des consultats norvégiens, mais le roi refusa de la sanctionner. Le 7 juin, après avoir proclamé la déchéance du souverain, le Parlement de Norvège déclarait l'union dissoute. Le 13 août, le peuple approuvait la séparation par un plébiscite... La Suède protesta mais accepta quand même de négocier. Dès la fin de ce mois d'août 1905, délégués norvégiens et suédois se réunissaient à Karlstad pour régler la rupture à l'amiable. Cette conférence produisit toute une série d'accords qui amorçaient déjà une saine coopération entre d'exmauvais conjoints devenus libres partenaires: une convention concernant le règlement de différends par arbitrage; une convention concernant le trafic en transit; une autre concernant les lacs et cours d'eau communs, etc. Cette intimité consentie ne devait plus aller que se resserrant par la suite..." Et voilà. On pourrait, bien sûr, établir une longue liste des différences entre ce cas-là et le nôtre. Mais pour l'essentiel, quand on parle de souveraineté, d'association, de référendum et, par-dessus tout, d'un peuple qui trouve la force de se "brancher", le parallèle n'est-il pas assez saisissant?...

Un pays de pointe...

Saisissant, ce qui ne l'est pas moins, c'est le succès qu'a su tirer de sa souveraineté, en dépit d'épreuves terribles comme la guerre et l'occupation ennemie, ce petit peuple enraciné dans un sol rude aux ressources peu diversifiées. Au début, il y a 60 ans et plus, les Norvégiens s'exilaient en masse. Aujourd'hui, il y a longtemps qu'ils ne partent plus parce qu'ils ont trop à faire chez eux. Entretenir l'une des deux ou trois plus importantes marines marchandes du monde. Continuer d'être probablement les pêcheurs les plus modernes et efficaces qui soient - au point d'être, m'a-t-on dit, ceux qui viennent même diriger l'exploitation de nos propres petites crevettes. Développer sur une terre nordique plus revêche que la nôtre non seulement une industrie forestière admirablement organisée, mais aussi une agriculture qui ose se donner l'objectif de répondre à toute la demande intérieure en produits alimentaires de base! Et tout cela pour faire progresser sans relâche une société sans taudis et dont la qualité démocratique en fait déjà l'un de nos quelques rares "modèles". Comme quoi, en un mot, un petit pays peut très bien, s'il le veut, se placer à la pointe du vrai progrès.

l'Aurore

RAPPELLE

la partie pour le tout
nicole brossard

LA PARTIE POUR LE TOUT
poèmes de
Nicole Brossard

Une écriture franchement féminine
Un recueil important

76 pages
$4.50

Jean-Baptiste Gagnepetit: Les Travailleurs montréalais à la fin du XIX siècle
essai de
Jean de Bonville

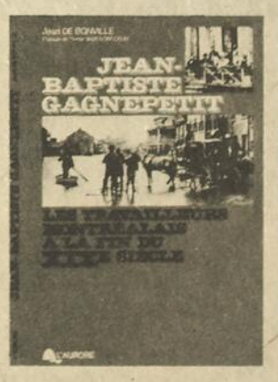

Un siècle de luttes ouvrières
Un document sobre et très documenté

256 pages/grand format
$11.50

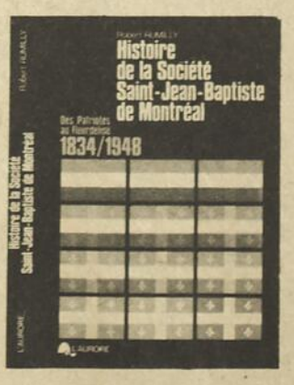

Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (Des Patriotes au Fleurdelisé/1834-1948)
essai de
Robert Rumilly

Un tableau de la naissance du nationalisme québécois
Un ouvrage exhaustif et capital

564 pages/grand format
$10.95

BON DE COMMANDE:
Veuillez me faire parvenir le(s) livre(s) suivant(s):
Nicole Brossard Jean de Bonville Robert Rumilly

Réglements par chèque ou mandat-poste au nom de:
Editions de l'Aurore
1651, rue Saint-Denis
Montréal, Québec

NOM: . . . . . .
ADRESSE: . . . . . .
. . . . . .

l'économie

Bientôt 1,000 employés... grâce aux turbines industrielles

Trans-Canada Pipeline et l'Hydro-Québec au rang des clients de Rolls-Royce

par Pierre Sormany

L'Hydro-Québec vient de commander à Rolls-Royce Canada, filiale du premier constructeur de moteurs d'avions au monde, six génératrices d'électricité actionnées par les turbines à gaz de type Olympus.

Cette turbine, que l'Hydro-Québec utilisera pour fournir un supplément d'énergie aux heures de pointe sur son réseau autonome en Abitibi, est celle qui équipe le transporteur supersonique franco-britannique Concorde. A l'usine Rolls Royce Canada, à Lachine, non loin de l'aéroport de Dorval, la percée de ce nouveau moteur d'avion, à la fois sur le plan aérospatial et sur le plan industriel, signifiera une nouvelle expansion des activités, et une augmentation du personnel, qui dépassera alors les 1,000 employés.

Turbines industrielles

A la direction de Rolls Royce Canada, on ne cache pas une certaine fierté. Jusqu'ici, la majorité des services offerts par la compagnie s'adressaient aux lignes aériennes ou aux constructeurs d'avions. Rolls-Royce avait aussi pu réaliser une percée importante dans le secteur des avions "corporatifs" (petits avions vendus à des compagnies). Depuis quelques mois toutefois, on assiste à une véritable percée dans le secteur des utilisations industrielles des turbines Rolls-Royce.

C'est ainsi qu'hier, la compagnie avait convoqué la presse à une cérémonie officielle d'inauguration d'une extension de 31,200 pieds carrés à son usine de Lachine. L'agrandissement permettra à la compagnie d'accroître ses opérations de revision, vérification et réparation des moteurs, en ajoutant notamment des facilités de travail sur le moteur Viper (qui équipe certains petits avions commerciaux ou militaires, dont ceux de la compagnie Hawker Siddeley) et le RB-211, qui équipe le Lockheed Tristar, et donc le programme de construction trop coûteux avait provoqué la faillite, il y a trois ans, de cette importante société britannique (récupérée depuis par le gouvernement de Londres).

Mais surtout, et c'est là l'important, l'expansion devrait faire entrer bientôt l'usine de Lachine dans le secteur de la fabrication de turbines, alors que sa vocation s'était jusqu'alors limitée aux vérifications et réparations de moteurs fabriqués en Angleterre.

Le moteur "montréalais" sera le Spey industriel, version simplifiée de la turbine Spey qui propulse notamment le BAC 111 de Québécair. Cette nouvelle version est conçue d'abord pour le pompage et le refroidissement des nouveaux pipe-lines de pétrole et de gax en climat froid. Elle sera largement canadienne, puisque les pièces seront produites autant par des industries canadiennes qu'américaines ou britanniques.

Eventuellement, la direction de Rolls Royce Canada n'écarte pas la possibilité que soit confiée à l'usine de Lachine la fabrication du RB-211, encore une fois en version industrielle. Ce moteur, qui compte parmi les plus gros moteurs d'avions, est aussi parmi les plus silencieux. Sa grande puissance et sa discrétion en font un candidat de choix pour les turbines électro-génératrices, notamment dans les stations de pompage. Une RB-211 est déjà à l'essai sur le réseau de Trans-Canada Pipeline.

Ottawa a dit non!

Malgré les efforts, que l'on qualifie de "sincères" chez Rolls Royce, pour "canadianiser" la production de l'usine, malgré une augmentation du personnel de quelque 400 employés en 3 ans depuis le début des travaux d'expansion, et bien que cette expansion ait impliqué l'achat d'équipement au Canada, le ministère de l'expansion économique régionale a refusé toute subvention à la compagnie de Lachine.

Pourquoi? Mystère. "On trouvait que notre projet d'expansion ne présentait aucun risque, et ne méritait aucun encouragement public" répond le président Cruickshank, en ajoutant que c'est complètement faux. Bien sûr, Rolls Royce est aujourd'hui une compagnie nationale britannique, et en ce sens, elle est à l'abri d'une seconde faillite. Mais le secteur des turbines est loin d'être exempt de risque. La mise au point d'une turbine nécessite parfois plusieurs centaines de millions. Son adaptation pour fins industrielles exige un nouveau déboursé de quelques millions. Bien sûr, la RB-211, à l'état brut, coûtera l'an prochain un "modeste" million. Mais même à ce prix, il faudra quelques années (et quelques clients de plus?) pour rentabiliser l'opération.

Malgré l'absence des deux gouvernements, Rolls-Royce Canada est allé de l'avant. Aujourd'hui, c'est chose faite. "Cela vous intéressera peut-être de savoir que le Directeur des finances de la compagnie mère en Angleterre m'a récemment mentionné que Rolls Royce Canada était la seule usine ou centre de service leur appartenant qui ait eu l'autorisation d'agrandir ses services ces cinq dernières années" précisait le président dans son allocution.

Rappelons que cette usine montréalaise sert de centre de service pour tous les moteurs opérés en Amérique du Nord, et étend même ses services à certaines compagnies sud-américaines et... africaines.

Jusqu'ici, le Centre de service de Rolls-Royce Canada à Lachine servait à la réparation et l'entretien des moteurs, pour toute l'Amérique. Désormais l'on y construira aussi les versions industrielles de certaines turbines, grâce à un programme d'expansion de 3 ans, ajoutant 400 emplois.

Une autre retombée du taux d'escompte de la banque centrale

Prêts personnels: les taux se maintiendraient à 14%

QUEBEC (PC) — Le relèvement du taux d'intérêt préférentiel des banques à charte canadiennes de 9 à 9 et trois quarts pour cent n'aura, semble-t-il, aucune répercussion immédiate sur le taux des prêts à la consommation qui se situe actuellement entre 13½ et 14 pour cent, a indiqué jeudi M. Pierre Frechette, directeur général de la Banque Royale du Canada pour le Québec.

M. Fréchette a déclaré que le consommateur se trouve en quelque sorte privilégié du fait que les banques se sont abstenues jusqu'à maintenant de relever le taux d'intérêt sur les prêts à la consommation, alors qu'elles viennent de porter de 6½ à 7¼ pour cent leur taux d'intérêt sur les comptes d'épargne véritable.

Commentant la décision de la Banque du Canada de relever de 8¼ à 9 pour cent son taux de réescompte, le directeur général de la Banque Royale pour le Québec a approuvé cette mesure en disant que la banque centrale ne pouvait agir autrement face à la nécessité de combattre l'inflation en freinant l'accès au crédit et en évitant une expansion désordonnée de la masse monétaire.

M. Fréchette a ajouté que le relèvement du taux de base des banques à charte pourrait entraîner à court terme un ralentissement du rythme d'expansion des prêts aux entreprises sans pour autant compromettre la reprise économique qui semble en voie de s'amorcer.

"Deux autres banques"

A l'exemple des autres banques à charte du Canada, la Banque de Montréal et la Banque Mercantile ont annoncé, jeudi, une hausse de trois quarts de 1 p.c. de leur taux préférentiel. De 9 p.c. qu'il était, le taux de base passe à 9 et trois quarts pour cent à partir de vendredi. En même temps, la Banque de Montréal a annoncé que l'intérêt sur les comptes d'épargne véritable a été porté de 6½ à 7¼ p.c. l'augmentation étant rétroactive à lundi, le 1er septembre.

Par ailleurs, la Compagnie de Fiducie Canada Permanent a relevé de 11¾ à 12 p.c. le taux de ses prêts hypothécaires.

De son côté, M. Earl Wickens, premier vice-président aux finances du Trust Royal, a dit que plusieurs sociétés en feront autant avant la fin de cette semaine.

Avant janvier, les primes d'assurance résidentielle monteront substantiellement

TORONTO (PC) — Les Canadiens qui sont propriétaires de la maison qu'ils habitent peuvent s'attendre à une augmentation substantielle des primes de leur prochaine police d'assurance résidentielle.

C'est du moins ce que prévoit un rapport soumis jeudi par un organisme groupant quelque 45 compagnies d'assurance et connu sous le nom de "Insurers Advisory Organisation of Canada" IAO.

Le président de cet organisme, M. E. F. Bolton, souligne dans ce rapport que la nouvelle échelle de primes résidentielles devrait être entre les mains des compagnies membres d'ici le 1er janvier 1976. L'IOA regroupe 45 compagnies d'assurances générales qui gèrent près de 50 pour cent des assurances générales au Canada.

"Sur cette base, la plupart des assureurs devraient être en mesure d'appliquer les nouvelles échelles de primes pour les renouvellements de police réalisés en février ou au début mars", a dit M. Bolton au cours d'une interview.

Les taux des primes résidentielles ont augmenté en janvier dernier d'une moyenne nationale de 23.1 pour cent, allant d'un plancher de 11 pour cent dans le sud de l'Ontario, à un plafond de 75 pour cent au Nouveau-Brunswick. Les taux proposés par l'IAO ne sont que consultatifs et peuvent être refusés par les compagnies membres.

M. Belton a dit qu'il était encore trop tôt pour déterminer quelles sont les modifications de primes qui seront nécessaires puisque l'IAO vient à peine de soumettre ses statistiques à un ordinateur.

Un graphique exposé à la réunion indiquait que le coût des réparations domiciliaires à la fin de 1974 avait plus que doublé depuis 1967.

Au cours du mois d'août

Le chômage aux Etats-Unis s'est maintenu à 8.4 p. cent

WASHINGTON (AFP) — Le taux de chômage n'a pas augmenté au mois d'août aux Etats-Unis, où il s'est maintenu à 8.4 pour cent, mais les prix de gros ont progressé de 0.8 pour cent, indiquent les statistiques publiées vendredi par l'administration américaine.

Le nombre des personnes sans emploi est resté le même que le mois précédent, soit 7.8 millions. Ces chiffres ont surpris les experts de l'administration qui s'attendaient à une progression du chômage le mois dernier.

Ils confirment la poursuite de la reprise économique aux Etats-Unis. De nombreuses entreprises ont rembauché et le nombre des personnes employées a augmenté de 1.5 millions depuis le mois de mars et atteint 85.4 millions, indique le département du Travail.

L'augmentation des prix de gros prouve que la reprise s'accompagne de nouvelles pressions inflationnistes. La hausse des prix a cependant été moins rapide que le mois précédent, durant lequel elle avait atteint le taux de 1.2 pour cent.
ont reculé de 1.5 pour cent après avoir fait un bond de 6.6 pour cent en juillet. Les prix des combustibles et de l'énergie en général ont par contre fait un bond de 2.9 pour cent.

Volkswagen vendra des moteurs légers à l'American Motors

DETROIT (AFP) — La compagnie American Motors investira $60 millions en machines, outils et équipements divers dans le cadre de l'accord qu'elle vient de signer avec Volkswagen, a indiqué le directeur de la compagnie, M. William Lunebeug.

L'accord signé jeudi par les deux sociétés prévoit la fourniture, à partir de 1977, par Volkswagen, à AMC, de moteurs légers à quatre cylindres. Dans un premier temps, AMC importera des moteurs finis. Elle commencera ensuite à assembler dans une usine qu'elle vient d'acheter à Richmond, dans l'Indiana, les pièces détachées fournies en partie par VW.

L'usine d'AMC aura une capacité de 50 moteurs à l'heure. La compagnie n'a pas précisé combien de moteurs elle prévoit assembler par an, mais ce rythme lui permettrait de construire environ 100,000 unités.

AMC précise, dans un communiqué, que son usine de Richmond répondra non seulement à ses propres besoins mais fournira également des moteurs à Volkswagen. VW envisage d'acquérir une usine pour assembler ses voitures aux Etats-Unis. Elle a notamment discuté la possibilité d'acheter l'une des usines de Chrysler mais aucune décision n'a encore été annoncée.

LIVRAISON QUOTIDIENNE PAR CAMELOT MOTORISÉ

Ce nouveau service vous permet de recevoir votre quotidien favori tous les matins avant 7h00. De plus, vous n'êtes pas importunés par la perception puisque cet abonnement est payable à l'avance!

* * *

Ce service est établi dans les villes suivantes:

TROIS-RIVIERES - SHERBROOKE - CHARLESBOURG - N.D.G. - WESTMOUNT - HAMPSTEAD - SNOWDON - COTE-DES-NEIGES - OUTREMONT - VILLE ST-LAURENT - CARTIERVILLE - NOUVEAU-BORDEAUX - BROSSARD - GREENFIELD PARK - ST-LAMBERT -

* * *

CA VOUS INTERESSE?

Donc, remplissez le coupon ci-dessous, accompagné du chèque ou mandat au montant requis, soit:

$18 pour 3 mois . . . . . $36 pour 6 mois . . . . . $72 pour 12 mois . . . . . .

NOM: . . . . . .

ADRESSE: . . . . . .

VILLE: . . . . . **TEL.:** . . . . . .

LE JOUR 387 boul. Lebeau, V. St-Laurent 331-8961

En parler c'est déjà agir!

OXFAM

Les archives de la Cinémathèque québécoise

chambre noire

salle obscure

chambre forte

par Jean-Pierre Tadros

Petit changement aujourd'hui: je ne vous parlerai pas de politique cinématographique, de loi-cadre du cinéma et du ministre Hardy. Rassurez-vous, tout le monde se porte bien de ce côté-là. Non, aujourd'hui je me veux un tantinet scientifique et je vous parlerai donc tout simplement de pellicule.

Au début était donc la pellicule, et tous nos malheurs s'en suivirent. Car dame pellicule est avant tout une composition chimique avec beaucoup de gélatine. Seulement cette gélatine quelque peu particulière est le monopole de quelques compagnies: Kodak, Gavaert... Elle revient par conséquent fort chère. Cette première constatation faite, on passera tout de suite à la seconde qui, elle, nous retiendra un peu plus longtemps. Car dame pellicule a aussi la santé fragile et se révèle ce qu'il y a de plus périssable, surtout si on n'en prend pas soin. D'où la nécessité d'avoir des voûtes pour la conserver.

Cette entrée en matière faite, je peux donc vous annoncer que, lundi, la Cinémathèque québécoise inaugurera ses toutes nouvelles voûtes à Boucherville. Car le rôle d'une cinémathèque, à tout le moins l'un de ses principaux rôles, est de conserver les films. Jusqu'à tout récemment, c'était avant tout à une mission de sauvetage que s'étaient livrés les principales cinémathèques à travers le monde. On n'avait pas alors conscience de la valeur de toute cette pellicule dont on ne connaissait seulement que la valeur commerciale à court terme. Sans les archives du film combien de films auraient ainsi perdu?

Et puis brusquement, on s'est aperçu que les "vieux" films gardaient leur charme et leur intérêt. Il n'est donc plus étonnant de voir aujourd'hui des salles commerciales programmer des films d'il y a 20 ou 30 ans au moins. Le public ne s'en lasse pas et en redemande, alors un peu tout le monde "conserve", de nos jours, dans l'espoir bien souvent de pouvoir faire un beau coup d'argent. C'est heureusement le cinéma qui y gagne.

Le patrimoine cinématographique

Pour les cinémathèques, donc, leur action en ce domaine se concrétise. C'est ainsi que pour la Cinémathèque québécoise il s'agit avant tout de préserver et de conserver notre patrimoine cinématographique en même temps que donner accès au patrimoine cinématrographique mondial, c'est-à-dire aux classiques du cinéma. Et l'inauguration des voûtes, ce lundi, marque en quelque sorte l'aboutissement d'une première étape dans la mise en place de véritables archives du film au Québec.

Depuis 1963, date de sa fondation, la Cinémathèque s'est donnée pour principale mission la conversation du patrimoine cinématographique national et international sous toutes ses formes (films, scénarios, photos, affiches, etc.,). La tâche la plus délicate étant la préservation des films, la Cinémathèque se devait de se doter des instruments nécessaires. C'est à l'automne 1972 qu'on a mis en marche le projet des voûtes de Boucherville. La construction proprement dite s'est effectué les tests indispensables, Après avoir mis à l'essai le système de climatisation et effectuée les tests indispensables, on a commencé à déménager dans ces nouvelles voûtes les collections de la Cinémathèque qui se trouvaient à l'Office national du film et aux Archives nationales du film à Ottawa. Il ne resterait plus maintenant qu'à rapatrier les films entreposés à Washington à la Bibliothèque du Congrès. Au total, la Cinémathèque aurait approximativement 50 millions de bobines de pellicule.

Cette volumineuse collection est cependant disparate. Comme nous l'expliquera Robert Daudelin, directeur de la Cinémathèque, la collection principale est celle des films canadiens constitués majoritairement de films québécois. Il existe également une collection importante de films d'animation, ces derniers constituent un autre domaine priviligié de la Cinémathèque. Quant au fonds international, il est très inégalement développé et dépend principalement des échanges que notre Cinémathèque effectue avec d'autres cinémathèques.

C'est ainsi que, grâce à des échanges avec la Cinémathèque soviétique, on a à Montréal la collection complète des films de Dovjenko et, à quelques exceptions, celle d'Eisenstein. Robert Daudelin tient ici à faire remarquer que la règle générale des échanges entre les membres de la Fédération internationale des archives de film (FIAF) est fixée par le métrage: tant de pieds de pellicule contre le même nombre de pieds de pellicule. Dans le cas de la Cinémathèque soviétique cependant, qui s'est toujours montrée désireuse d'aider les jeunes archives, l'échange s'est fait nettement à l'avantage du Québec. Ainsi la Cinémathèque québécoise a pu ces dernières années, s'enrichir d'une trentaine de longs métrages soviétiques alors qu'en échange elle n'aura eu à donner que 7 à 8 longs métrages canadiens.

Il est important d'insister sur ces échanges entre archives, parce que c'est là un moyen efficace de pénétrer certains marchés jusque-là imperméables au cinéma canadien et partant, québécois. Grâce à ces dépôts dans les archives un peu partout dans le monde, les films canadiens deviennent accessibles aux chercheurs et aux cinéphiles.

Trois types de voûte

Mais revenant aux problèmes de conservation. On a déjà dit que pour répondre à sa fonction principale de conservation, la Cinémathèque a construit des voûtes de conservation destiné à l'entreposage à long terme des films.

Il y a en fait trois types de voûtes. Une voûte pour films sur base nitrate à température constante de 10oC et une humidité relative de 50%. Une voûte pour les films noir et blanc sur support acédate, à température constante de 10oC et humidité relative de 50%. Et une voûte pour films couleur, à température constante de 2oC et humidité relative de 25%.

Dans le cas des films en noir et blanc sur support accétate, qu'on utilise depuis 1952, sa composition chimique est bien connue. Dans des conditions atmosphériques stables et propices, cette pellicule peut avoir une vie illimitée. Par contre, les films sur support nitrate, qu'on utilisait jusqu'au début des années cinquante, même si on leur assure des conditions idéales de conservation, ils périssent lentement. Ils auraient une durée de vie approximative de 50 à 75 ans. Pour que ces films ne disparaissent pas complètement, on les transfère sur support acétate. Quant à la copie originale nitrate, il faut en principe la détruire afin de limiter les risques de combustion.

Le film couleur, lui, est plus compliqué. Ce que l'on sait de lui est en effet plus approximatif. On a pu déterminer cependant que le meilleur moyen de conserver un film couleur c'était tout simplement de le congeler en maintenant une humidité relative constante. Certaines grosses compagnies américaines utilisent ce procédé pour conserver leurs films couleurs. Mais les archives ne peuvent pas se payer ce luxe. Il faut savoir par exemple que les archives de la République démocratique allemande vont utiliser ce procédé de congélation, mais ce projet est estimé à $2 millions. Ce qui est un peu beaucoup. Les voûtes de la Cinémathèque se permettront plus modestement d'approcher ce point de congélation, et la température sera maintenant à 2 C; ce qui est tout à fait adéquat. Ainsi, on est assuré que les négatifs couleurs pourront être conservés pendant les quinze prochaines années sans risque de détérioration. On espère que d'ici là on aura trouver une solution au problème!

Ces voûtes ont naturellement été construites selon les normes de qualité et de conservation les plus récentes. Leur construction aura coûté approximativement $200,000 (l'estimé original indiquait $191,000). C'est une subvention des Musées nationaux du Canada qui en a permis la réalisation, les voûtes sont la propriété de la Cinémathèque.

Robert Daudelin est en charge de ce programme de conservation. Mlle Gisèle Côté est adjointe à la conservation. Et l'on cherche maintenant un technicien à la conservation, ce qui ne serait pas facile à trouver. Ce n'est pas un métier qui existe, et pourtant si l'on veut que les voûtes ne soient pas uniquement un immense hangar où seraient empilés des films, un technicien à la conservation devient alors indispensable. Il lui reviendrait d'évaluer l'état de vieillissement des copies et verrait à leur restauration. Travail des plus délicats donc qui exige des spécialistes. Mais il n'y a personne pour les former. Alors?...

Politique de conservation

La politique actuelle de conservation de la Cinémathèque est souple. "Les films qui constituent la collection de la Cinémathèque proviennent des cinéastes, des sociétés de production et de distribution canadiennes et québécoises. Les films sont alors déposés à titre de prêt, illimité ou temporaire. Il faut préciser de plus que la Cinémathèque n'a aucun droit commercial sur ces films qui peuvent cependant être projetés dans sa salle ou visionnés pour fins de recherches.

La Cinémathèque conserve tout: du négatif original aux chutes, des scénarios aux rapports de script, des éléments de tirage aux bandes sonores, des copies de distributions au matériel publicitaire. On n'essaye donc pas de conserver uniquement une copie d'un film, comme on aurait pu le penser, mais tous les matériaux qui font l'histoire d'un film. Et cela vaut autant pour les productions récentes que pour les films de notre histoire du cinéma québécois. C'est ainsi qu'en collaboration de Richard Lavoie, la Cinémathèque québécoise et Pierre Véronneau sont en train de retracer les éléments de tirage des films d'Herménégilde Lavoie tournés au début des années 50. Et c'est dans les laboratoires américains qu'il faut aller chercher.

LE JOUR
vie et culture

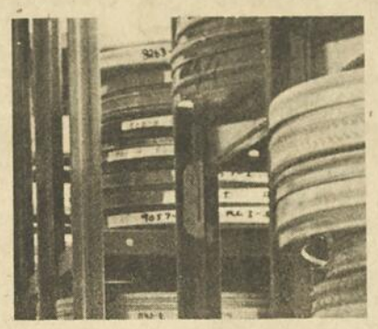

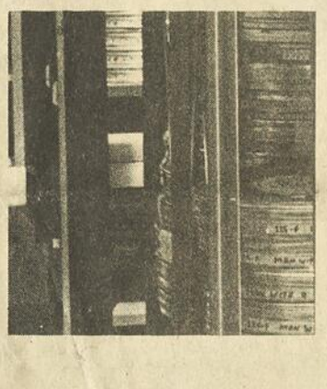

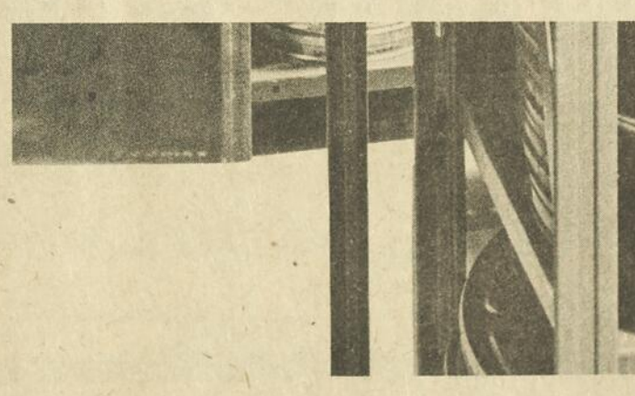

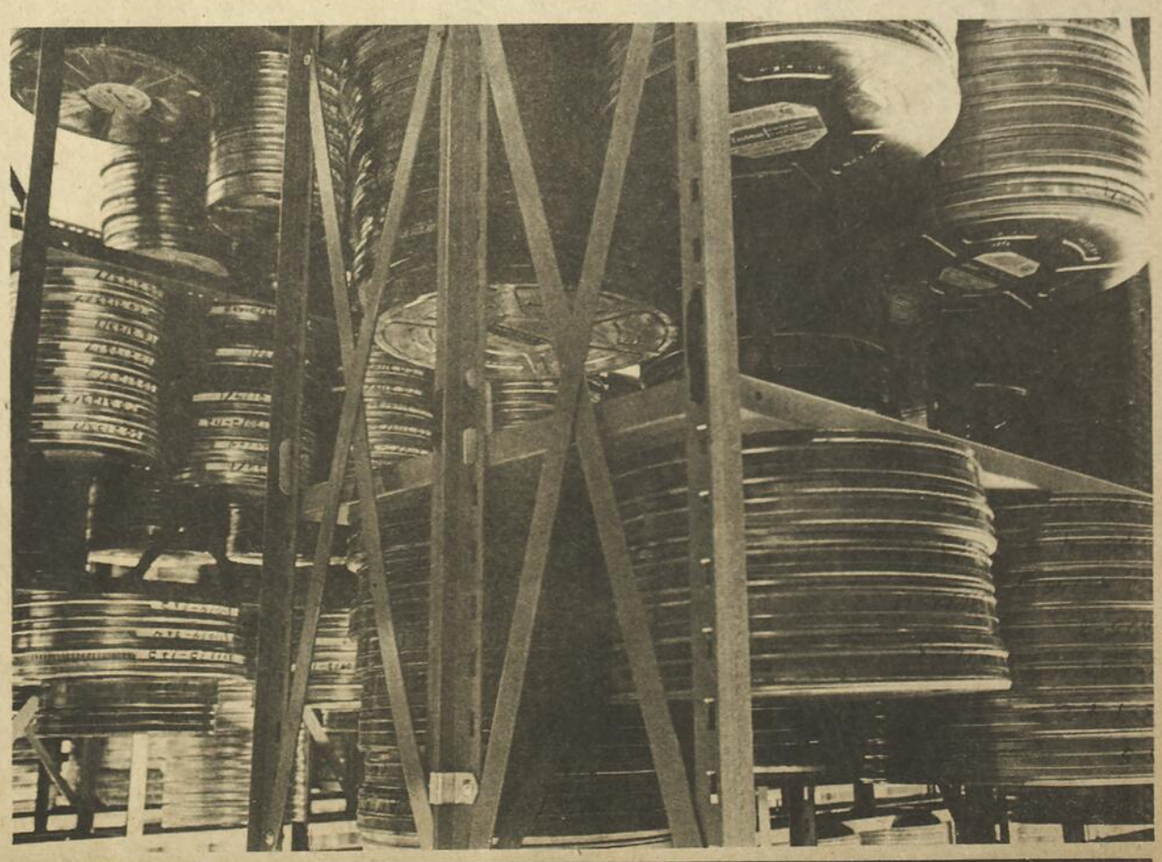

en toutes lettres

Du poète Albert Einstein au physicien du verbe Dylan Thomas

par Robert Tremblay

Un jour, un certain Robert Zimmerman devint célèbre. Pour se faire un nom, il avait opté pour un prénom gallois: Dylan. Vous aurez tout de suite deviné qu'il s'agit de Bob Dylan et que le hasard — toujours objectif — n'y est pour rien.

Dans une certaine mesure, Bob Dylan (alias Zimmerman) s'était identifié au poète anglais Dylan Thomas lequel, de façon très sarcastique, se plaisait (?) à répéter: "Je suis le Rimbaud de Comdonkin Drive". Nous voilà donc en présence d'une "Humaine Trinité", dont les angles sont à la fois équilatéraux et courbes, ce qui ne simplifie rien, même — et surtout! — après Einstein, autre poète qui sut, mieux que quiconque, résumer le surréalisme cosmique par une très belle et très simple formule: E-mc2. En clair, pour notre "Trinité Humaine", cela voulait dire: se risquer enfin dans "l'univers astral pour voir de près la danse des étoiles".

Cette référence à Einstein, pour farfelue qu'elle puisse paraître au premier abord, n'a rien de gratuit. Bien au contraire, elle saute aux yeux puisque "la vérité ne trouve son existence effective et indéniable que dans l'imagination de l'homme" (J. Conrad, "Souvenirs"). Autrement dit, Einstein exprima sa vision poétique — donc scientifique — de l'Univers à l'aide de chiffres (décryptée, sa célèbre formule se lit comme un sonnet), alors que Rimbaud et Dylan Thomas — ils ne sont pas les seuls, dieu merci! — formulèrent leurs cosmiques évidences grâce à des lettres (lesquelles, par eux mises en code, ou en poème, se lisent comme des équations). La poésie, il faudra bien qu'on en convienne un jour, est un travail de très haute précision.

Il serait intéressant de suivre davantage ces courbes parallèles —entre la physique et la poésie — mais cela nous entraînerait, c'est le cas de le dire, trop loin. Aussi je me contenterai de cette merveilleuse voie d'évitement que nous offre Hélène Bokarowski, laquelle vient de publier, chez Seghers, dans la collection "Littérature", une biographie du poète Dylan Thomas: " Dylan Thomas sa vie et son oeuvre" (1). A lui seul, ce voyage quasi immobile nous fera franchir, simultanément, de très longues et très courtes années-lumières intérieures. Au fait, cette biographie nous fait passer de la relativité restreinte à la relativité généralisée. En poésie, et dans le cas de Dylan Thomas, cela peut se résumer ainsi: "La névrose est un essai dont un homme de génie est la réussite". (Adler)

A ce stade, une question peut éventuellement venir à l'esprit du lecteur: "Mais qui est donc, en définitive, ce Dylan Thomas?" Je pourrais répondre qu'il est le plus grand poète anglais du XXe siècle, répéter qu'il se qualifiait de "Rimbaud de Comdonkin Drive", que son pouvoir chamanique propagea dans certains milieux — notamment aux U.S.A. — de grandes mutations (je fais ici allusion au phénomène Bob Dylan et à ses prolongements). Mais ce serait jeter beaucoup trop d'ombres sur le météore que fut Dylan Thomas — lui pour qui, justement, la poésie était un "combat pour sortir des ténèbres". Voyons donc brièvement quelle fut la vie (elle éclairera l'oeuvre) de celui dont Lawrence Durrell dira: "Ce clown merveilleux MASQUAIT volontiers l'homme tranquille qu'il était: UN HOMME HARASSE PAR UN DON".

Dylan Marlais Thomas est né le 27 octobre 1914 à Swansea, petite ville portuaire du pays de Galles. Son père était professeur d'humanités et déplora secrètement toute sa vie de n'être pas un grand poète. Quant à sa mère, Florence, elle était un tantinet bigotte — ce qui permit à l'enfant Dylan d'avoir accès à la Bible très tôt. Résumons donc ainsi: enfance heureuse, dorlotée. A seize ans, Dylan dirige le journal de son collège, boit un peu trop — déjà — et écrit beaucoup. A vingt ans, il est journaliste indépendant (il fit, notamment, le compte rendu d'un match de football qui avait été annulé; l'article, par ailleurs, était excellent). Il se saoule régulièrement trois fois par semaine mais "récupère" très vite. Excellent comédien, il songe à faire carrière à Londres. Il tombe alors amoureux fou d'une jeune fille de très bonne famille: on imagine aisément le reste... Il publie des poèmes à droite et à gauche puis un premier livre (même si son drôle d'éditeur avoue n'y comprendre rien). Dylan Thomas résume ainsi sa vie d'alors: "Femmes, alcools, bohème, trop de blabla et pas assez de travail".

A compter de 1936, Dylan Thomas flirte avec le surréalisme; lors d'un vernissage, il fera bouillir des bouts de ficelle qu'il offrira aux visiteurs en demandant: "fort ou faible?" Mais que cette énumération ne devienne pas litarie: retenons seulement que les tribulations du poète le feront tituber de catastrophe en catastrophe, et que l'amour, puis la gloire, n'arrangeront pas les choses, bien au contraire: Dylan Thomas meurt le 9 novembre 1953, à New York, des suites d'une crise de delirium tremens qui aura duré, en définitive, plus de vingt ans.

"Trop de blabla et pas assez de travail", disait Dylan Thomas. Voyons un peu: outre son "oeuvre poétique, Thomas est l'auteur de neuf scénarios de documentaires (pour la B.B.C., de 1942 à 1943); de dix émissions de radio (de 1945 à 1954); de trois émissions de télévision (1953); de plus, il prononça 105 conférences aux Etats-Unis de 1950 à sa mort. Pour certains, le fait que Dylan Thomas se soit tourné, dans les dix dernières années de sa vie, vers les média électroniques résulterait d'un "tarissement de son génie poétique". C'est oublier, d'une part, qu'il était aussi comédien (clown dirait Durrell), aussi, qu'à l'âge de quinze ans, (donc en 1929), il fit de la critique pour le "Swansea Magazine". Je parie que si Dylan Thomas avait vingt ans aujourd'hui, il serait cinéaste - ou barde, comme le fut (?) Bob Dylan...

En terminant je souligne que les Editions du Seuil ont publié, il y a deux ans, l'oeuvre complète de Dylan Thomas. Et je vous offre une clé pour comprendre l'homme et l'oeuvre: l'homme qui a dit pour la première fois: "Je vois la rose, n'a rien dit". Mais celui qui a dit: "La rose me voit, énonca une vérité merveilleuse". J'imagine assez bien Einstein, visionnaire lui aussi, jouer du violon sur ce thème d'une **géniale évidence.**

(1) DYLAN THOMAS, SA VIE ET SON OEUVRE - Biographie; par Hélène Bokanowski; Seghers ("Littérature"), 200 p.

De la tranche sidérale jusqu'à mourir épuisé

par Gaétan Dostie

Emportés par l'urgence de choisir, certains d'entre nous ont tendance à oublier, écarter, voire même condamner des oeuvres qui ne semblent pas, à première vue, répondre aux impératifs du moment. Une oeuvre ne vaut point que la fonction expressive qui vous tire quelques larmes. Certains poètes sont écoutés par l'insertion qu'ils ont dans un milieu donné; ceux qui font cavalier seul, ceux qui vivent en marge du milieu littéraire passent trop souvent inaperçus.

Avec beaucoup de retard, mais parce que c'est là une oeuvre profondément originale, je tiens à souligner ce livre oublié sur mes tablettes: **La Tranche sidérale** que Jean Hallal présente comme étant une "hyperbole". L'hyperbole est cette figure de style qui consiste à mettre en relief une idée au moyen d'une expression qui la dépasse, mais je sais que Hallal ne se présente surtout pas comme écrivain. C'est un cadre d'industrie, dessinateur industriel, petit bourgeois habitant les gratte-ciel, cheveu coupé ras, distingué, avenant. Tout de l'homme anonyme si ce n'est une curiosité, une sensibilité qui a ceci de spécial: elle suscité des interrogations, elle est incisive, lapidaire mais touche des détails que d'ordinaire un quidam prend bien garde de relever. Aussi, ce féru des sciences, de précisions, en qualifiant sa **Tranche sidérale** d'hyperbole, fait-il référence au sens géométrique de ce mot: "Courbe géométrique formée par les points d'un plan dont les distances à deux points fixes de ce plan ont une différence constante".

Précisons que Hallal a lui-même réalisée la maquette, le montage et la mise en page de son livre. Le jeu graphique est majeur dans cette oeuvre, Hallal pousse ses recherches jusque dans la vision mathématique de l'oeuvre, jusque dans les retranchements que chaque jour la science, la psychanalyse révèle ou confirme:

il habite l'interstice entre l'enfant et l'adulte,
dans une bulle de ciel
il occupe le troisième maillon d'une sorte de queue de cerf-volant ou de spirochète à tête stellaire qui ressemble plutôt à une assiète.
Il est couché sur le plan de l'écliptique.

L'art de Hallal renouvelle tout à fait ces images surannées qu'on utilise pour parler de la position extrême, de la haute exigeance, de la grande simplicité, de la haute voltige où se situent ceux que faute de mots plus précis, on déclare poètes. Chez lui, l'apparition du vocabulaire technique n'est surtout pas gratuite, elle a fait surtout référence à ce qu'il y a de plus profond en dedans de nous: l'unité tout autant du corps et de l'esprit comme de la particule au tout. Ce que Hallal proclame n'est pas la victoire de la science sur l'homme mais l'insoupçonnable, l'incontrôlable qu'il y a dans le vivant.

La Tranche sidérale est un seul et long texte qui globalement nous amène à prendre conscience que le réel immédiat est un simple prétexte de pensée scientifique et non plus un objet de connaissance. Hallal ne se borne surtout pas à décrire, montrer le simple dans le composé mais plutôt à monter le complexe dans le simple. Nous ne sommes pas réductibles et la vérité se trouve du côté de l'induction... Hallal se situe dans une démarche cosmique où le temps devient relatif. Pour parler de cette époque où l'homme croit posséder la vérité, il parle du "temps de l'Homme amidonné.

L'Homme à la colonne
verticale
bipède
debout
ou presque

Et ce que nous nommons notre progrès est pour lui encore un "passage flou" Puis...

ce fut le début de la période non-linéaire
beaucoup prièrent pour le retour du bon vieux temps.
L'homme nouveau...
"trempe dans l'euphorie résiduelle de sa puberté...
Ramené par le reflux du plexus solaire sur les rivages
frissonnants de sa conscience".

Hallal se décrit comme "l'explorateur cosmonaute métromane des hiéroglyphes insolites", il se présente finalement comme un homme à l'affut sachant fort bien que tout ce qui est décisif, toute vérité nouvelle naît malgré l'expérience immédiate.

Yves Boisvert

Toute autre est l'aventure d'Yves Boisvert qui est aussi un isolé à sa manière. Vivant dans la région de Drummondville, amoureux fou de la Gaspésie, grand parleux et courailleux; la ville n'a rien pour l'aguicher. Aussi une certaine critique lui reprochera de vibrer trop à la nature, de rêver devant la mer en furie mais de ne pas s'angoisser de l'ouvrier exploité, Boisvert récuse toutes ces personnes d'avance qui voudraient l'enfermer dans un "Cachot".

Je me crampe les griffes dans les nerfs je vole dans d'la bouett je me couche à l'envers pour bien indiquer que je viens pas de nulle part.
L'esthétique a des boutons qui suintent vert et qui commencent à puer avec les chaleurs.
Ainsi, si vous échappez vos yeux dans les latrines, allez les récupérer dans les arts.
(...)

Après **Pour Miloiseau,** ce nouveau recueil **Mourir épuisé** confirme la grande verve de ce poète qui est essentiellement verbal, qui puise dans la grande tradition des conteurs, chanteurs et poètes traditionnels qui étaient des créateurs, des animateurs dans nos villages. La poésie de Boisvert est une poésie de communications, une porte ouverte, un besoin de l'autre, Poésie lyrique, incrustée dans le vécu, le quotidien, Une sorte de Jean Narrache transformé par le vent des grands espaces et le délire qui vise à provoquer un état de joie. Si Boisvert est vrai, c'est qu'il reflète les gens avec qui il vit!

Jean Hallal, La tranche sidérale, L'Hexagone, 51p.
Yves Boisvert, Mourir épuisé, Ecrit des Forges, 75 p.

Bourses de travail libre

destinées à ceux dont l'apport, au cours d'une période de plusieurs années, a été remarquable. Jusqu'à $15,000 (allocation de subsistance et indemnités de frais d'exécution et de déplacement compris).

Dates limites : le 15 octobre 1975 pour toutes les disciplines et le 1er avril 1976 pour un deuxième concours réservé aux arts plastiques et aux lettres.

Bourses de perfectionnement

destinées aux artistes qui ont terminé leur formation de base. Jusqu'à $7,000, plus un maximum de $900 pour les frais d'exécution, plus frais de déplacement au besoin.

Dates limites : le 15 octobre 1975 pour toutes les disciplines, et le 1er avril 1976 pour toutes les disciplines sauf la musique.

De plus, les artistes peuvent solliciter en tout temps :

des bourses de courte durée
des bourses de voyage
des bourses de frais

Pour de plus amples renseignements, consultez la brochure *Aide aux artistes*, distribuée par les centres d'Information Canada, ou écrivez au :

Conseil des Arts du Canada,
Service des bourses pour artistes,
C.P. 1047,
Ottawa, Ontario
K1P 5V8

Le Conseil des Arts du Canada offre des bourses aux professionnels des arts :

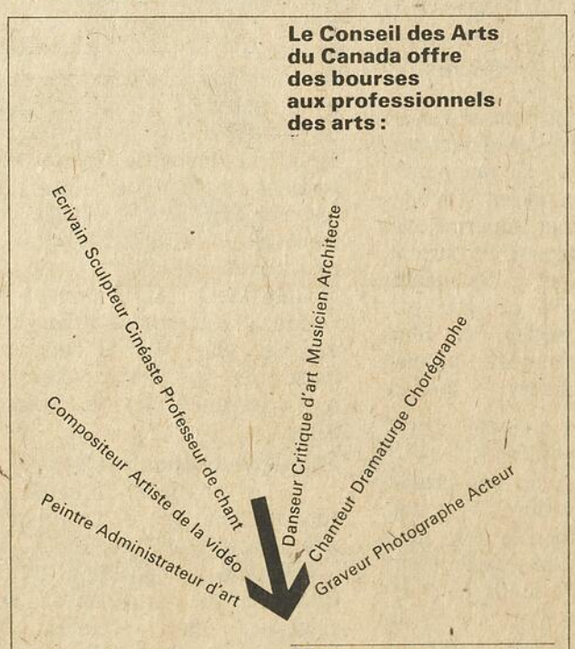

SEMAINE DU VIETNAM

Aujourd'hui: Samedi,
Centre Communautaire,
3553 St-Urbain,

Colloques sur la situation actuelle du Viet Nam (de 2PM à 5PM)

Soirée culturelle, 8PM, Le Plateau, 3700 Calixa Lavallée. Des spectacles présentés par:
PETE SEEGER, le grand chansonnier folklorique américain,
Luce Guilbeault: Artiste québécoise,
Roberto Kurapel chansonnier chilien,
Union des Vietnamiens au Canada
Invité d'honneur: L'Ambassadeur de la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE du Vietnam à l'ONU
Renseignements: Union des Vietnamiens au Canada, 279-6658.

COURS DE TISSAGE LECLERC
DÉBUTANT LE 15 SEPTEMBRE
20 HEURES $70.00
COURS DE TAPISSERIE GOBELIN
30 HEURES $95.00
381-5782
384-9500
Inscription dès maintenant
(Permis de Culture Personnelle du Min. de l'Éducation. -749535)
Métiers à tisser tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc...
CENTRE DE TISSAGE Leclerc WEAVING CENTER
9210 LAJEUNESSE MONTREAL, H2M-1S2

Les Ateliers de Francoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
EXPRESSION CORPORELLE
CHORÉGRAPHIE
TECHNIQUE
Renseignements: 273-2213
Ministère de l'éducation, permis no 749870
ENSEIGNEMENT DE CULTURE PERSONNELLE

NOUS VENONS D'ACQUÉRIR
UN LOT D'ESTAMPES ÉPUISÉES
DE
JEAN-PAUL LEMIEUX
AINSI QU'UNE QUANTITÉ RESTREINTE
DE LITHOS ORIGINALES
atelier 1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188

• Tissage • tricots
• fer forge • courtes-pointes
• emaux • catalogues
• jouets en bois • miroirs
• calendriers et cartes • bijoux
• cuir d'orignal • plaques murales
• dessins • peintures
• poupees • sculptures
Mercredi a vendredi : de 10h a 21h
Samedi : de 10h a 17 h — Dimanche : de 13h a 18 h
BOUTIQUE LE MADELEIN
564, Marie-Victorin, Verchères
Tél. : 583-6569
master charge

LA GALERIE DU LONG-SAULT
St-André Est — Comté Argenteuil
(Près de Carillon)
Tél. (514) 537-3735
DU 24 AOUT AU 15 OCTOBRE
tous les jours de 14 à 20 heures (sauf le mercredi)
gildo BARTOCCI
ronald arès BERGERON
véronique DESGAGNE
arthur PEPIN
michel TANGUAY COUTURE
germain BERGERON
lucio de HEUSCH
claude LAVIOLETTE
claude ST-CYR
arthur VILLENEUVE

Galerie d'Art Les Deux B
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
OUVERT TOUS LES JOURS 14h. à 22h. SAUF LE MARDI
787-3459
EDOUARD LACHAPELLE

rue saint-denis

galerie claude luce galerie claude luce galerie claude luce
Exposition de peintures de
RICHARD CASAVANT
GABRIEL BASTIEN
GRAHAM CANTIENI
Jusqu'au 13 sept. 75
1637 Saint-Denis Tél: 849-8502
Tous les jours sauf dim. et lun. de 14 à 21 hrs.

L'alternatif
TOUS LES DISQUES!
Rock, jazz, classique...
IMPORTATIONS
1587 Saint-Denis Mtl.
(PRES MAISONNEUVE)
845-8887

galerie la relève
A compter du 10 sept.
LES NOUVEAUX VENUS
L. BOURBONNAIS D. GETEN
M. LABBE C. LAFLEUR
B. SANTERRE
3611, rue Saint-Denis Métro Sherbrooke TEL.: 845-3898

Tél.: 845-0911
Librairie Encyclopédique
Librairie Ancienne et Moderne
1635, rue St-Denis Montréal 129, Qué.

GALERIE SIGNAL
La Société des Artistes Professionnels du Québec vous invite à l'exposition collective intitulée
NOUVEAU MONDE DE LA S.A.P.Q.
Jusqu'au 16 septembre 1975
4545, rue St-Denis, Montréal, Québec, 845-1739

HUGO C'EST
du 8 au 27 septembre,
une deuxième
GRANDE VENTE
Réductions de 10 à 70%
sur des
MILLIERS de LIVRES
qui vous feront
Lire Lire LIRE lire LIRE
LIRE LIRE
LIRE lire lire LIRE LIRE
...ET ÉCONOMISER
Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton 2735 Van Horne, Mtl.
739-9251

Tranquille doit fermer sa librairie

La librairie Tranquille a cessé d'exister.

Henri Tranquille a exercé le métier de libraire pendant 38 ans. Aujourd'hui, la faillite l'oblige à se retirer.

Les jeunes ignorent le rôle important qu'a joué ce libraire unique dans la vie littéraire et artistique du Québec. Savent-ils qu'il a activement participé à des revues aujourd'hui disparues, telles La Relève, Place publique et Cité libre? Qu'il a édité à ses frais Jean-Jules Richard? Qu'il a lancé chez lui le célèbre Refus Global des automatistes? Que Jean-Paul Mousseau a exposé ses oeuvres dans sa librairie? Qu'autrefois Tranquille organisait une fête annuelle de Balzac, toujours victime de l'Index à l'époque.

Henri Tranquille, un libraire en or, aimé des écrivains et des bibliophiles. C'est avec un serrement au coeur que nous devenons les témoins impuissants de cette retraite prématurée. Rétraite qui nous vaudra peut-être des mémoires passionnants. Après avoir vendu tant de livres, pourquoi n'écrirait-il pas la chronique littéraire des années 40 et 50 à Montréal?

Mon oraison funèbre ou ma résurrection

Dédicace amicale au libraire Caron

La librairie se meurt, un libraire en est mort.
Est-il ici permis d'évoquer Bossuet,
les derniers bouquineurs et la littérature?
Notre monde du livre est bien peu littéraire
et le gros best-seller rarement un grand livre.
Qui lit Erasme ou Rabelais ou les classiques?
Quand la publicité vend Gray, Jagot, Murphy,
une psychologie à fleur bleue de peau rose
a détrôné la profondeur des créations.
Aux faux liseurs suffit la tabagie du coin!

Sinistre jeu de maux,
Tranquille n'en rit pas.

Fut trente-huit ans libraire et signe: HENRI TRANQUILLE

les disques

Trois interprètes québécois dans les catalogues étrangers

par Gilbert Poulin

BACH: Oeuvres pour orgue, Pierre Grandmaison (orgue), Select CC-15. 111.

PACHELBEL: Oeuvres pour orgue. Bernard Lagacé (orgue). Arion ARN-37273.

HAHN: Mélodies. Bruno Laplante (baryton), Janine Lachance (piano). Galliope CAL-1840.

On ne soulignera jamais assez les efforts d'une petite maison comme Select qui arrive, bon an mal an, à publier quelques enregistrements de musique classique avec des interprètes d'ici. Cependant, ces disques s'adressent essentiellement au marché québécois. Aussi, l'initiative d'un Franck Henry (Opus Production) et d'un André Perrault m'apparaît-elle d'une importance particulière. Grâce à des ententes avec les petites maisons européennes (petites mais non moins prestigieuses) Arion et Galliope, trois interprètes québécois font leur entrée dans les catalogues étrangers. Le disque de Bruno Laplante, enregistré à Montréal sous la direction de Jean de la Durantaye (comme le disque de Lagacé) pour la maison Galliope est distribué dans sept pays dont les Etats-Unis, l'Angleterre et la France; celui de Lagacé, réalisé pour Arion, sera aussi mis en vente dans plusieurs pays. Cela est d'autant plus réjouissant que ces deux disques sont tout à fait remarquables tant au niveau de l'interprétation que de la réalisation et d'un intérêt particulier sur le plan musical bien qu'ils s'adressent avant tout à un public d'amateurs.

Le disque du jeune organiste Pierre Grandmaison, enregistré par Select, à l'Eglise Notre-Dame de Montréal, n'est certes pas sans valeur mais son intérêt est plus modeste. Grandmaison ayant choisi d'interpréter des oeuvres de Bach souvent enregistrées par les plus célèbres organistes et surtout, sur des instruments plus appropriés pour jouer la "Toccata et Fugue en ré mineur, BWV565" ou le "Prélude et Fugue en mi mineur, BWV548" que le grand orgue Casavant de Notre-Dame. Mais nul doute que le disque Select trouvera des adeptes. Les puristes s'abstiendront. Prise de son et pressage sont de bonne qualité.

Le programme arrêté par Bernard Lagacé, l'un de nos meilleurs organistes, témoigne de plus d'audace et d'imagination et, pour notre plus grand plaisir, contribue à une meilleure connaissance d'un musicien injustement dénigré, Johan Pachelbel (l'auteur du trop célèbre "Kanon"). Comme le souligne Lagacé dans un texte qu'il signe dans la brochure qui accompagne le disque Arion: "ma propre conception du maître de Nuremberg (Pachelbel fût, pendant plusieurs années, organiste à Saint-Sébald de Nuremberg) est fort éloignée des points de vue qui ont prévalu à son égard et qui présentent son art comme étant tout d'objectivité et de correction sinon d'aridité et de froideur". Sous la rigueur de l'écriture, la musique qu'on entend sur ce disque (Toccatas, Chorals, Partitas) témoigne des dons de mélodistes de Pachelbel, d'un musicien capable de poésie, de lyrisme et d'émotion. Il trouve en Bernard Lagacé un ardent interprète, vigoureux et ferme. Ce dernier est admirablement servi par l'orgue de l'Eglise Saint-Bonaventure de Rosemont (un instrument à traction mécanique de style classique) aux sonorités lumineuses. Une réalisation digne de figurer dans les meilleures discothèques.

Ce n'est pas non plus la facilité qui a guidé le choix de Bruno Laplante. Il faut beaucoup de courage et de conviction pour consacrer tout un disque aux mélodies de Reynaldo Hahn. Sinon par "Ciboulette", une agréable opérette qui n'est guère reprise qu'en France, qui connaît aujourd'hui Reynaldo Hahn?

Hahn (1875-1947), grand ami de Proust, fut un de ces musiciens français qui vit son modeste talent éclipsé par le génie des Debussy, Fauré et Ravel. Pourtant, parmi la soixantaine de mélodies qu'il composa, plusieurs méritent un meilleur sort que celui qu'elles connaissent aujourd'hui. Non pas qu'elles soient de la plus grande originalité mais sous des dehors légers, elles dissimulent une grande sensibilité. Les mélodies que nous donne à entendre le disque de Bruno Laplante empruntent leurs textes à Charles d'Orléans (Quand je fut pris au pavillon), Leconte de Liste (Etudes Latines), Victor Hugo (Si mes vers avaient des ailes), Théodore de Banville (L'Enamourée), André Theuriet (Paysage), Léopold Dauphin (Le Rossignol des Lilas), Théophile Gauthier (Infidélité) et Paul Verlaine (Offrande, l'Incrédule, D'une prison. Fêtes galantes).

Nous sommes loin, bien sûr, de la perfection de Duparc ou de Fauré, mais la voix chaude et expressive du baryton Bruno Laplante communique à ces mélodies une flamme particulière. Et Laplante est un chanteur à qui on ne saurait reprocher le manque de musicalité et dont la prononciation est d'une pureté et d'une propreté exemplaires. Sans affectation cependant. Ici, pas "d'amour" ou de "fidèle". Il est bien accompagné par Janine Lachance au piano, discrète mais personnelle. L'art mineur de Raynaldo Hahn ne pouvait trouver de meilleurs interprètes. Souhaitons que ce disque rejoigne le public auquel il s'adresse et que le deuxième disque de Bruno Laplante et Janine Lachance ne se fasse pas attendre trop longtemps.

LE RÊVE SYMPHONIQUE ULTIME DE KEN RUSSELL
18 ANS Adultes
KEN RUSSELL MAHLER
FRANCE FILM
1.30 - 4.05 - 6.35 - 9.10
Chevalier 845-3222 1590, ST-DENIS Métro St-Denis-Demontigny

LUC PHANEUF présente
PAULINE JULIEN
29 sept. au 5 oct.
billets en vente au guichet du T.N.M.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest, rue Sainte-Catherine
tél.: 861-0563/0564

MONIQUE LEYRAC
dans
Mademoiselle Marguerite
DE ROBERT ATHAYDE
« Monologue tragi-comique pour une femme impétueuse »
ADAPTATION MICHEL TREMBLAY
MISE EN SCENE JEAN DALMAIN
jusqu'au 28 septembre
(RELÂCHE LE LUNDI)

En reprise au GESÙ
"Rien détonnant!"
avec Sol
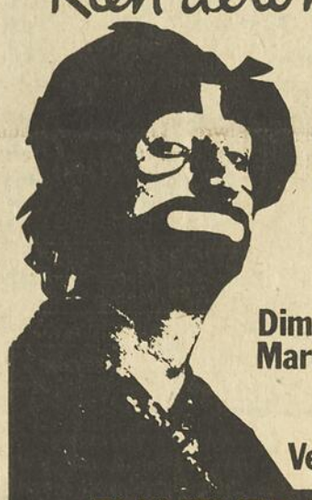
du 4 au 20 Sept.
à 20:30 hres
(relâche le Lundi)
billets: $4.50
Dimanche
Mardi Mercredi Jeudi
billets: $5.50
Vendredi et Samedi
EN VENTE AU GESÙ
1200 Bleury tel: 861-0589

STACCATO (Musique) Inc.
54 Centre d'achat Duvernay, Laval, Québec

CET ALBUM A ÉTÉ ENREGISTRÉ À LA SUPERFRANCOFÊTE LE 13 AOÛT RÉG. $12.98
EN SPÉCIAL 8.98

FACE A		FACE C
MOI MES SOULIERS	VIGNEAULT	PENDANT QUE
LINDBERG		LA MANIKOUTAI
MON PAYS		ORDINAIRE
CONTUMACE	LECLERC	LE MUR DU SON
BOZO		UN SOIR DE FÉVRIER
LA MARCHE DU PRÉSIDENT		LE P'TIT BONHEUR
FACE B	CHARLEBOIS	**FACE D**
TI-CUL LACHANCE		IL ME RESTE UN PAYS
GROS PIERRE		QUE.-CAN. BLUES
SENSATIONS		L'ALOUETTE EN COLÈRE
COMPLOT D'ENFANTS		MON PAYS
LA MORT DE L'OURS		LA DANSE À ST-DILON
LES 100,000 FACONS		PRÉSENTATION DES MUSICIENS
ENTRE DEUX JOINTS		QUAND LES HOMMES VIVRONT D'AMOUR

FRAIS DE POSTE	FRAIS DE P.S.L.	TAXE PROVINCIALE
Pour 2 disques .65	.50	(8%)
Pour 4 disques .75	1.00	

BON A DÉCOUPER
POSTEZ À: STACCATO (Musique) Inc.
54 Centre d'achat Duvernay Laval, Québec
Je désire recevoir. . . . albums: "J'AI VU LE LOUP LE RENARD, LE LION" à 8.98 (4 FACES) plus les frais ci-haut mentionnés
◯ chèque inclus ◯ P.S.L. (C.O.D.) Si vous envoyez votre chèque avec votre commande, vous éviterez les frais P.S.L.
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .
LOCALITÉ . . . . . TÉL.: . . . . . .

au Gesù 1200 Bleury 866-1964
étudiants 3 spectacles $4.50
LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
octobre Bousille et les Justes Gratien Gélinas
janvier Le Cosmonaute Agricole Obaldia
Pique-nique en Campagne Arrabal
mars Macbeth Shakespeare

Un reportage de Jean Fiorito

imageries

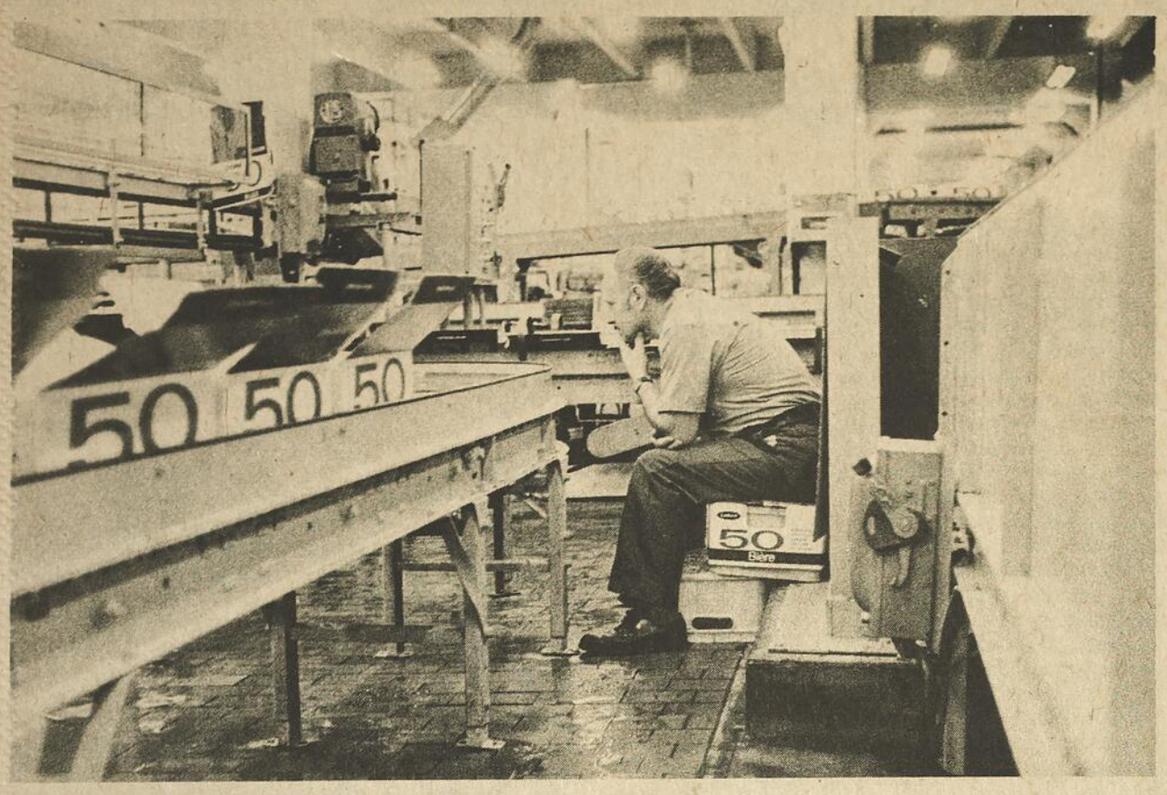

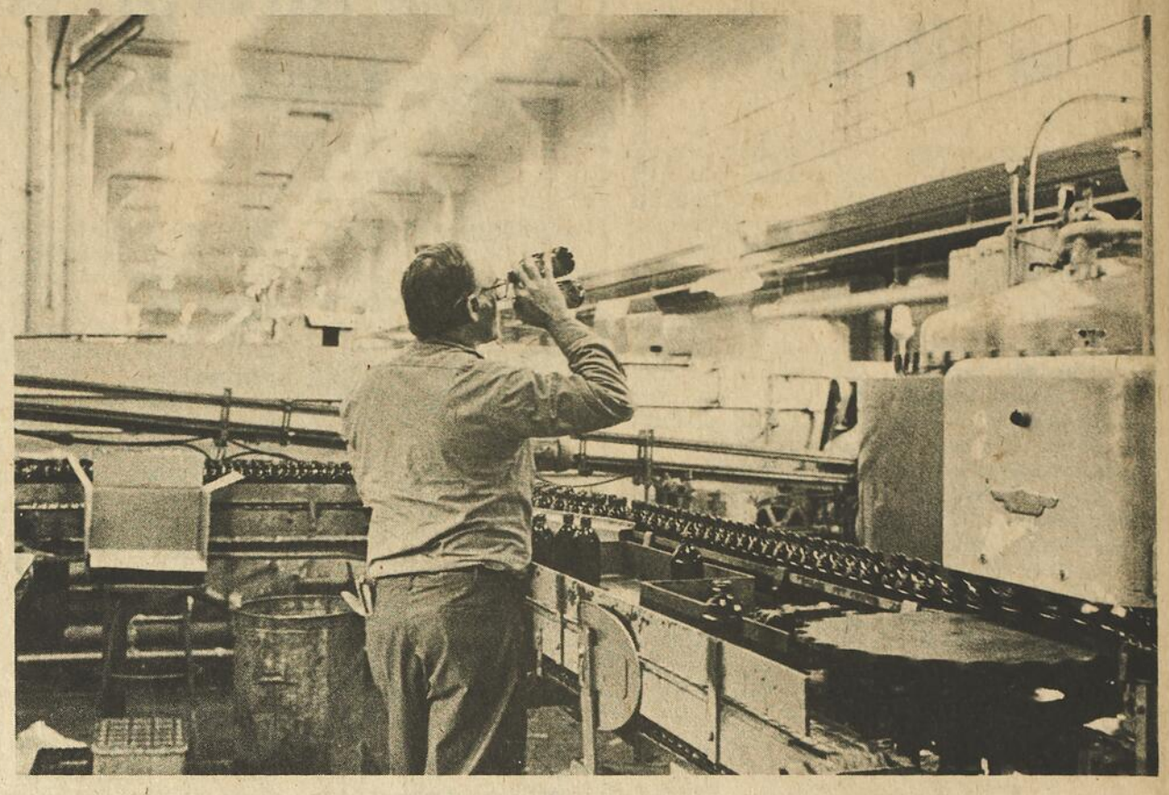

Les ouvriers de la bière

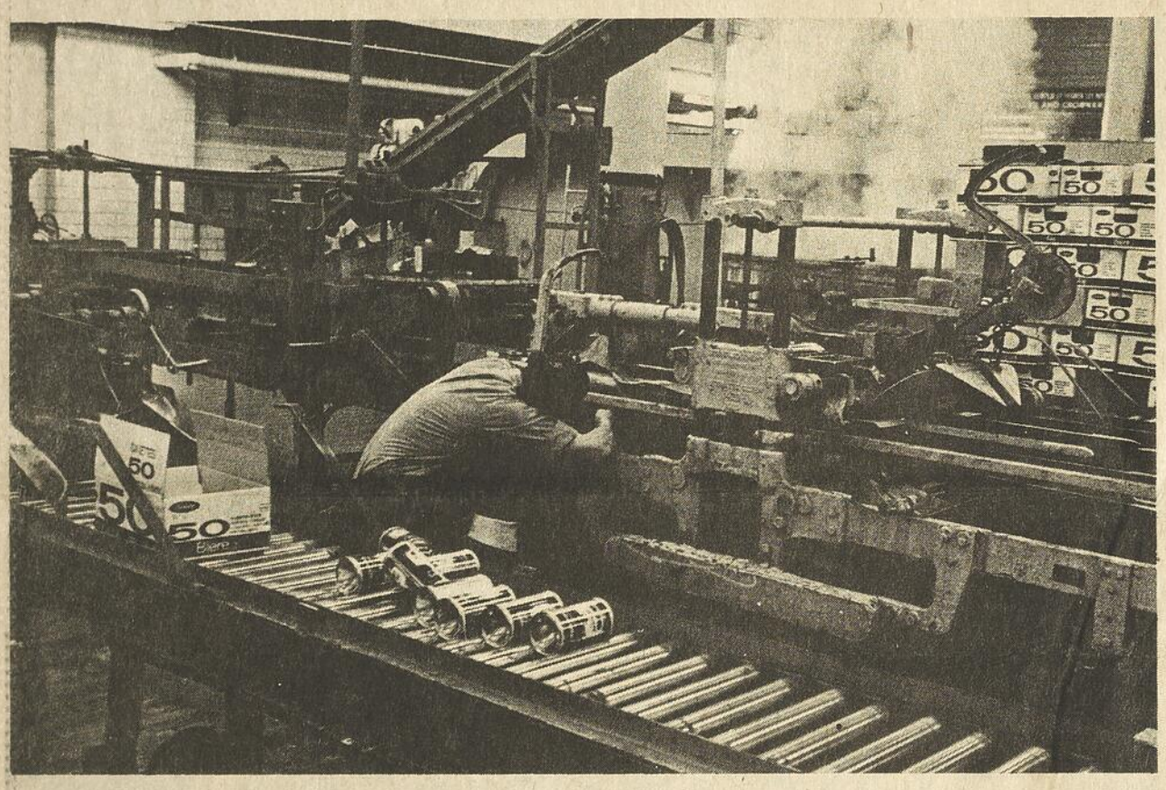

Ma préoccupation première à titre de photographe est d'illustrer la vie quotidienne des Québécois. De là m'est venue l'idée d'un reportage sur les ouvriers de la brasserie Labatt.

Ce reportage a duré un mois, à raison d'une ou de deux journées de travail par semaine. Il m'a permis d'entrer en contact direct avec les travailleurs de Labatt et de voir ce qu'était pour eux une journée normale de travail.

Les photographies ainsi obtenues, en plus d'être descriptives, sont personnalisées. En tant que photographe, je ne me contente pas de regarder, j'agis et je m'implique. Car, pour moi, la photographie est autant une manière de vivre qu'un moyen d'expression.

Le reportage sur les ouvriers de Labatt a fait l'objet d'une exposition à l'intérieur même de l'usine, exposition qui a duré deux semaines. Ce sont quelques-unes des photos de ce reportage qui sont présentées ici.

Il est à souligner que j'ai travaillé au présent reportage en collaboration avec Alain Chagnon dont on connaît les admirables photos de "La taverne".

Pour tous vos voyages, déplacements et vacances consultez des experts.
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est, ave Laurier Montréal
Tél.: 274-1877
Métro Laurier, sortie nord

tourisme

En prévision de l'été prochain (déjà?)

L'Irlande, un coin de verdure rêvé pour des vacances familiales...

Les enfants, c'est bien connu, ont besoin d'espace. Et de l'espace, l'Irlande en a plus par habitant qu'aucun autre pays d'Europe. L'Irlande étant un pays principalement rural, la plupart des facilités de logement pour les touristes se trouvent à la campagne ou au bord de la mer. Beaucoup sont nichées dans de vastes domaines. Là, les enfants y trouvent des parcs, des prés, des bois et des ruisseaux où ils peuvent s'adonner à leurs jeux préférés — ceux qu'ils s'inventent. Ils peuvent courir et s'époumonner sans crainte de déranger quiconque.

La maison louée est un mode de vacances familial et intime. Les plus populaires sont les cottages au toît de chaume qui offrent à la fois un confort moderne et le charme d'un décor traditionnel.

Les vacances à la ferme sont également très populaires. Les animaux exercent toujours une grande fascination sur les enfants qui bien vite se sentent l'âme de petits fermiers. Et si les parents désirent se rendre au "Pub" local ou s'ils veulent dîner tranquillement dans un bon hôtel, il y a toujours quelqu'un à la ferme qui se chargera des enfants. Une brochure ilustrée décrivant les différents endroits - qui vont de la petite fermette aux châteaux d'époque - et montrant des prix aussi peu onéreux que $35 par semaine sont à votre disposition. Pour en recevoir un exemplaire, écrivez à: "The Irish Farm Holiday Association, 7 Clare Street, Dublin 2, Ireland".

Certaines chaumières sont situées aux environs de Burren, West Clare, une région très calcaire qui attire les botanistes pour la variété de sa flore sauvage. Ailleurs, des chemins forestiers ont été tracés dans de splendides forêts.

Par ailleurs, l'intérêt croissant pour la navigation en Irlande peut être attribué en partie à sa popularité croissante comme sport international. Ses eaux côtières, ses rivières, ses eaux et ses lacs sont très peu fréquentés. Leurs eaux sont encore très propres, ce qui incite à la baignade, et l'abondance de poissons est propice à la pêche.

Prenons, par exemple, la Shannon. Son cours navigable pour les bateaux de rivière est ininterrompu sur 140 milles. Sur de longs parcours, la rivière est lente et calme. Deux grands lacs et des douzaines de lacs plus petits constituent un terrain d'exploration nautique pour les plaisanciers aventureux (et expérimentés); et les petits, en particulier grouillent de poissons; brochets, perches et truites y abondent, et sont bien souvent de bonne taille.

La plupart de ces lacs sont parsemés d'îles, dont beaucoup portent des ruines bizarres. Et les montagnes ne sont jamais loin. Le Lough Derg, le plus grand des lacs de la Shannon, a 25 milles de long et neuf milles de large; il offre près de 90 milles carrés d'eaux ouvertes à la navigation.

Le shannon peut accueillir les bateaux sieére et les voliers petits et grands, et un nombre croissant de "cruisers" de location sont disponibles. Des hôtels flottants confortables sont là pour ceux qui préfèrent des vacances tranquilles; pour les plus actifs, le ski nautique y est bien organisé.

Pour ceux qui aiment les eaux plus calmes, le Grand Canal offre près de 126 milles d'eaux navigables reliant la Shannon à la mer d'Irlande par Dublin. Ce canal relie aussi la Shannon à la Barrow, qui se jette dans la mer Waterford. La Barrow est une rivière splendide, surtout dans son cours inférieur, lorsqu'elle traverse les terres les plus riches et les plus fertiles de l'Irlande. En été, une courte randonnée d'après-midi et de soirée à bord du New Ross Galley, péniche transformée, parcourt la Barrow au départ de New Ross. Des repas sont servis à bord.

L'Irlande est tout aussi riche pour les amateurs de navigation maritime. Les côtes sud et sud-ouest invitent à la voile; les baies et anses bien abrîtées y sont nombreuses et peu fréquentées.

La ville de Baltimore s'abrîte dans l'une de ces baies. Sa rade profonde est protégée de l'Atlantique par l'île Sherkin qui en barre l'entrée. C'est là qu'un organisme français, le centre de voile des Glénans, a établi une de ses écoles. Le centre est né de la résistance française; aujourd'hui, il offre des cours de voile pour tout le monde. Il existe des cours d'initiation pour les débutants (jeunes ou vieux, de toute nationalité ou croyance) sur de petits voiliers, et sur gros voiliers pour les marins plus chevronnés. Chambres, repas et cours sont offerts sans but lucratif. Des cours de voile existent aussi à Malahide, Dublin, Dun Laoire, Kinsale, comme à Killaloe sur la Shannon.

Malgré son toit de chaume et son aspect pittoresque, les petites maisons de ferme ou chaumières offrent tout le confort moderne qui fera le bonheur de la famille.

les voyageries

Don Quichotte faisait mieux

Ah! que la vie parfois m'attriste...

Ainsi, aujourd'hui, au retour de cette longue fin de semaine de la Fête du Travail (autour de la maison, en ce qui me concerne), un collègue de bureau m'arrive, l'air tout penaud, les bras en quatre heures moins vingt et la tête en midi et cinq, et m'annonce, la voix plus morne que la plaine du poète, que dorénavant il ne valait plus le coup, en route vers le Bas-du-Fleuve, la Gaspésie, le Nouveau-Brunswick ou tout autre direction orientale, de s'arrêter à Rivière-du-Loup et d'y faire un détour vers l'hôtel Saint-Louis et sa salle à manger et sa table.

Because, me consterne-t-il, sa cuisine n'est plus ce qu'elle était, mais alors, plus du tout. Because le chef Beauvais, son chef, qui orchestrait poissons de nos eaux, sarrazin de nos champs, sève de nos érables, légumes de nos potagers, fraises, framboises et bleuets de notre Québec en des pièces culinaires toujours douces et agréables au palais comme l'est la meilleure musique à l'oreille, because le chef Beauvais, a rendu dis-je, marmites et tablier. Pour des raisons de gros sous, à ce qu'on m'en dit. D'où ma tristesse. Qui est d'autant plus profonde qu'elle voit disparaître l'un des derniers exemples d'une certaine hôtellerie québécoise, d'une certaine conception de l'hôtellerie québécoise, devrais-je plutôt dire.

Car, malgré des chambres dont le confort général ne correspondait pas toujours aux standards des équipements hôteliers et moteliers les plus modernes, l'hôtel Saint-Louis, comme encore le motel Belle-Plage à Matane, incitait le voyageur le moindrement averti à faire halte en ses murs, à poser avec un respect certain ses pieds sur le parquet bien ciré d'une salle à manger dont les nappes, les rideaux, la disposition des tables et du mobilier et l'architecture un peu vieillotte donnait déjà le goût de manger. Oh! les connaisseurs et les amateurs de haute gastronomie m'objecteront-ils que cette table du Saint-Louis n'était pas l'une des meilleures; mais c'était certes l'une des plus belles...

La semaine dernière encore, alors que j'ignorais toujours le départ du Chef Beauvais, je demandais à l'un des actionnaires de la chaîne Delta, qui possède et administre ce réseau bien québécois des Auberges des Gouverneurs à travers la province, "auberges" d'ailleurs de bonne venue et de bonne tenue, pourquoi à l'exemple de l'hôtel Saint-Louis ou du motel Belle-Plage, leur société ne miserait-elle pas, en tant qu'instrument de promotion et d'accueil, sur une cuisine hors de l'ordinaire?

Sa réponse — et je ne crois pas que je trahisse ses paroles — fut simple et déconcertante de simplicité: "Parce que ce ne serait pas rentable. Ce serait même impossible dans une entreprise comme la nôtre, qui est maintenant trop grosse, trop considérable. Ce ne peut être possible que chez les petits propriétaires qui administrent, sur place et non par personnes interposées, leurs propres entreprises, somme toute, artisanales!..

Cette répartie, je l'avoue, m'a laissé songeur. Et elle me laisse d'autant plus songeur aujourd'hui que je connais le départ du chef Beauvais.

Conformément aux lois de la grande entreprise, cette réplique est d'une logique implacable. Mais elle exprime précisément les limites de la grande entreprise, quoiqu'en dise, dans son interview panégyrique et publicitaire (que distribue à pleine pages des journaux le groupe Investors) M. Frank Sherman, président et directeur général de Dominion Foundries and Steel Ltd (DOFASCO) en déclarant, en autres, que "la concurrence force les entreprises à trouver des façons de réduire leurs coûts, tout en maintenant ou en augmentant la qualité". Trois petits points de suspension.

D'autre part, je m'interroge. Et je me demande pourquoi les petits propriétaires, les artisans comme quelqu'un vient de les appeler, essaient-ils constamment de concurrencer les grandes chaînes et les grosses entreprises sur leur terrain et avec leurs armes: engagée de cette manière, leur bataille est perdue d'avance. Don Quichotte faisait mieux.

Pour nombre d'entre eux, sinon pour la majorité, une bonne table s'avérerait une très bonne action de marketing puisqu'elle attirerait une clientèle d'une façon que la grande entreprise, de son aveu même, ne pourrait concurrencer.

Et le Québec ne s'en plaindrait surtout pas.

Normand Cazelais

centraide montréal
autrefois La Campagne des Fédérations
288-1261

avis public

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

Le Conservatoire de Musique de Montréal acceptera en septembre des débutants de 6 à 12 ans dans les disciplines suivantes:
Piano (40 places disponibles)
Violon (40 places disponibles)
Violoncelle (30 places disponibles)

Les demandes d'admission seront acceptées jusqu'au 30 septembre 1975.

On s'inscrit en communiquant avec le secrétariat du Conservatoire de Musique, 100 est rue Notre-Dame, téléphone: 873-4031.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Visitez l'Europe...
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
PLAN de VACANCES
AIR-AUTO
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. ...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

C.E.C.I. EST POUR VOUS:

- Documentation sur le Tiers-Monde,
- Bibliothèque "Tiers-Monde"
- Recherche et publication de dossiers d'actualité,
- Carrefour d'initiation à la coopération internationale,
- Envoi de coopérants dans le Tiers-Monde.

CECI (Centre d'études et de coopération internationale)
4824 Côte-des-Neiges,
Montréal H3V 1G4
Tél.: 735-4561

avis public

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL
PLACES DISPONIBLES DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES:

Piano, Orgue, Clavecin, Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Hautbois, Clarinette, Basson, Saxophone, Cor, Trompette, Trombone, Tuba, Harpe, Chant, Direction d'orchestre, Ecriture (harmonie, fugue, contrepoint), Analyse, Composition

Les demandes d'admission seront acceptées jusqu'au 30 septembre 1975.

On s'inscrit en communiquant avec le secrétariat du Conservatoire de Musique, 100 est rue Notre-Dame, téléphone: 873-4031.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

AGENCE DE VOYAGES unik ENR.
1574 chemin Chambly LONGUEUIL 674-6273

SUR LA RIVE SUD

CUBA:
départ toutes les semaines à partir du 3 déc. 75 tout compris

SAN JUAN:
Puerto Rico: 2 semaines à partir de $389.
comprenant: avion aller-retour, transferts, chambre hôtel DaVinci, déjeuner continental tous les jours départ tous les vendredis du 19 déc. 75
Sujet à l'approbation gouvernementale.

MARTINIQUE:
2 semaines à partir de $499.
Comprenant: Avion aller-retour, transferts, chambre A l'hôtel Lido
Déjeuner Américain tous les matins
Départ tous les dimanches du 21 déc. 75
Sujet à l'approbation gouvernementale.

SS BRITANIS AIR/MER 1 SEMAINE A PARTIR DE $439.
Vol aller-retour de Montréal à San Juan. Transfert et transport des bagages. Logement dans la catégorie choisie pour 7 nuits. Tous les repas et activités à bord.
Deux itinéraires possibles
Départs toutes les semaines à partir du 22 déc. 1975
En option une semaine à San Juan moyennant un léger supplément.

NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE DÉÇUS
RÉSERVEZ MAINTENANT POUR CET HIVER

OUVERT DE 9h A.M. À 9h P.M. TOUS LES SOIRS
LE SAMEDI DE 10 h A.M. A 4 h P.M.

JAMAIQUE — NASSAU — CROISIÈRES — ASIE — EUROPE TOUR AUTOBUS — FLORIDE

Pour CUBA au ciel d'azur
Réservez tôt c'est plus sûr

DÉPARTS TOUS LES SAMEDIS
DU 11 OCTOBRE au 13 DÉCEMBRE
- Hôtels, villas sur plages spacieuses
- Bière ou vin avec les repas
- 3 repas par jour
- Divertissements
- Visite de la Havane avec le Club Tropicana, facultatif
- Le pourboire n'existe pas

Vol direct par AIR CANADA
$369 $389
Départ tous les samedis du 11 oct. au 13 déc.
cuba
Présentation gratuite
mercredi le 1er oct. à 7 H P.M.
Hotel Sheraton Mont-Royal
Réservations: 871-8696
UNITOURS
Le pionnier de la renaissance touristique à CUBA

Qu'est-ce qui arrive ?

A retenir

Télévision

Les héros du samedi (R.C.) à midi: "Les jeux d'été du Québec". Première d'une série de 4 émissions sur les Jeux du Québec qui se sont déroulés récemment à Trois-Rivières.

Sporthèque (R.C.) à 13h: "Soccer". Dans le cadre des compétitions internationales Montréal 1975, les faits saillants du match opposant l'équipe du Canada à celle de la Pologne.

Lise Lib (R.C.) à 19h: Première. **Gérard Pelletier, Jean Duceppe, Ginette Reno et Diane Juster** sont les invités de Lise, ce soir.

Aux p'tites vues (R.Q.) à 19h30: **"Sahara".** Drame de guerre réalisé par Zoltion Korda, avec Humphrey Bogart et Bruce Bennet. Pendant la retraite de Lybie, l'armée alliée en déroute voit s'amoindrir ses chances de succès, mais quelques soldats, bien que tenaillés par la soif, tentent de résister aux nazis.

Cirques du monde (R.C.) à 21h: "Le 1er Festival du cirque de Monte-Carlo". Différents numéros et entrevues avec les artistes lors de la soirée pré-sélection pour le Gala du Clown d'or.

Cinéma (R.C.) à 23h: **"Que la bête meure".** Drame policier réalisé par Claude Chabrol, avec Michel Duchaussoy et Jean Yanne. Dans un village de Bretagne, un enfant est tué par un chauffard. Le père de l'enfant, un écrivain, jure de retrouver l'auteur de l'accident et de le tuer. (France-Italie 1969)

Dimanche

Ciné-Magazine (R.C.) à 11h30: Rencontre avec le nouveau commissaire de l'Office national du film, M. André Lamy. Le 50e long métrage d'Annie Girardot, "Juliette et Juliette". Un réalisateur, Jean Chabot, face à quatre cinéphiles qui analysent son film "Une nuit en Amérique". Disques (musique de film) et livres (éditions sur le cinéma.)

Football professionnel canadien (R.C.) à 14h: Les Alouettes de Montréal rencontrent les Argonauts de Toronto au stade de l'Exposition nationale de Toronto.

La question (R.C.) à 18h: Invité, **Pierre Juneau,** nouveau ministre fédéral des Communications.

La pollution au Japon (R.Q.) à 19h: Le problème de la polution qui a atteint un niveau critique au Japon.

Le monde d'aujourd'hui (R.Q.) à 19h30: **"Boroka"** (la lutte). Documentaire engagé sur le mouvement de libération basque.

Les Beaux Dimanches (R.C.) à 20h30: **"L'affaire Roncarelli".** Version française d'un document dramatique qui reconstitue une cause légale célèbre: la poursuite en justice du premier ministre Maurice Duplessis par le restaurateur montréalais Frank Roncarelli.

Ciné-club (R.C.) à 23h: **"Le dictateur".** Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Paulette Godard. (E.U., 1940).

Radio

Samedi

Noir sur blanc (CBF 690) à 12h15: Emission consacrée aux grands reportages de la presse écrie. Invité: **Louis Martin** qui évoque le rôle des technocrates dans le succès de la révolution tranquille, partant des reportages publiés en 1964 dans le magazine Maclean.

Dimanche

Présent international (CBF 690) à 12h15: Les retombées sur la gauche française de la lutte pour le pouvoir au **Portugal.** Un ancien fonctionnaire du gouvernement américain analyse les nouvelles implications de la politique étrangère des **Etats-Unis.** Reportage de Radio-France sur la poussée autonomiste de la **Corse.**

Variétés

Au Forum de Montréal: samedi, **"Doobie Brothers"** et **"Outlaws".** A la Butte à Mathieu de Val David: **Jean Lapointe,** samedi soir seulement. Au Gesù: **"Sol"** et son spectacle "Rien d'étonnant". A l'Atre: **Laurence Lepage.**

Félix Leclerc est au Patriote de Ste-Agathe ce soir pour deux spectacles seulement, soit à 21 et à 23h.

où irons-nous ?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2943. "Flipper City": 1.55, 4.30, 7.00, 9.35 "Maciste contre la reine des Amazones": 12.40 3.15, 5.50, 8.20.

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Farewell my Lovely": 1.20, 3.20, 5.20, 7.15, 9.15.

ATWATER 11: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313 "Funny Lady": 7.00 9.30. sam. dim. et lundi: 1.30, 4.00, 7.00, 9.30.

AVENUE: 1224 Greene Av., Westmount: 937-2747 "Papillon": 12.15, 4.50, 9.30, "Cabaret": 2.45, 7.25.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "La tour infernale". 1.25, 4.50, 8.15.

CANADIEN: 1200 Ste-Catherine E., 523-5180. "Le démon aux tripes": 2.10, 5.50, 9.30, "Les vengeurs de l'Ave Maria": 12.30, 4.10, 7.50.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Plein la gueule": 1.00, 5.15, 9.30 et "Le flambeur" à 3.10 et 7.30.

CHATEAU 1: 6956 St-Denis 271-4400: "Armes mortels": 12.55, 3.45, 6.35, 9.30 "Amour et plaisir à l'école de danse": 2.20, 5.15, 8.05.

CHEVALIER: 1590 rue St-Denis 845-3222 "Mahler": 1.30, 4.05, 6.35, 9.10.

CINE-CENTRE 1: 539 Ste-Catherine, 845-2000: "Cabaret": 12.15, 4.50, 9.25, "Papillon": 2.15, 6.55.

CINEMA 2001: 855 Décarie, 277-2001: Dimanche: "Harold et Maude": 3.00, 5.00 "A Film about Jimi Hendrix": 7.00, "Janis": 9.30.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302 "Cabaret": 7.00 "Papillon": 9.20 sam: "Cabaret": 7.00 "Papillon": 4.20, 9.20 dim: "Cabaret": 2.00, 7.00 "Papillon": 4.20, 9.20.

CINEMA DE PARIS, 896 Ste-Catherine ouest, 861-2996 "Behind the Door": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'ironie du sort": 1.10, 2.55, 4.40, 6.25, 8.10, 9.50.

CLAREMONT: 5083 Sherbrooke O.: "Love and Death": 1.35, 3.30, 5.25, 7.20, 9.20.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Tremblement de terre": sam et dim: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, et 9.30. Sur semaine: 7.00, 9.30.

DAUPHIN: (McLaren) 2396 E., Beaubien, 721-6060: "Chinatown": sam. et dim. 2.30, 5.00, 7.15, 9.30. Lun. au vend.: 7.15, et 9.30.

DAUPHIN: (Renoir) 2396 E., Beaubien, 721-6060: "Le secret": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ELYSEE, 35 Milton, 842-6053 Salle Resnais: Kaseki: 7.30, sam et dim: 3.30 7.30 Salle Eisenstien: "L'escapade: 7.30, 9.30 sam et dim: 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

FESTIVAL: 1206 rue Ste-Catherine. 525-8600. "La dernière maison sur la gauche": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Le mâle du siècle": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GREENFIELD 1: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Jaws": Sam. et dim., 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15,: semaine: dès 7.00.

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 724-7000: "Le démon aux tripes": 6.00, 9.40 dim: 2.10, 5.50, 9.30, "Les vengeurs de l'Ave Maria": 7.55, dim.: 12.30, 4.10, 7.50.

LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200 Salle 1: "Jaws": sam. dim.: 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15. Sur semaine dès 7.00 Salle 11: "Chasse à l'amour": et "Plaisir à trois" Salle 111: "Rollerball": sam. dim.: 2.00, 4.20, 6.40, 9.00 sur semaine dès 6.40 Salle IV: "Armes mortelles" et "Amour et plaisir à l'école de danse".

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Jaws" 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707 "Jaws": 12.15, 2.25, 4.45, 7.00, 9.15.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255-6224" "Brannigan": 9.40. Sam. dim.: 1.00, 5.20, 9.40. "Rosebeed": 7.15, sam. et dim.: 2.50, 7.15.

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Reincarnation of Peter Proud": 2.40, 6.15, 9.55, "Happy Hooker": 12.55, 4.30, 8.10.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145: samedi "Fellini Satyricon": 7.00, "Amarcord": 9.30. "Le roi de coeur" à minuit. Dimanche: "Fellini Satyricon": 2.00, "Amarcord" (s.t. anglais): 4.30 "Amarcord" (version française): 7.00, "Le milieu du monde": 9.30

PALACE: 698 Ste-Catherine O., 866-6999. "Bug": 12.45, 2.55, 5.05, 7.20, 9.35 Samedi dernier spectacle à 11.30.

PARC (Verdun): 720 av. de l'Eglise, 768-2509. "Armes mortelles": 6.50, 9.50, sam. dim.: 1.00, 3.55, 6.50, 9.50. "Allons enlève ta robe": 8.15. sam. dim.: 2.20, 5.20, 8.15.

PLACE DU CANADA: "Entrée Via Hotêl Château Champlain, 861-4595. "Blue Water White Death": sur sem.: 7.15, 9.15, sam. et dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "Nashville": 1.00, 3.50, 6.40, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE PETIT: 777 Dorchester O. 866-2644. "Mandingo", 12.10 2.20, 4.30, 6.45, 9.00.

PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 277-0025 "Computer Game" et "The House of a thousand Delights"

RIVOLI 11: 6906 St-Denis, 277-4129: "La gifle": 1.20, 5.20, 9.20. "Vincent, François, Paul et les autres": 3.10, 7.15.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Roller Ball": 2.00, 4.20, 6.40, 9.00.

SNOWDOWN: 5225, boul. Décarie, 482-1322: "One of our dinosaurs is missing": 12.30, 3.35, 6.40, 9.25, et "Cinderella": 2.15, 5.20 et 8.15.

ST-DENIS: 1694 St-Denis, 849-4211: "La route de la violence": 12.15, 3.35, 6.40, 10.05, "La loi du talion": 1.35, 5.00, 8.25.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 731-8423. "Mandingo": 12.20, 2.35, 4.50. 7.05, 9.25.

VENDOME: Place Victoria, 878-1451: "Saturday Night at the Baths": 12.15, 1.50, 3.25, 5.00, 6.35, 8.10, 9.45.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke (SALON BLEU): "Armes mortelles": 1.15, 4.05, 6.55, 9.45. "Enquêtes sur les apprenties": 2.40, 5.30, 8.20, sur semaine dès 6.55.
(SALON ROUGE): "Chaleur danoise" et "Fin de semaine érotique".

VERDUN: 3841, rue Wellington, 768-2092. "Plein la gueule": 8.00. sam. et dim.: 1.15, 5.30, 9.40. "La tente rouge": 6.10, 10.00 sam. et dim.: 3.20, 7.35.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 338-5577. "Brannigan": 9.40, sam. et dim.: 1.00, 5.20, 9.40. "Rosebeed": 7.15. sam. et dim.: 2.50, 7.15.

WESTMOUNT SQUARE: "The Wind and the Lion" 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00.

YORK: "Return of the Pink Panther": 12.45, 2.50, 4.50, 7.00 et 9.15.

CINE-PARC ODEON (route 20, sortie 60) 655-0692. Ecran no 1: "Plein la gueule": et "Sept minutes pour mourir". Ecran no 2: "La tour infernal" et "Refoirdi à 99%".

CINE-PARC ST-JEROME: Autoroute des Laurentides, (sortie 27 ouest, rue St-Nicholas) "La tour infernale" et "Police puissance sept".

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boulevard de Maisonneuve. 879-4349. Série pour enfants samedi: "Le 7e voyage de Sinbad" (E.U. 1958): 1.00, dimanche: "King of the Grizzlies": (E.U. 1969): 1.00. Série pour adultes: samedi "My Forbidden Past" (E.U. 1951): 7.30, "The Sun Also Rises" (E.U. 1957): 9.30. Dimanche: "The Little Hut" (E.U. 1957): 7.30. "On the Beach" (E.U. 1959) 9.30.

VIDEOGRAPHE: 1604 rue St-Denis, 842-9786: "S'aimer toute une vie 3, de Lise Bélanger-Parisot, vidéo de 30 minutes. Tous les soirs à 8.00, entrée libre. Jusqu'au 11 septembre.

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Relâche.

Théâtres

CENTAUR 1, 453 St-François Xavier: 288-1229. "Baby Doll et 27 voitures pleines de tabac". avec Grey Lecuyer, Marthe Mercure, Loraine Desmarais et Jean-Claude Menier. Du mardi au vendredi à 20.30, le samedi à 19.00 et 21.00 Jusqu'au 4 octobre.

THEATRE DE LA FENIERE, Ancienne Lorette. "L'idée d'Elodie", de Michel Andrée et Roger Berustein. Du mardi au dimanche, à 21.00. Jusqu'au 13 septembre. Réservations: (418) 872-1424-5.

STUDIO THEATRE DE STE-SOPHIE, (514) 436-1304: "Les tourtereaux" de Jean-Claude Germain. Les jeudis, vendredis et samedis, à 21.00 jusqu'au 13 septembre.

TNM: "Mademoiselle Marguerite", de Roberto Athayde, adaptation de Michel Tremblay, avec Monique Leyrac. Sur semaine à 20.00 le samedi à 21.00 et le dimanche à 19.30. Relâche le lundi.

THEATRE REVUE, 1858 ouest, boulevard de Maisonneuve, 282-0404. L'Atelier d'Art Dramatique de Portage présente "Métamorphose" toute la semaine, à 20.30, jusqu'au dimanche 7 septembre. Entrée libre.

THEATRE LA POUDRIERE, Ile Ste-Hélène. 526-0821 "Who's Hoome? de Jack Crisp. Du mardi au vendredi à 20.30, samedi à 18.30, et 21.30. Jusqu'au 13 septembre.

Variétés

SALLE LE PLATEAU, 3700 Calixa Lavallée (Parc Lafontaine) 277-6658, 274-0709, 677-6660. Soirée culturelle, dans le cadre de la semaine du Vietnam, avec la participation d'artistes québécois dont Luce Guilbault. Samedi soir, à 20.00

GESU: 1200 Bleury, 861-0589 "Rien d'étonnant" avec "Sol" Tous les soirs à 20.30, relâche le lundi.

L'ATRE: 4461 St-Denis, 845-8835. "Laurence Lepage": vendredi, samedi et dimanche à 21.00 et 23.00.

LA BUTTE A MATHIEU, (Val David) (819) 322-2248 Samedi: Jean Lapointe, à 20.30 et 23.00

RESTAURANT VALENTIN: 291 ouest, rue Mont-Royal, 849-1371: "Moonquake" à 21.00 et 1.00 jusqu'au 13 septembre.

CAFE DU PORT: 356 Berri (coin St-Paul) 845-8765 "Yves Alix" à 22.00 et minuit.

FORUM DE MONTREAL: Samedi: "The Doobie Brothers" et "Outlaws" à 20.00.

PATRIOTE DE STE-AGATHE (819) 326-3655 Samedi: Félix Leclerc à 20.00 et 23.00.

CAFE CAMPUS: coin Queen Mary et Decelles: Lundi: Marie Dépatie et Ungava suivit du Grand Cirque Ordinaire à 21.00.

HOTEL REINE - ELIZABETH, salle Bonaventure: "Les Golddiggers" à 21h30 et 23h30 en semaine et 21h30 et minuit le samedi.

SALLE WILFRID PELLETIER (Place des Arts) Le Ballet soviétique Beryozka, à 20.30.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R-C), Ottawa
(15) CIVQ-TV, (R.Q.) Québec
(17) CIVM-TQ, (R.Q.) Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (R-C) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Montréal
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTIV) Ottawa-Hull
(12) CKRS, Jonquière

Vos communiqués

Tous les communiqués pour spectacles, projections de films, activités sociales et sportives, fêtes populaires etc, a travers le Québec, doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961 poste 66.

Horaires Télévision

SAMEDI

matinée

9.00
2 (9) 13 Sesame Education
7 10 Les Banana Splits Enfant

9.30
2 (9) 13 Roquet, belles oreilles Dessins animés
7 10 Les cadets de la forêt Aventure
12 The Waterville Gang Enfant
(30) Patof raconte

10.00
2 Vers l'aventure
12 Story Theatre Enfant
(9) 13 Au pays des géants Science-fiction
10 (30) Robin fusée Dessins animés

10.30
2 Fifi Brindacier / Enfant
6 The Flintstones Comedy Hour / Dessins animés (60 min.).
12 The Hudson Brothers Razzle Dazzle Show / Enfant
10 Le cirque à son meilleur Avec Michel Noël
(30) Michel Vaillant Aventure

11.00
2 (9) 13 Emile / Enfant
7 10 (30) Les sentinelles de l'air / Marionnettes
12 Let's Go / Enfant

11.30
2 (9) 13 John l'intrépide Enfant
6 Reach For The Top / Jeu
12 Survival / Documentaire

apres-midi

12.00
2 Les héros du samedi "Les jeux d'été du Québec"
6 Sesame Street / Education
7 10 Bon week-end
(9) Phare sur le monde Religion
12 Magic Tom's Road Show Enfant
13 Les petites annonces
(30) Ciné-samedi

12.15
13 Phare sur le monde Religion
(9) 13 Destination: monde Jeu
12 The Flintstones Dessins animés

1.00
2 (9) 13 Sporthèque "Soccer".
6 World of Man
12 Saturday At the Movies "Tobruk", E.-U. 1966. Drame de guerre.

1.30
6 Klahanie / Documentaire

2.00
2 6 (9) 13 Baseball
7 10 (30) Pour vous mesdames

2.30
10 (30) Le père Ambroise

3.00
7 10 (30) Sur le matelas Lutte
12 Superstars Of The Mat Lutte

4.00
7 Dimension Estrie
10 Horizon Sports
12 Celebrity Know Your Sports / Jeu
(30) Le plein air

4.30
2 (9) 13 Echos du Sport
6 Sportsweek
12 Wide World of Sports
10 C'est arrivé cette semaine
(30) La veillée / Variétés

5.00
2 (9) 13 Bagatelle Dessins animés
6 Bugs Bunny And The Road Runner Show Dessins animés
7 10 (30) Ca prend un voleur Aventure

5.30
6 Welcome back, Kotter Comédie

soirée

6.00
2 Declic
6 CBC Saturday Evening News
7 Soirée canadienne Variéts Variétés
9 Destination: Monde / Jeu
(9) 13 Cosmos 1999 Science-fiction
10 (30) A l'heure olympique
12 The Rookies / Policier

6.30
2 Le téléjournal
6 Take Time With Noel Harrison / Variétés

6.40
2 Nouvelles du sport

6.50
2 Du moyen âge à la renaissance "La presque romane: un affichage nécessaire à la foule des illettrés"

7.00
2 (9) 13 Lise LIB Variétés première.
6 The Best Of Groucho Jeu
7 10 Les grands spectacles
12 Emergency! / Drame
(17) Bonjour tambour-major!
(30) Les grands spectacles "Tonnerre sur Pékin", It. 1965. Drame d'espionnage. "Le bal des voyous", Fr. 1968. Drame policier.

7.30
6 Phyllis / Comédie
(17) Aux p'tites vues "Sahara", E.-U. 1942. Drame de guerre.

8.00
2 (9) 13 Nous, les comiques "Laurel et Hardy en croisière".
6 All Around The Circle Variétés
12 Academy Performance "The Man Who Understood Women", E.-U. 1959. Drame sentimental

8.30
6 Billy Liar / Comédie

9.00
2 (9) 13 Cirques du monde "Le 1er festival du cirqe de Monte-Carlo".

9.30
6 Football
(17) Sur deux plans

10.00
2 (9) 13 Témoignages "Qu'est-ce qu'Abel pourra raconter à Françoise?"
12 John Allan Cameron Variétés

10.30
2 (9) 13 Le téléjournal
7 10 (30) Les nouvelles TVA
12 The Odd Couple / Comédie

10.45
2 (9) 13 Nouvelles du sport

11.00
2 Cinéma "Que la bête meure", Fr. 1969. Drame policier.
7 Informa 7
12 News
(9) Ciné-soir "La maison", Fr. 1970. Comédie
10 La couleur du temps
13 Ciné-soir "L'amour à plusieurs visages". E.-U. 1965.
(30) Ciné 23h. "Voleur de femmes" Fr. 1936. Drame

11.18
12 Pulse / Information

11.25
7 10 Sans pantoufles "Un cerveau d'un milliard de dollars" G.-B. 1967. Drame d'espionnage.

12.00
6 News
12 The 12 Midnight Movie "The Alamo", E.-U. 1960. Drame historique.

12.15
6 Saturday Super Movie "Creatures The World Forgot", G.-B. 1970. Aventures.

12.30
2 Ciné-nuit "Atout coeur à Tokyo pour OSS 117" Fr. 1966. Drame d'espionnage.
13 Ciné Qua-non "Jules César, conquérant de la Gaule", It. 1963. Aventures.

1.00
10 Le 10 vous informe

DIMANCHE

matinée

9.00
2 (9) 13 Sesame Education
7 10 Patof raconte Enfant
12 Oral Roberts Presents Religion

9.30
2 (9) 13 Les contes de la rive Enfant
7 Il est écrit / Religion
10 Fanfan Dédé / Enfant
12 It is Written / Religion

10.45
2 (9) 13 L'évangile en papier Religion

10.00
2 (9) 13 Le jour du Seigneur
7 10 C'était l'bon temps Musique
12 The Hellenic Program
(30) Rex Humbard Religion

10.30
6 This is the Life / Religion
12 Teledomenica

11.00
2 Concerto / Musique
6 Meeting Place
(9) 13 Rex Humbard Religion
(30) Dessins animés

11.30
2 Ciné-magazine
(30) Patof raconte / Enfant

après-midi

12.00
2 (9) 13 La semaine verte
6 Generation
7 10 (30) Bon dimanche

12.30
6 Montreal Mosaic Interview

12.45
6 A Way Out

1.00
2 (9) 13 D'hier à demain Documentaire "Un pays une musique: le murmure des pyramides".
6 The World We Live In Documentaire
12 Mr. Chips

1.30
6 Summer Country Canada
12 Survival / Documentaire

2.00
2 (9) 13 Football Ligue canadienne. Conférence de l'Est. Du Stade l'Exposition nationale de Toronto Les Alouettes de Montréal vs les Argonauts.
6 The Dilemmas Of Modern Man "Communications and Education".
7 10 (30) Jugement rendu
12 Athletes In Action

2.30
6 CBC Sunday Sports
7 10 (30) L'église sur la place / Religion

3.00
7 Passeport
10 La soeur volante Comédie
(30) Gens de parole

3.30
7 10 (30) Télé-quilles

4.00
6 Sunday Best Documentaire
12 Going Places / Jeu

4.30
2 (9) 13 Festival international de jazz de Montreux
7 Papa à raison / Comédie
12 Question Period Affaires publiques
10 Infomation-voyages
(30) Visa / Information

5.00
2 (9) 13 Second regard Religion
6 Music To See
7 10 Au Royaume des animaux Documentaire
12 The Untamed World Documentaire
(30) Atelier des Arts

5.30
6 Access
7 10 Flipper / Aventure
12 The Garner Ted Armstrong Program Religion
(30) Débuts. . . / Variétés

soirée

6.00
2 La question
6 The Wonderful World of disney
7 10 (30) Showbizz. . . Variétés
(9) 13 Le monde merveilleux de Disney
12 Oral Roberts in Alaska

6.30
2 Le téléjournal

6.40
2 Nouvelles du sport

6.50
2 Du moyen âge à la renaissance "Les artistes de Chartres"

7.00
2 (9) 13 La petite patrie Téléroman
6 The Waltons / Drame
7 10 Ciné-choix "Les comédiens"
12 A Tribute to Ellington
(17) LA POLLUTION AU Japon
(30) Ciné-choix "Les héros de Télémark" G,%B. 1965. Drame de guerre.

7.30
2 (9) 13 Les beaux dimanches "Monsieur B".
(17) Le monde d'aujourd'hui

8.00
6 Performance
12 Johnny Cash Ridin' The Rails

8.30
2 (9) 13 Les beaux dimanches "L'affaire Roncarelli"
(17) Dans la tête des hommes

9.00
12 Dan August / Policier
(17) Si on s'y mettait

9.30
2 (9) 13 Les beaux dimanches "L'eneide", Premier de six épisodes.
6 Lucy Maud Montgomery
(17) Voulez-vous dîner avec moi?

10.00
7 10 (30) Regards sur le monde / Information
12 Window On The World

10.30
2 (9) 13 Le téléjournal
7 10 (30) Les nouvelles TVA

10.45
2 (9) 13 Sports-dimanche

11.00
2 (9) 13 Ciné-Club "Le dictateur" E.-U. 1940. Comédie satirique
7 10 (30) La onzième heure Affaires publiques

11.15
6 Montreal Tonight

11.18
12 Pulse / Information

11.30
6 Ciné-Camp "The Man Who could Work Miracles", G.-B. 1936. Comédie fantastique.

12.00
10 Le 10 vous informe
12 The 12 Midnight Movie "Stagecoach", E.-U. 1939. Western.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

MESSAGES . . . 50
MESSAGES DIVERS . . . 51
IMMEUBLES
A VENDRE . . . 100

propriétés . . . 101
propriétés à revenus . . . 105
propriétés à la campagne . . . 108
propriétés demandés . . . 113
maisons mobiles . . . 126
chalets . . . 130
fermes . . . 132
condominums . . . 134
commerce . . . 144
terrains . . . 147
terres . . . 150
bureaux et locaux . . . 156
garages . . . 162
Hôtels villégiatures . . . 165

LOCATION . . . 200

appartements . . . 202
appartements meublés . . . 207
appartements demandés . . . 209
logements à partager . . . 211
logements . . . 214
logements chauffés . . . 218
logements chauffés meublés . . . 222
logements demandés . . . 224
logements à sous-louer . . . 227
chambres . . . 229
chambres demandées . . . 231
commerces . . . 234
bureaux et locaux . . . 239
bureaux demandés . . . 241
garages . . . 275
entreposages . . . 278
terrains . . . 280
divers . . . 288

MARCHANDISES . . . 300

ameublement . . . 302
antiquités . . . 305
articles de ménage . . . 310
articles de camping . . . 314
articles de sport . . . 316
instruments de musique . . . 319
photos et cinés . . . 333
machineries . . . 328
matériaux de construction . . . 330
effets de bureaux . . . 332
magasins restaurants . . . 333
tableaux et peintures . . . 335
livres . . . 337
artisanats . . . 338
lingeries, fourrures, vêtements . . . 349
TV, stéréo-radios . . . 350
monnaies, timbres . . . 354
animaux à vendre . . . 369
achèterais animaux . . . 371
divers à vendre . . . 379
divers demandés . . . 380
equipements de ferme . . . 385

SERVICE . . . 400

peintre . . . 402
électricien . . . 405
plombier . . . 407
rembourreur . . . 410
entrepreneur . . . 413
denturologiste . . . 417
menuisier, ébéniste . . . 420
service domestique . . . 425
garderie d'enfants . . . 429
perdu et trouver . . . 430
chauffage . . . 433
plancher . . . 435
déménagement transport . . . 438
services divers . . . 440
lavage, nettoyage . . . 444
décoration . . . 450
impôt, tenu de livres . . . 455
portes et fenêtres . . . 459
tailleurs . . . 460

FINANCE . . . 500

associés demandés . . . 502
agents demandés . . . 505
occasions d'affaires . . . 508
administration . . . 520

AVIS DIVERS . . . 600

activités sociales . . . 602
voyages et transports . . . 605
vente de charité . . . 608
encans . . . 612
chasse & pêche . . . 620
divers . . . 626
avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions . . . 630
décès . . . 634
remerciement . . . 638
messe . . . 640

EDUCATION . . . 700

école . . . 701
cours de piano . . . 722
divers cours . . . 725

EMPLOIS . . . 800

service de personnel . . . 800
couples demandés . . . 807
hommes demandés . . . 810
femme-fille demandée . . . 820
hommes-femmes demandés . . . 830
agents vendeurs . . . 835
coiffeurs-coiffeuses demandés . . . 840
emplois demandés . . . 845

VEHICULE . . . 900

bateaux-yachts . . . 903
remorques-roulottes . . . 910
bycicliettes . . . 914
motocyclettes . . . 918
tracteurs . . . 922
équipement à neige . . . 928
motoneiges . . . 933
avions . . . 940
clinique d'autos . . . 944
réparations . . . 955
pneus . . . 958
pièces, accessoires d'autos . . . 962
équipement de garage . . . 970
camions à vendre . . . 978
autobus . . . 985
débosselage, peinture . . . 989
autos . . . 990

50 MESSAGES

Femme, 34 ans, cultivée, connaître homme actif, franc, aimerait nature, si enfants, bienvenue. Monique, C.P. 11, Lasalle.

Léopold et Mado: 25 ans de vie commune: production de 7 péquistes d'enfants. Bravo.

Haïtienne souhaite rencontrer personnes aimant la musique classique et contemporaine. N. Magloire, 4530 Coloniale appt. 15. Montréal.

Professionnel début trentaine aimerait rencontrer, femme 18-35 ans, partager vie. Ecrire Pierre A. Dupuis, 3317 Jean Brillant, Montréal.

Cherche compagne ou compagnon pour voyage en Europe au mois de Novembre. Mario, 1-348-4162.
51

Justice pour les postiers. Boycottons le code postal.

L'été de longtemps désiré sont des jours tôt passés.

Leclerc, Vignault, Charlebois ont chanté ensemble. Pourquoi Lévesque et Bourgault ne travailleraient-ils pas ensemble?

Je rappelle aux minorités néo-québécoise qu'au Québec on parle français.

D'autres Laplante et Michaud pour notre journal S.V.P.

Le dimanche est une excellente journée pour l'acte politique. Réclamons une équipe Dimanche au Jour.

"Si la jeunesse n'affiche trop souvent de pauvreté morale, les coupables pourraient être ceux de ses maîtres qui savent ou qui n'osent faire appel à toute son âme". L. Groulx.

Le jour où nous serons maîtres chez nous, je, tu, il serons reconnus et affranchis.

Ecrivez votre dépit au directeur Hôtel Concorde, Peter Lochman d'avoir congédié un employé Québécois, pour avoir pris un raisin rouge, sans sa permission.

Remercions CEFL-FM et journal Le Jour pour billets mademoiselle Marguerite. Soirée enrichissante.

Justice pour les postiers. Boycottons le code postal.

Si intéressé à participer atelier Théâtre expérimental, appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

Vos enfants ont droit à une éducation musicale à l'école et ce, surtout à l'élémentaire. La recevront-ils? Si non agissez.

JM: Merci pour la panne et merci pour l'arc-en-ciel. Lâche-moi pas. Oyoy.

A Rome, il faut faire comme les Romains. Au Québec, il faut faire comme les Québécois.

Jeune travailleur partagerait logement avec étudiante-travailleuse. Aventurière et fille perdue, s'abstenir. Michel, 524-9662 après minuit.

JM: Les anges n'ont pas leur place sur terre. Lâche-moi pas. Je m'en viens. Oyay.

Vivre et voyager: Découvrez la subtilité existentielle orientale.

"Race la plus pure peut-être sur ce continent. Elle aurait cette prérogature d'être plus impénétrable". L. Groulx.

Chansonnier-conteur, auteur compositeur, cherche occasions de spectacles. 842-0625.
101

Rawdon, maisons 11 pièces chauffage central, bord de l'eau, terrain 100 x 100. Tél.: 259-7580.

Triplex moderne, près métro Langelier, 1 x 6, 2 x 3½, très bon état. Sous-sol fini, garage double. $70,000. 255-3005.

Montréal-Nord, Maison 4 paliers, salon avec foyer, salle à manger, 4 chambres, piscine. $65,000. Particulier: 321-5856.
108

Val-David: propriété 10 pièces, 2 foyers, piscine creusée, terrain 35,000 pi. c. Paysager et calme. Tél.: 1-819-322-5069.
130

Bord du fleuve, Donnacona, chalet meublé, piscine creusée, avec équipement, garage, $10,000. (418) 656-1362, chalet (418) 285-2960.
147

51 messages divers

Salut Paul, j'ai hâte de te revoir, je te ferai des tartes aux bleuets, Yvon et Thérèse.

"La meilleure terre pour cultiver votre fumage c'est le cimetière, riche en tout et bon voyage".

Comité culture Zénon Alar, Mont-Rolland recherche tous ses oeuvres pour un musée local. 229-2674.

Cherche compagne ou compagnon pour voyage en Europe au mois de novembre. Mario, 1-348-4162.

Prenez votre analyse de personnalité à Scientologie de Québec, 781 boul. Charest Est Québec.

Ultime tentative: je cherche Yves Léger, anthropologue. Si possédez trace: 524-8552, Christian L. 3861 St-André.

Cécile B., ancienne inst. de l'Ascension, ensuite secr., dir. gén. de P.B. à Dolbeau, cherche à entrer contact avec vous après 15 ans silence dû mes occupations mère famille. M.A.G., 655-4032 ou 655-9971.

Professionnel, début trentaine, aimerait rencontrer femme, 18-35 ans, partager vie. Ecrire: Pierre A. Dupuis, 3317 Jean-Brillant, Montréal.

IMMEUBLES

101 propriétés à vendre

Maison à Candiac, style Espagnol, 8 app. garage double, sous-sol fini avec foyer, plusieurs d'arbres, stico & pierre. Tél: 659-9914.

AUTEUIL, bungalow, pierre, brique, sous-sol avec salle de jeux, 7 milles p.c. MLS Alain Morin 661-9030 - 381-4085.
MONTREAL TRUST

Blainville, cottage semi détaché, 4 chambres, très ensoleillé, terrain bien paysagé, décor "actuel". 430-2611.

Vieille maison canadienne face au lac. Meublée St-Charles-de-Mandeville. 642-8072.

126 maisons mobiles

Magnifique Centre Maisons mobiles tous services.
A quelques pas Centre de Ski, piscine, dépanneur. Québécamp Rawdon: 834-3113.

258 chalets à louer

Grand chalet "hivernisé" meublé, chauffé, foyer, douche, St-Gabriel-de-Brandon; fin septembre - début mai. $1,800. (645-6185)

134 appartements condominiums à vendre

Marbella, Espagne, sur la plage. Appartement 3 pièces dans Condominium neuf. $400.00 par mois. 722-6905.

144 commerces à vendre

Camping relais de skidoo, piscine. Résidence 45 acres, 467-1808.

147 terrains à vendre

DOMAINE J. BASTIEN, ST-ADOLPHE D'HOWARD — Terrain bord de l'eau en montagne boisé. Prix à partir de 10¢ le pied carré. 51 milles de Montréal passer par St-Sauveur des Monts via St-Adolphe d'Howard, tourner à droite 1,000 pieds de R.C.A.F. 819-327-2747.

St. Bruno, Terrain Boisé sommet Trinité choix 18,000 ou 39,000 p.c. L.P. Hébert, 873-3267 jour, 467-4123 soir.
150

Terre de 20 arpents à 25 milles de Montréal. Prix: $7,500.00 aussi tracteur universel 45 forces, 135 heures usures. 322-1526.

204 appartements chauffés à louer

Charlesbourg Qué. à louer, appartements en construction, prêts à l'automne, 465, 49ème rue ouest, App. 6, Tél.: 628-1335.

211 appartements et logements à partager

Grand logement dans Côte des Neiges à partager avec fille étudiante de préférence. Georges, 342-3079.

6½ à partager à 3, métro Mont-Royal, $50./pers. Filles "folles" surtout. 523-3926 soir. Dominique.

214 logements à louer

Maison de ferme, chauffée, pour skieurs, 5 chambres à coucher, 7 mois, secteur Ste-Jovite. $1,500.00. Bernard, 381-7603.

Beaubien - St-Dominique, 5 et 6 pièces, rénovées de 9h à 5h. 526-3263 - 61 et 62 Beaubien est.

224 logements demandés

Recherche 5 ou 6, près métro, grand, libre 1er octobre. Appelez 282-0404. Demandez Jean-Gilles Godin.

Cherche logement, 5½-6 pièces, quartier Plateau Mt-Royal. 722-4275 ou 523-6554.

239 bureaux locaux à louer

Compagnie de films a bureaux à louer face Radio-Canada. Atmosphère intéressante, salle de conférence, réceptionniste, stationnement. Tél.: 527-9505.

A louer emplacement 1500 p.c. professionnels ou affaires. Vieux Montréal, rue St-Paul. Jour: 285-1643.

275 garages à louer

Louerais garage ou remise, Repentigny ou environs. Lundi ou soirs 581-5561.

302 ameublement

Lit d'eau, pins ou finis merisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, bingbags et coussins. DECOR PLUS, 1203 Crescent, 871-8008.

Reproductions litographiées de peintures de Rembrandt, Rubens - Haitien etc..., encadrées $7. chacune, non encadrées $4. chacune. 279-5276.

Aubaine! Poêle 2 ronds, four, 110 volts, propre, bonne condition, $15.00 seulement. Idéal pour chalet. 351-4268

305 antiquités à vendre

Commodes en marquetterie. 1- Canadienne: érable ondé, pin et noyer. 2- Victorienne: noyer 1873. Tél.: 1-418-884-2822.

Armoire Louis XIII, fiches: Vase à perles, vantaux 2 caissons et double relief, vert d'origine. Tél.: 1-418-884-2822.

316 articles sport

Bottines ski Trappeur, $45.00. $20.00 - ski fibre verre Rossignol, $35.00 - ski Head standard $35.00. Particulier: 279-5276.

Demanderais texte à terre, 12 par 12 ou 12 par 14. 648-7329.

Bottines de ski Hastinger, Fiberglass, grandeur 9, comme neuves, valeur $90.00 pour $25.00. Pierre: 729-3835.

322 photos et cinés

Topcon, deux lentilles pour caméra, une 2.8 - 28 mm, une 3.5 - 135 mm. Tél.: 526-1808.

Echangerais Leica M-3 pour Leica M-4 et donnerais en plus $200. 669-1818.

330 matériaux de construction

Arborite $16.50. Armoire de cuisine directement du manufacturier, vanité, Naohroon, estimation 381-9485.

349 lingerie fourrure vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL
Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération - transformation - manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Passez nous voir sans obligations. Du lundi au samedi de 8hres à 6hres 1449 St-Alexandre, suite 802. 849-

Cape vison naturel - très belle - valeur $500. prix d'aubaine. 648-4577

Ensemble de salon, 4 pièces, cape vison pastel. Aubaine. 648-4577.

Machine à laver ordinaire, valeur: $199.00 pour $50.00. presque neuve. Après 5 hres. 274-0554.

Réservoir 200 gal. aussi bruleur pour fournaise à air chaud. Le tout $150.00. 645-7874.

A vendre table téléphone $25.00 525-8210.

500 cartes postales idéal pour concours de TV-radio. M. G. Thisdale, 346 Goineau, Pont-Viau.

350 T.V. stéréos - radios

Amplificateur Kenwood KA 2002, 20 watts, RMS. Tél.: 738-5376.

2 magnétophones: Sony TC 366 AKAI 1721 L, table Garrard, SL 95B plus 30 bobines base, parfaite condition. Tél.: 387-3848.

354 monnaie - timbres

Haiti collection de 132 timbres différents $12.00. Particulier: 279-5276.

ITALIE: Collectin de 427 timbres postes différents $75. Particulier: 279-5276.

SCANDINAVIE: Collection de 320 timbres différents: $12. Particulier: 279-5276.

CANADA: Accumulation, 1,047 plis - premier jour - unités - paires - blocs - coins - scott - 453/556 - $200. Particulier 279-5276.

J'achète collection ou accumulation timbres neufs ou usagés Canada - France - Etats-Unis - Vatican. Particulier (514) 279-5276.

Timbres en approbations du Canada et des Etats-Unis. R. Bastien, 290 Richelieu, Beloeil.

100 timbres du monde, seulement 25¢. Michel Ardouin, 7905, 10e avenue est, Charlesbourg, Québec.

369 animaux à vendre

Samoyède mâle, spécialiste pour acouplement. Prix à discuter. 323-1086.

Jument dressée western, 7 ans, poulin dompté 3 ans, pouliche 3 ans, Roxton Falls, 514-548-2301.

379 divers à vendre

Attention. Religieux, religieuses apôtres laïques. "En ce temps-là" la bible exceptionnelle, illustrée en couleur et comentée en 6 volumes. Poids 42 livres. Publiée la 2ième fois depuis un siècle en 1970. $48., moins de la moitié du prix. 1019 Valiquette, C.P. 84, St-Adèle, Cté Terrebonne, P.Q.

Grille de foyer, couleur cuivre, écran avec mailles noires. $25. 731-8122.

Fournaise huile, réservoir 100 g. poêle gaz et gaz. 645-7273, soir 725-0334.

Collection 6 Premières Années, revue d'histoire de l'Amérique Française. $60. 279-5276.

Kar-Bar neuf, à vendre, sacrifierais pour $50.00. Inf.: 648-2295 après 20 heures.

Train électrique "Lionel" avec rails fixés sur table 4 x 6'. Tél.: 388-3480.

380 divers demandé

Achèterais livres de science-fiction usagés pour adolescent. 274-3035.

Recherché les numéros 14 et 20 de la revue "Socialisme" Tél.: 679-1704. Michel (après 7h p.m.).

Canari chanteur avec cage, destiné à des personnes handicapées. 651-6024.

Achèterais mobilier de chambre pour garçon, doit être en bon état et à prix raisonnable. 622-5448.

413 entrepreneur

S. Coulombe enr., ferblantier, couvreur. Couvertures de tous genres. Ouvrage garantie. Estimation gratuite. 324-7706 ou 689-4160.

429 garderie d'enfants

Mademoiselle Petronille, garderie privée éducative, secteur Laval. Inscription avant le 29 août. Tél.: 688-8107 - 627-3156.

Résidente de Beloeil aimerait garder 2 à 3 enfants de 2 à 5 ans, du lundi au vendredi. Grande salle de jeux aménagée pour enfant, aussi terrain clôturé. Soins attentifs ordre pré-scolaire. Appelez: 464-2964.

Maman aimerait garder un enfant d'environ 3 ans. Quartier ouest, ville de Sherbrooke. Tél. 563-5963. $30.00/sem.

430 perdu et trouvé

S'il vous plaît. Forte récompense à la personne qui retournerais calculateur perdu dans métro jeudi le 14 août. 524-6992.

Perdue Côte des Neiges, jeune chatte siamoise malade. Confier immédiatement vétérinaire et appeler 365-3002 ou 733-7776. Récompense promise.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement, prix modique, local ou longue distance. Tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO
Service de rencontre sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p. d.b., ph l'ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Lavage de murs, plafonds planchers, vitres, tapis. Estimation gratuite. M. Roger. 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPOT
Formule depuis 1968, tenue de livre. Tél: 381-5425

722 cours de piano

Cours de piano solfège théorie flûte à bec. Attention spéciale aux débutants 489-8760.

Cours, flûte à bec, flûte traversière, traversièrez non appeuré Lumière du son. Michel, 522-8372 Bobecs.

Cours de piano, culture de l'oreille, solfège, flûte à bec. Adultes-enfants. Dans Longueuil Professeur possédant bac. musique et bac. spécialisé (enseignement). Jour: 677-6488.

Cours de piano, solfège, théorie pour élèves intéressés. Tél.: 731-6736. Demander Johanne.

725 divers - cours

Cours de ballet, claquette, ballet-jaz, guitare classique. Paroisse Marie-Reine des Coeurs 255-4579.

820 femmes-filles demandées

Planning des naissances (Montréal) a besoin d'une secrétaire bilingue, mi-temps. Bon salaire. 844-3349. Odette Bouchard Lapierre.

830 hommes-femmes demandés

Offre d'emploi. Secrétaire-dactylo d'expérience pour travailler dans secrétariat commercial. 389-4233.

Charlesbourg, Qué., concierge d'expérience demandé fin de septembre, logement disponible. 465 - 49ème rue ouest, app. 6, Tél.: 628-1335.

Initirais au français parlé et écrit des enfants de 5 ans et plus. Reina, 331-7165.

PROFESSEUR DE FRANCAIS LANGUE SECONDE
Pour l'enseignement du français à des cadres de compagnie sur la Côte-Nord.
QUALIFICATIONS:
- certificat L.S.I.
- expérience pratique avec L.S.I. aux adultes.
- toutes les qualifications de bases d'enseignement.
- français comme langue maternelle.
- personnalité très dynamique.
- âgé de 25 à 40 ans.

Veuillez téléphoner à: (514) 849-6236

845 emplois demandés

Ebéniste intéressé à travailler dans la région de Ste-Thérèse, P.Q. Téléphonez à Claude Leclerc (613) 728-5365.

Cherche travail dactylo domicile, $0.70 page double interligne, $1.00 page simple interligne. Tél.: 322-6995.

910 remorques roulottes

Camper à vendre. Autobus scolaire transformée en camper entièrement rénové, mécanique remie à neuf. $3,500. S'adresser à 4263 Bréboeuf, 527-0710.

Spécialiste en réparation de Renault, service à domicile. Michel 651-1391.

914 bicyclettes

Bicyclette 10 vitesses, C.C.M. 24 po. de cadre. Après 5 hres. 653-2175.

918 motocyclettes

Mini-trail Benelli 1970 - 70cc 1400 milles - en bonne condition d'opération. 670-4792

Je vends ma motocyclette Kawasaki 1975, 100 cc; 4 mois d'usure. Parfaite condition; cause départ; Rejoindre André en semaine de 9h à 5h à: 392-7691.

Suzuki 500, 1973, 16,000 milles. $800. comptant. 435-9676.

Honda CL 70 "72" 5,000 milles. Le soir, Michèle, 342-2962 ou 663-5277.

Kawasaki 350 (trail), 1972, $400.00. 325-6563.

958 pneus

2 pneus G-78-14 presque neufs avec jantes. Garantie Canadian Tire. $20.00 chacun. Appeler après 4 hres. 679-7256.

2 pneus d'hiver General E78-14 Tubeless, comme neufs. Bon prix. 526-1069.

962 pièces d'auto

Achèterais Peugeot 304 - entier ou pièces - 1-346-5059

Equipement de rallye à vendre: Un Halda twinmaster. Un Huer monté-carlo. Soir: 388-5305.

978 camions à vendre

Chevy Van 1969, modifié "Camper" excellent pour camping, chasse et pêche. Mécanique A1 Tél.: 324-9296.

999 autos à vendre

Jaguar 69 - convertible - 6 cylindres - standard - bonne condition (ceci sans blague) 676-4365

Dois vendre. Immobilité temporaire - Chrysler convertible 1966. Mécanisme très bon. Carrosserie sans rouille, silencieux neuf, pneus d'hiver neufs. $260. 733-0250.

Datsun 1200, 55,000 milles, 1972, bonne condition, meilleure offre. 365-4600 (bureau) ou 738-3904 (domicile).

Volks 411, 1971, 32 milles, $650.00. Radio FM seulement casette, pneus d'hiver, excellent pour bricoleur. 274-6368 après 5 hres.

Renault 12, TL, 1972, très propre, utilisée comme 2e voiture, FM, 22,000 m. pneus radiaux, $1,425. 634-2965.

Volks Wagen, 69, couleur bleue, appelez après 17.00 hres à 336-0076. Prix à discuter.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

En vertu des pouvoirs qui ont été conférés par l'arrêté en conseil 361-74 du 30 janvier 1974, le Collège Charles-Lemoyne de Longueuil Inc. situé aux adresses suivantes: campus no 1 - 901 rue Tiffin à Longueuil et le campus no 2 - 124 Marie-Victorin, ville Côte Sainte-Catherine, le collège demande pour le transport de ses écoliers aux deux campus le nombre de neuf (9) véhicules pour couvrir les territoires suivants:

No 1 — départ de Saint-Bruno, Boucherville, Fatima (Longueuil), ville Côte Sainte-Catherine. No 2 — départ de Chambly, Saint-Hubert, ville Côte Sainte-Catherine. No 3 — départ de Saint-Lambert, ville Lemoyne, Greenfield Park, Brossard, ville Côte Sainte-Catherine. No 4 — départ de Longueuil, ville Côte Sainte-Catherine. No 5 — départ de Longueuil, ville Côte Sainte-Catherine. No 6 — départ de Longueuil, ville Côte Sainte-Catherine. No 7 — départ de Longueuil, ville Côte Sainte-Catherine. No 8 — départ de Brossard, Laprairie, Candiac, Ville Côte Sainte-Catherine. No 9 — départ de Candiac, Laprairie, Côte Sainte-Catherine, Brossard, Longueuil.

— La durée de contrat est celle prévue par la loi qui régie le transport des écoliers.
— Les soumissionnaires doivent effectuer un minimum de 12 arrêts par autobus.
— Départ ou caution exigé est équivalent à 10% du montant de la soumission.
— Le prix de la vente du devis et des autres documents qui accompagnent la formule de soumission est fixée à $10.00.
— Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents au 901 Tiffin à Longueuil.
— La clôture des soumissions est fixée au lundi, le 22 septembre 1975 à 15:00 heures au 901 Tiffin à Longueuil.
— L'ouverture des soumissions doit se faire le 25 septembre 1975, à 20:00 hres au 901 Tiffin Longueuil.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE Montréal
NO: 500-05-012902-753
(Aide Juridique)

COUR SUPERIEURE
CLAUDE POIRIER, résident et domicilié au no. 4055 de la rue Forgues, à Saint-Hubert, district de Montréal;

Partie Demanderesse

HUGUETTE JANSON, d'adresse inconnue;

Partie Défendresse.
Par Ordre de la Cour

La partie défendresse HUGUETTE JANSON est par la présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Longueuil, 26 août 1975.

A. BEAULIEU
Protonotaire, C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE Montréal
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-052700-758
(Aide Juridique)

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

DAME CHARLOTTE POTHIER, résidente et domiciliée au no. 1154 de la rue Sainte-Hélène, appartement 6, à Longueuil, district de Montréal.

Requérant

GHISLAIN MC CANN, adresse inconnue;

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé GHISLAIN MC CANN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signaler et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce a accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Longueuil, le 26 août 1975.

A. BEAULIEU
REGISTRAIRE

COUPON D'ABONNEMENT

LE JOUR

Aucun abonnement n'est remboursable

JE DESIRE RECEVOIR 'LE JOUR' PAR COURRIER.

Ci-joint mon chèque d'abonnement de $ _____

Nouvel abonnement ☐
Renouvellement ☐

$18 pour 3 mois
$32 pour 6 mois
$60 pour 12 mois
Edition du samedi seulement
$15 pour 12 mois

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Tél. _____

LE JOUR 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent, 331-8961

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution

Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulées: maximum 15 mots

_____
_____
_____

nom _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

Petites Annonces Journal LE JOUR, 387 Boulevard Lebeau, ville St-Laurent

le sport

A Forest Hills: une finale Evert-Goolagong

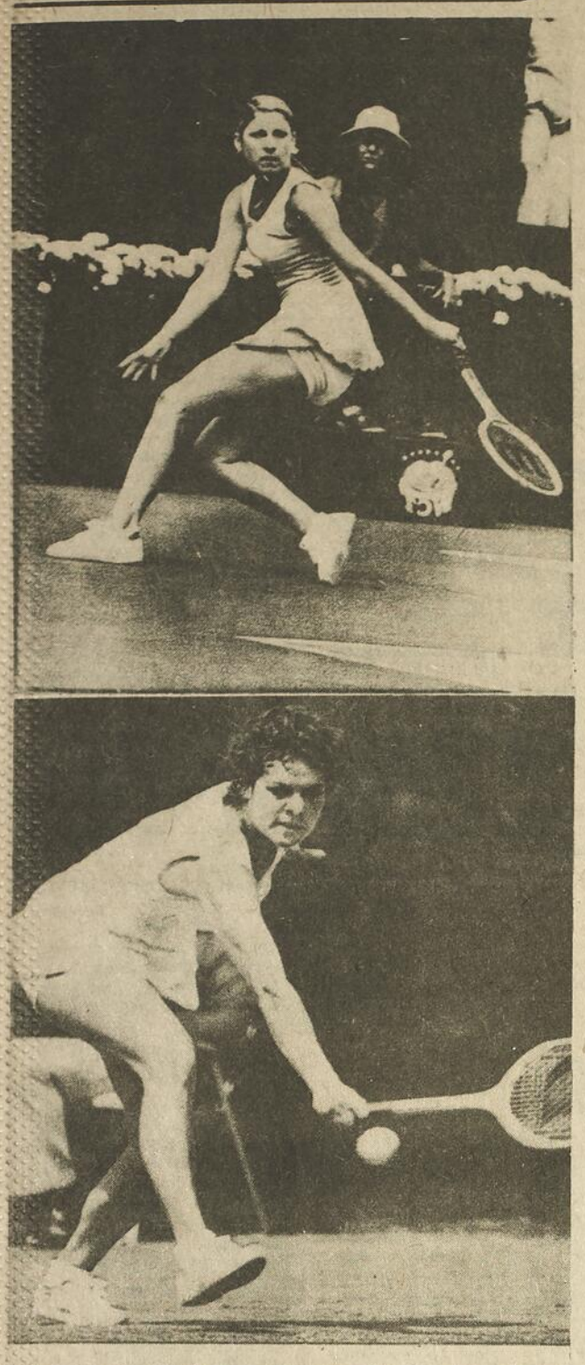

L'Américaine Chris Evert (en haut) affrontera dans la finale de Forest Hills l'Australienne Evonne Goolagong... et, comme de raison, Evert sera favorite.

FOREST HILLS New York (AFP) — Dans une finale avant la lettre, la jeune Américaine Chris Evert a pris une sérieuse option sur le titre en battant la Tchécoslovaque Martina Navratilova en deux sets 6-4 et 6-4, vendredi aux championnats omnium des Etats-Unis à Forest Hills.

L'autre demi-finale des dames a été remportée par l'Australienne Evonne Goolagong qui a facilement éliminé la Britannique Virginia Wade. La finale Evert-Goolagong se déroulera samedi sur le nouveau court central à surface synthétique de West Side Tennis Club de Forest Hills.

Le score sévère de 6-4 et 6-4, infligé par Evert (première tête de série) à la Tchécoslovaque (No. 3), ne rend pas tout à fait justice à la résistance obstinée de la robuste Navratilova souvent inspirée dans ses montées au filet. Malheureusement pour elle, au deuxième set, une balle jugée bonne par un arbitre de touche alors qu'elle était manifestement "out", a fait perdre sa concentration à la Tchécoslovaque qui menait à ce moment par 4-3. Les coups droits et les revers croisés de l'Américaine firent le reste.

Goolagong-Wade

Dans l'autre demi-finale, l'Australienne Evonne Goolgong (tête de série No. 4), très à l'aise, a facilement éliminé la Britannique Virginia Wade malgré une belle résistance de cette dernière au premier set. Le score (7-5, 6-1) résume parfaitement la partie.

Virginia Wade, pourtant classée deuxième tête de série, avait mal débuté, perdant son service dès le premier jeu du premier set. Faisant preuve de beaucoup de courage et de volonté, elle a réussi même à égaliser 5-5 avant de perdre pied.

Au deuxième set, la Britannique perd à nouveau son service à 2-1. Démoralisée, elle laissera son adversaire, très décontractée, faire pratiquement cavalier seul, accumulant des points dans de longs échanges monotones du fond du court. Le seul as de la partie a été marqué par Goolagong au 3e jeu du second set. L'Australienne a réussi 75 pour cent de ses premiers services alors que son adversaire d'aujourd'hui, Christ Evert en a réussi 82 pour cent, mais aucun as dans son match contre Navaratilova.

Les rencontres de vendredi se sont déroulées par un temps chaud et ensoleillé. La tribune du court central était pleine - 12,000 spectateurs - ce qui confirme le succès grandissant de l'omnium des Etats-Unis.

'Shero est un imposteur'

–Howie Meeker

PORT HOPE, Ontario (PC) — L'analyste bien connu Howie Meeker a déclaré que "Fred Shero est le plus grand imposteur qui puisse se trouver dans le monde du hockey actuellement".

Meeker, un ancien joueur de la Ligue nationale de hockey qui agit maintenant comme analyste à la télévision, répondait à une question au sujet des méthodes que l'instructeur des Flyers de Philadelphie a empruntées des Russes.

Prononçant une allocution au Trinity College School de Port Hope, où il annonçait la mise sur pied d'une école de hockey pour l'an prochain, Meeker a déclaré que les Flyers forment l'équipe la moins habile à jouer selon la méthode soviétique dans toute la Ligue nationale.

"S'ils (les Flyers) jouent comme les Russes, alors moi je joue comme les Hawaiiens, de dire Meeker. Shero n'a même pas étudié le système soviétique, et cela je lui ai dit personnellement.

"Ne vous méprenez pas sur mes propos, a continué le cinglant analyste. Shero est un instructeur compétent, mais son travail consiste tout simplement à faire jouer des millionnaires comme des orphelins. Ils les rend affamés. C'est de cette façon qu'on jouait dans mon temps."

Meeker s'est aussi prononcé sur la violence au hockey mineur. Il dit ne rien voir de mauvais à ce que des hommes en puissance se livrent à un combat à poings nus. Meeker est d'avis que les parents sont responsables de la violence dans les rangs amateurs. "Quand un arbitre inflige une punition à un jeune, les parents injurent l'arbitre jusqu'à ce que celui-ci, fatigué de ce traitement, décide de tout abandonner".

Quant à l'affaire Bobby Orr, Meeker, un ancien des Maple Leafs de Toronto, a dit que le hockey est un spectacle et que Orr vaut autant que ce qu'il peut obtenir. Il est aussi le plus grand joueur de tous les temps selon Meeker.

les capeules

Christian Nobert

"Les travaux de construction des installations olympiques de Montréal seront terminés à temps pour l'ouverture des Jeux de 1976", a déclaré l'architecte **Roger Taillibert.** Ca, on le savait... mais on espère encore! Il est évident que le "boss" des chantiers olympiques ne court pas les rues de la ville du maire **Drapeau** pour prétendre le contraire. Il est évident aussi que le Français **Taillibert** lance des petits mots doux, à l'occasion, aux ouvriers de l'immense chantier... "Je n'ai jamais vu des gars aussi formidables. Ils donnent l'impression que ce chantier est te leur". Ou encore... "Ils saisissent très vite ce qu'on attend d'eux et ils exécutent leur travail avec un très grand souci de l'efficacité".

C'est ce qui s'appelle lancer le pot avec les fleurs... D'autre part, il est question que les dépenses de ce génie français de l'architecture soient remboursées par la ville en plus d'un petit 10 pour cent couvrant ses frais personnels. Quant aux $30 millions que la ville doit lui verser pour son travail, on en parle de moins en moins, mais on y pense toujours dans les bureaux de l'administration municipale.

Par ailleurs, les billets pour les jeux Olympiques de 1976 seront de nouveau mis en vente à partir du 15 septembre... toujours dans ce "grand magasin" du centre-ville. Alors, dépêchez-vous, les 10 premiers arrivés seront servis. Les autres, bonne chance!

A Forest Hills, où se déroulent actuellement les championnats open des Etats-Unis, **Tony Trabert,** le capitaine de l'équipe américaine de coupe Davis, a annoncé hier la composition de l'équipe de 1976. Grosse surprise. **Jimmy Connors** fera partie de cette équipe en compagnie du champion de Wimbledon, **Arthur Ashe, Eddie Dibbs, Vitas Gerulaitis, Brian Gottgried, Bob Lutz, Cliff Richey, Stan Smith, Harold Solomon, Dick Stockton, Roscoe Tanner et Erik Van Dillen.**

Comme d'habitude, le millionnaire golfeur américain **Jack Nicklaus** est le favori d'un tournoi de golf. Cette fois, il s'agit de la dernière édition de la Série mondiale du golf qui sera disputé entre quatre golfeurs pour la dernière fois de son histoire. Les trois autres élus de ce tournoi de 36 trous sont: **Tom Weiskopf, Tom Watson** et **Lou Graham.** Le tournoi réunit, en effet, les vainqueurs du Tournoi des Maîtres, du championnat de la PGA et des omniums britannique et américain. Toutefois, l'an prochain, ce championnat de la Série mondiale changera un tant soit peu. C'est-à-dire, qu'elle réunira quelque trente golfeurs et ne sera plus disputée au club Firestone. Notons que **Nicklaus** en est à sa dixième participation.

Par ailleurs, il est déjà question que **Mohammed Ali** défende son titre mondial des poids lourds au début de l'année prochaine en Allemagne (est ou ouest, on ne sait pas?). La nouvelle a été annoncé hier par son promoteur **Don King.** Toutefois deux conditions devront être remplies avant que le match soit définitivement conclu: qu'**Ali** batte **Frazier** à Manille et que la bourse **d'Ali** soit déposés dans une banque au moins 60 jours avant le combat.

Le mot de la fin, je le laisse à **Jim Bishop,** l'instructeur des Québécois: "L'histoire du match est bien simple, nous avons manqué des opportunités merveilleuses de compter et nous avons très mal lancé. Et je pense que nos joueurs ont pratiqué aujourd'hui (hier) leurs lancers sur le filet et sauront répondre à ces questions demain (aujourd'hui) à Boston à l'occasion du troisième match".

Le Québécois et la nature

Le pic mineur

(Denrocopos pubescens)

Le pic mineur est le plus petit de nos pics. Il se reconnaît surtout à son bec qu'il a plus court que les autres pics qui nichent dans la province.

Ce pic, avec le pic chevelu, sont les moins farouches de la famille des Picidae. De teinte noire et blanche, on ne peut le confondre.

Il a la poitrine blanche et une bande blanche s'étale au-dessus de l'oeil et une autre au-dessous qui se rejoignent presqu'à l'arrière de la tête. Le mâle se distingue de la femelle par une tache rouge à l'arrière de la tête; il a des points blancs sur les ailes.

De plus, il a un habitat varié qui s'étend des forêts de feuillus et de conifères ou dans les buissons, les jardins... Sa nourriture, comme tous les pics-bois, il la cherche dans les arbres, marquant une préférence pour les feuillus.

Il nidifie dans une cavité qu'il a creusé dans un arbre. Il choisit de préférence un arbre sec. Les oeufs sont blancs et au nombre de quatre ou cinq. Les parents se partagent la couvaison qui dure 11 jours.

Il hiverne dans presque toute sa zone de nidification qui s'étend à la moitié du sud du Québec.

Cet oiseau que tout le monde peut observer, se préoccupe peu de votre présence, si toutefois vous pouvez le repérer. Les pics sont toujours en mouvement et comme par hasard du mauvais côté de l'arbre pour le photographe. De temps en temps, il vient voir si vous êtes toujours dans les parages, il vous regarde discrètement puis vous tire la révérence.

François Pruel
(collaboration spéciale)

Photo François Pruel

les statistiques

baseball

Ligue nationale

Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Pitts.	77	59	.566	—
Philadel.	73	65	.529	5
St. Louis	73	65	.529	5
New York	72	66	.522	6
Chicago	64	75	.460	14½
Montréal	60	76	.441	17

Section ouest

Cincinnati	92	47	.662	—
L. Angeles	74	66	.529	18½
S. Francisco	70	69	.504	22
San Diego	63	77	.450	29½
Atlanta	61	79	.436	31½
Houston	53	88	.376	40

Meneurs

	J	A	P	Cs	Moy.
Madlock, Chicago	119	477	74	175	.367
T. Simmons, St. Louis	133	483	69	162	.335
Watson, Houston	122	455	65	150	.330
Morgan, Cincinnati	127	438	96	144	.329
Sanguillen, Pitts.	113	409	48	131	.320
Joshua, San Franc.	112	438	66	139	.317
Griffey, Cincinnati	117	413	83	130	.315
Rose, Cincinnati	139	575	95	181	.315
Brock, St. Louis	115	445	69	140	.315
Garvey, Los Angel.	138	569	69	177	.312

Circuits-Luzinski, Philadelphie, 31; Schmidt, Philadelphie, 31; Kingman, New York, 29.

Points produits-Luzinski, Philadelphie, 104; Bench, Cincinnati, 103; T. Perez, Cincinnati, 97.

Lanceurs (13 décisions)-Gullett, Cincinnati, 12-3, .800; Hrabosky, St. Louis, 11-3, .786; Seaver, New York, 20-7, .741.

Lanceurs probables

St. Louis Forsch 13-9 à New York Koosman 11-12 2:15 p.m.

San Francisco Halicki 9-11 à Cincinnati Billingham 14-7 7 p.m.

Los Angeles Sutton 16-12 à Atlanta Easterly 1-8 7:35 p.m.

Chicago Stone 11-7 à Philadelphie Christenson 9-5 7:35 p.m.

Pittsburgh Candelaria 7-5 à Montréal Rogers 10-10 8:05 p.m.

San Diego Strom 6-5 à Houston Konieczny 6-12 8:35 p.m.

Ligue américaine

Section est

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	82	55	.599	—
Baltimore	74	63	.540	8
New York	70	68	.507	12½
Cleveland	64	69	.481	16
Milwaukee	60	79	.432	23
Détroit	53	84	.387	29

Section ouest

Oakland	82	55	.599	—
K. City	76	61	.555	6
Texas	68	72	.486	15½
Minnesota	65	70	.481	16
Chicago	66	73	.475	17
Californie	64	75	.460	19

Lanceurs probables

Détroit Lemanczyk 2-4 à Cleveland Eckersley 10-5 2 p.m.

Boston Moret 11-3 à Milwaukee Travers 5-8 2:30 p.m.

Texas Jenkins 16-14 à Oakland Siebert 3-4 ou Bosman 8-5 4:30 p.m.

New York Dobson 11-14 à Baltimore Cuellar 14-10 7:30 p.m.

Kansas City Littell 0-1 et Bird 9-5 à Californie Tanana 14-6 et Singer 7-13 2, 8 p.m.

Minnesota Blyleven 14-6 à Chicago Osteen 7-13 9 p.m.

football

Ligue canadienne

Conférence de l'est

	J	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Montréal	7	4	3	0	171	141	8
Ottawa	7	4	3	0	141	125	8
Hamilton	6	2	4	0	87	145	4
Toronto	7	2	5	0	110	134	4

Conférence de l'ouest

Edmonton	6	5	1	0	168	115	10
Saskat.	7	5	2	0	148	121	10
Winnipeg	8	4	4	0	152	156	8
Calgary	7	3	4	0	151	145	6
C. B.	7	2	5	0	141	180	4

Jeudi
C.B. 29 Winnipeg 17
Aujourd'hui
Saskatchewan à Edmonton
Demain
Montréal à Toronto
Hamilton à Ottawa

crosse

Ligue nationale

Demi-finales
Série A
Mardi
Montréal 9, Boston 8
Jeudi
Boston 9, Montréal 7
Aujourd'hui
Montréal à Boston
Lundi
Montréal à Boston
Série B
Mercredi
Long Island 19, Québec 13
Demain
Long Island à Québec
Mardi
Long Island à Québec

MICHEL PINARD
Représentant des ventes

Chevrolet
Oldsmobile
Cadillac

LOUIS MERCURE AUTOMOBILES INC.
1200 rue Principale,
Ste-Agathe des Monts

Ouvert le samedi
Vente - location
326-4181

L'assaut final des Mets.

Lundi le 8 septembre, c'est par un programme double que nos Expos entreprennent la série de 3 matches qui doit les opposer aux menaçants Mets de New-York.

Si ces derniers peuvent compter sur la puissance de Dave Kingman et sur l'efficacité de leurs lançeurs, les Expos, de leur côté, peuvent faire confiance aux redoutables Gary Carter et Larry Parrish, tous deux candidats pour le trophée de la Recrue de l'Année.

C'est votre dernière chance de voir les Mets à l'oeuvre. Profitez-en!

Les Mets de New-York
Le lundi 8 septembre, à 18h05
(programme double)
Le mardi 9 septembre, à 20h05

Les billets sont en vente à Jarry et à tout comptoir TRS. Pour renseignements, composez 273-0433.

expos

Lire... LE JOUR chaque matin

UNE INFORMATION LIBRE,
DES ANALYSES SÉRIEUSES,
DES CHOIX PRÉCIS...
C'EST ÇA, LA DIFFERENCE!

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement

de $18.00 pour 3 mois ☐
de $32.00 pour 6 mois ☐
de $60.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi seulement $15.00 pour 12 mois ☐

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
TÉL: _____

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

IMPORTANT: Aucun abonnement n'est remboursable.

LE JOUR, 387 Boul. LEBEAU, VILLE ST-LAURENT

REÇU LE 8 SEP. 1975 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC